



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

5

1762,3

Mercur

511^s - 1762,3

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
MARS. 1762.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A PARIS,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JORRY, vis-à-vis la Comédie Française.
PRAULT, quai de Conti.
DU CHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue Saint Jacques.
CELLOT, grande Salle du Palais.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

Bayrisches
Staatbibliothek
MÜNCHEN

BIBLIOTHECA
REGIA
MONACENSIS.

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront des occasions pour le faire venir, ou qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire 24 livres d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

Les Libraires des provinces ou des

Pays étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.

- On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la poste , en payant le droit , leurs ordres , afin que le payement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis , resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Le Nouveau Choix de Pièces tirées des Mercures & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouve aussi au Bureau du Mercure. Le format , le nombre de volumes & les conditions sont les mêmes pour une année. Il y en a jusqu'à présent soixante-douze volumes dont la Table générale , rangée par ordre des Matières , se trouve à la fin du soixante-douzième.



MERCURE

DE FRANCE.

M. A. R. S. 1762.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES

EN VERS ET EN PROSE.

LE PATRIOTISME,

P O E M E.

CE Peuple enorgueilli de l'Empire des Mers,
Qui divise l'Europe & trouble l'Univers,
L'Anglois se croit-il donc le Souverain du Monde ?
Hé quel est le triomphe où son orgueil se fonde ?
Voit-on ses Pavillons arborés dans nos Ports ?
Je ne vois que son sang qui fume sur nos bords !
Que de l'Américain possédant les Contrées,

A iij

6. MERCURE DE FRANCE.

Il ferme à nos Vaisseaux les Mers hyperborées ;
Que de l'or du Bramine Usurpateur jaloux ,
Aux rivages du Gange il l'emporte sur nous :
Croit-il nous étonner par ce foible avantage ?
Rome n'a pas tremblé des succès de Carthage.

Si Louis désira que l'Univers calmé
Vit enfin de Janus le Temple refermé,
Ce n'est point d'une main suppliante & craintive
Qu'aux bords de la Tamise il fit porter l'Olive.
Il n'a déshonoré ni son rang, ni son cœur.
Sans paroître vaincu, sans se croire vainqueur,
Ce Monarque vouloit qu'on mît dans la balance
Les droits de l'Angleterre & les droits de la France
Qu'au gré de l'Equilibre & de l'Egalité,
Les deux Peuples rivaux signassent le Traité.
Sans doute il étoit loin d'employer l'artifice,
Et la Paix devenoit le fruit de sa justice:
Mais, puisqu'on veut la vendre & nous donner la
loi,
Il la voulut en Père, il la refuse en Roi.

STANLEY, Toi, qui portas ce refus à ton Maître,
Que Londres, par ta bouche, apprenne à nous con-
noître.

Du Commerce étranger nous fermant les canaux.
Londres se promettoit des triomphes nouveaux.
Elle a cru que pressés du fardeau des subsides,
Nous allions à ses fers tendre des mains timides.

Dis-lui, STANLEY, dis-lui que le Cultivateur
 Seme en paix les trésors qui font notre grandeur ;
 Que la main qui féconde & moissonne la terre,
 Est prête, s'il le faut, à lui porter la guerre.
 Dis-lui que le François est encore aujourd'hui
 Ce qu'il fut dans des temps où l'on trembloit
 pour lui.

Le dernier de nos Rois, après trente ans de gloire,
 Vit, loin de ses drapeaux, s'envoler la Victoire.
 Mais, intrépide & fier sur son Trône ébranlé :
 » Non, dit-il, mon malheur n'est point encor
 comblé.
 » J'appellerai mon Peuple. Unis par le courage,
 » Le Père & les enfans iront braver l'orage.

Que son auguste Fils élève aussi la voix !
 Sur les mêmes Sujets il a les mêmes droits.
 A des abaïsemens pensez-vous le contraindre ?
 Nous l'aimons ; il peut tout ; c'est à vous de le
 craindre.

Mais pesons nos vertus & comparons nos mœurs.
 Vous, fiers Républicains, vous, superbes vainqueurs,
 Qui, couvrant de vaisseaux la surface de l'onde,
 Rassemblez dans vos murs les richesses du Monde,

Quoi ! pour armer vos bras, pour ouvrir vos trésors,
 Il faut donc que la Cour, par de secrets ressorts,
 A iv

8 MERCURE DE FRANCE.

A travers vos débats, vos lenteurs importunes,
Captive le suffrage & les voix des Communes !
Cependant, ces François que votre orgueil jaloux
A privés d'un Commerce interrompu par vous,
Qui ne vont plus chercher aux deux bouts de la
terre ,

L'Or que vous ravissez par une injuste guerre ;
On les voit, ces François, ces zélés Citoyens,
Prodiguer à leur Prince & leur sang & leurs biens !
On porte au pied du Trône un tribut volontaire,
Et Paris a donné quand Londres délibère.

Ce luxe à nos climats reproché tant de fois,
La pompe de la Cour, le faste de nos Rois,
Ces vases, ces métaux qu'étale l'opulence,
Ces chef-d'œuvres des Arts dont s'embellit la
France ;

On a vu notre zèle en immoler l'éclat
A la gloire des lys, au soutien de l'Etat.
Les Sujets du Monarque imitoient les exemples,
Du sein de leurs Palais & du fond de leurs Tem-
ples ,

Les Prélats & les Grands envoyoit à leur Roi,
Ces dons de leur amour, ces gages de leur foi,
Et le Pauvre, sensible à la gloire commune,
Pour la première fois pleura son infortune ;
Malheureux seulement, sous ses toits ruinés,
De ne posséder pas des biens qu'il eût donnés !

Toi, le Maître & l'Ami d'un Peuple qui t'adore,

Louis, quel noble espoir doit t'animer encore ?
 Une plus belle ardeur embrase nos esprits.
 L'audacieux Anglois, trop fier de nos débris,
 Contemplant de nos Ports l'enceinte abandonnée,
 Croit déjà voir la France à ses pieds enchaînée.
 Il croit que désormais sur l'empire des eaux,
 Lui seul fera tonner l'airain de ses vaisseaux ;
 Qu'aux éclats de sa foudre, ou foibles, ou captives,
 Nos flottes n'oseront s'éloigner de leurs rives.
 Que dis-je ? A son orgueil, tant de fois démenti,
 Le Pavillon François semble être anéanti,
 Et l'affreux Léopard respirant les ravages,
 Déjà gronde & rugit autour de nos rivages.

Cependant, quel Génie, ou quels puissans efforts
 Rouvrent nos Arsenaux & repeuplent nos Ports ?
 Déjà dans les chantiers de la France indignée,
 J'entends géner au loin la scie & la coignée.
 Ces chênes & ces pins qui bravoient dans les airs
 Et la fureur des vents & le froid des hyvers,
 Qui, touchant de leur cime à la voûte du Monde,
 Plongeioient jusqu'aux Enfers leur racine profonde,
 Ces colosses du Nord, par la terre enfantés,
 Sur un autre Elément tout-à-coup transportés,
 Fendent le sein des Mers, & les vagues dociles
 S'abaissent sous le poids de ces châteaux mobiles.

Quelles mains à l'Etat ont donné ces secours ?
 C'est vous, Mortels heureux, mais enviés toujours ;

A V

10 MERCURE DE FRANCE.

Vous, que de noirs crayons peignent dans l'abondance ,

Vous abreuvant des pleurs versés par l'indigence.

C'est vous, Ministres saints , Pontifes révévés ,

De l'Autel & du Trône appuis chers & sacrés.

C'est toi , vaste Cité , qui fidelle à tes Princes ,

Dans les temps malheureux sers d'exemple aux Provinces.

Tu ranimes leur zèle , & les Fleuves François ,

Unis par leur amour , rivaux par leurs bienfaits

Vont porter , en roulant leurs ondes fortunées ,

De plus nobles tributs aux deux mers étonnées.

Généreux Citoyens , que ne puis-je en ces Vers ,

A la postérité tracer vos noms divers !

Je laisse à nos Héros , je laisse à la Victoire

Le soin de les inscrire aux Fastes de la Gloire.

Qu'ils doivent leur splendeur au succès des Guerriers !

Que le lys reflleurisse à côté des lauriers !

Enfans de Mars , comblez une attente si belle !

Oui , c'est à la valeur à couronner le zèle.

Partez , nouveaux Jafons , & , traversant les flots ,

Allez punir la Crète , allez venger Argos.

Pour ravir la Toison , par un Monstre gardée ,

Vous n'aurez point l'appui des charmes de Médée.

Il faut du Léopard affronter le courroux ,

Il faut , sans l'assoupir , l'abattre sous vos coups.

Allez , & que bientôt nos mains reconnoissantes

Puissent orner de fleurs vos Poupes triomphantes !

De l'Empire des Lys , Toi , Ministre éclairé ,
Du Vaisseau de l'Etat le Pilote assuré ,
Sage CHOISEUL ! poursuis ; sers ton Maître & la
France.

J'ignore quels desseins occupent ta prudence.
Ma Muse n'ira point , par un zèle indiscret ,
Du cabinet des Rois pénétrer le secret.
Mais à tes soins actifs la politique unie ,
Les vertus de ton cœur , le feu de son génie ,
L'Astre prédominant de tes heureux destins ,
Tout annonce aujourd'hui des triomphes certains.
C'est par ton entremise & sous ton Ministère
Que vont marcher unis le François & l'Espère.
Ils naissent ces beaux jours , ces jours trop at-
tendus ,

Où l'Ayeul des BOURBONS dit qu'on ne verroit
plus

Entre l'Espagne & nous les Monts des Pyrénées ;
Où les deux Nations l'une à l'autre enchainées ,
Dans un même intérêt confondant tous leurs
vœux ,

Du sang & de l'amour resserreroient les nœuds.
Puisse enfin la Tamise , après ces temps d'orage ,
Entrer dans les Traités de la Seine & du Tage !
Puisse-je voir tes soins consacrés par la Patx ,
Et l'Univers heureux jouir de tes bienfaits !

Par M. COLARDEAU.

A vj

A L'IMPÉRATRICE - REINE.

REINE, l'honneur de ton Sexe & du Trône,
 L'Europe adore en toi la Minerve du Nord.
 De ton génie altier, la profondeur étonne :
 Tu veilles sous le dais, tu commandes au sort ;
 Tu tiens le sceptre en main, la foudre & la ba-
 lance.
 Aux demi-Dieux dont *Vienn*e autrefois prit la loi,
 Tu ne dois rien que la naissance.
 La Couronne vient d'eux, mais ta gloire est à toi.

Par la MUSE LIMONADIÈRE.

*A Madame la Comtesse DE BRIONNE
 sur la dot qu'elle a donnée à une Li-
 monadiere.*

PAR une vertu généreuse,
 Digne du sang dont vous sortez,
 Vous venez de faire une heureuse
 Qui doit son être à vos bontés.
 Loin ces idoles immobiles
 Pleines d'orgueilleux préjugés,
 Qui s'entourent de protégés,
 Seulement pour l'air d'être utiles

Vous êtes la Divinité
 Toujours sensible , & bienfaisante ,
 Qui ne laisse jamais sur sa trace éclatante
 Que le bonheur , & la sérénité.

Par la même.

*A Madame de * * * , en lui envoyant
 les Amours de DAPHNIS & de
 CHLOÉ , celles de PSYCHÉ & de
 CUPIDON , & le Temple de GNIDE.*

EGLÉ, puisse l'Amour , armé de ces écrits ,
 Faire passer dans vos sens attendris
 Ce goût des voluptés , ce charme irrésistible
 Par qui les cœurs émus se laissent emporter ;
 Mais foyez toujours insensible ,
 Si je n'en dois pas profiter.

Par M. GUICHARD.



*SUITE de l'ANNEAU de GYGÈS ,
Conte Lydien.*

CHAPITRE VI.

CRÉBUS régnoit sur cette contrée, & avoit pour Ministre le sage *Esope*. Celui-ci étoit chéri du Monarque, & , comme c'est l'usage, haï des Courtisans. Il servoit l'un sans bassesse, il contenoit les autres sans orgueil. Il n'opprimoit point les Grands, quoique né parmi les petits; il ne rebutoit point les petits pour plaire aux grands. Il fit accueil à *Leuxis*, qui avoit le bonheur d'être de la classe mitoyenne; il lui accorda des distinctions qu'il avoit autrefois inutilement méritées & demandées. Il lui épargna même jusqu'au soupçon du refus; *Esope* prévint toutes les demandes que *Leuxis* étoit bien résolu de ne pas lui faire.

Le sage *Esope* avoit pour maîtresse la jeune *Lycoris*, bergère qu'il avoit tirée du hameau, & sçu préserver jusques-là des airs de cour. *Lycoris* n'aimoit point le Sage, & le lui disoit. *Esope* admiroit

cette franchise ; il ne pouvoit ni se facher contre *Lycoris*, ni se résoudre à l'aimer moins. Il envioit quelquefois l'air, la taille & l'étourderie de ces jeunes gens qui venoient rire à ses dépens dans son anti-chambre & s'humilier dans son cabinet. Avec ces airs-là, disoit-il, on peut renverser la tête la mieux organisée, si c'est la tête d'une femme !

Il étoit bien éloigné de confondre *Leuxis* parmi ce genre de personnages : *Leuxis* avoit toutes les belles qualités de l'âme & du corps, & pas un travers. C'eût été trop peu pour une femme de la cour, & même de la ville ; mais ce devoit être assez pour une bergère. *Esope* voulut éssayer quelle impression la vue de cet inconnu feroit sur *Lycoris*, bien persuadé qu'il n'en abuseroit pas. Voilà donc *Leuxis* mis dans le secret, & introduit par *Esope* même chez celle qu'il cachoit à tous les courtisans. *Leuxis* étoit bien résolu de ne point manquer à l'amitié, & de voir *Lycoris* comme une belle statue qu'un curieux possesseur laisse examiner à l'étranger qui le visite. En effet, à la première entrevue il se contenta d'admirer. Mais *Lycoris* n'avoit que la blancheur & le poli

du marbre : bientôt *Leuxis* s'aperçut qu'elle n'en étoit pas, & qu'il étoit difficile de ne l'envifager que comme un être inanimé. *Esope*, au furplus, prenoit à tâche de les laisser seuls; & voici comment raifonnoit le Sage.

L'amour est un besoin pour une jeune fille & souvent même pour une vieille. *Lycoris* s'ignore elle-même; son cœur est tout neuf, il faut aider ses sentimens à se développer. *Leuxis* me paroît propre à y réussir; il ne fera que ce que je voudrai, & auffi peu de temps que je le voudrai. Alors il faudra bien que *Lycoris* s'attache à quelque objet visible pour elle, & je serai le seul qu'elle puisse appercevoir. Je vauz toujours mieux que rien; car rien est déjà bien peu de chose pour une fille de quinze ans, & *Lycoris* en a dix-huit.

Ainsi parloit, assez peu sensément, le sage *Esope*; mais il n'est pas le premier Sage que l'Amour ait fait déraisonner. De leur côté *Leuxis* & *Lycoris* ne raifonnoient prèsque plus quand il vint les interrompre. Il en étoit temps. Ce n'est pas que *Leuxis* attaquât vivement; mais il se défendoit mal; & *Lycoris* qui ne sçavoit point encore diffimuler, s'étonnoit beaucoup de sa

froideur. L'ami d'*Esope* lui sçut quelque gré de son arrivée ; mais le Sage parut plus laid que jamais aux yeux de sa maîtresse.

Pour lui, il s'applaudissoit de l'émotion qu'il appercevoit sur le visage de la charmante *Lycoris* ; elle ne lui en paroïssoit que plus belle. C'étoit, d'ailleurs, une preuve que les assiduités de *Leuxis* produisoient leur effet, & il eût été très-fâché qu'elles n'eussent rien produit. Encore quelques soins, disoit-il à son ami, dès le jour suivant, & tout ira bien pour moi. Je crains tout le contraire, reprenoit *Leuxis*, je me crains moi-même. Bon ! repliquoit le Phrygien, vous êtes plus fort & *Lycoris* moins foible que vous ne présumez. D'ailleurs, je me mettrai à portée de vous secourir, si le danger devient trop pressant. Rassurez-vous donc & partez.

Il fallut y consentir ; mais pour cette fois, *Esope* voulut être témoin du tête-à-tête. Il court se placer à certaine ouverture qu'il venoit de faire pratiquer secrettement & qui donnoit sur la salle même où *Leuxis* & *Lycoris* devoient s'entretenir. Il voit cette Belle voler à la rencontre du Lydien. Il n'y a rien là que de naturel, disoit l'amoureux Phi-

18 MERCURE DE FRANCE.

losophe, cette jeune personne s'ennuie ;
 la solitude n'est point faite pour son
 âge. . . . Mais d'où vient l'embarras de
Leuxis ? Il va l'obliger à reprendre cet
 air timide & déconcerté qu'elle a tou-
 jours avec moi. . . . Ah ! bon ! il s'anime. . . .
Leuxis s'animoit en effet. Il voulut par-
 ler d'*Esope* & de ses vertus ; mais il fut
 malgré lui très-laconique. Oui, repre-
 noit *Lycoris*, on dit qu'*Esope* est un
 beau génie ; je n'en fais rien. . . . Avouez,
 en même temps, que toute sa personne
 est rebutante, ses jambes contrefaites,
 sa taille difforme, ses traits éffrayans,
 ses yeux. . . . Avouez, interrompit vive-
 ment *Leuxis*, avouez qu'en vous tout
 est divin & au-dessus de l'éloge ? Voilà
 qui est adroit, disoit *Esope*, sans partir
 de son trou ; *Leuxis* m'épargne ici la
 suite d'une énumération peu flatteuse. . . .
Leuxis, de son côté, en commençoit
 une autre plus agréable pour lui-même
 & pour *Lycoris*. Que cette main, disoit-
 il, (& il la tenoit) que cette main est
 digne des autres beautés de *Lycoris* !
 Que cette taille, (& il la pressoit) que
 cette taille est élégante, fine & légère !
 Que ces yeux, (& il les fixoit) que ces
 yeux portent des atteintes sûres & su-
 bites ! Que cette bouche (& . . .) Arrête !

Leuxis, s'écria le Philosophe embusqué: voici le moment critique, & je suis à toi, comme je te l'ai promis. Au même instant, il vole, autant qu'il le peut, vers le lieu de la scène, & trouve *Leuxis* aussi confus que s'il ne l'eût pas prévenu d'avance. *Lycoris* étoit seulement piquée de l'arrivée d'*Esope*. A l'égard de ce dernier, il n'étoit que rêveur.

Lorsque chacun d'eux eut repris ses sens & une sorte de tranquillité; *Esope* dit, en élevant la voix: Ecoutez-moi, mes amis, je vais vous parler mon langage ordinaire.

» Un homme voulut un jour imiter
 » *Prométhée*, c'est-à-dire faire naître du
 » feu où il n'y en avoit pas. Il frotta
 » vivement, l'un contre l'autre, deux
 » morceaux de bois très-combustibles.
 » Son but étoit de n'en allumer qu'un;
 » le feu prit malgré lui à tous les deux.

Que fit-il du tison trop prompt à s'allumer, demanda vivement *Leuxis*? Il le laissa brûler à son aise, reprit le Philosophe; ce tison né combustible, n'avoit fait que céder à sa nature, & l'homme en question fut assez sage pour sentir que lui seul avoit fait une sottise.

Le sang-froid d'*Esope* ne rendit point

20 MERCURE DE FRANCE.

à *Leuxis* sa tranquillité. Moins il éssuyoit de reproches de son ami, plus il s'en faisoit à lui-même. Pour *Lycoris*, elle ne s'en faisoit aucun. J'ai déjà dit qu'elle étoit franche, qualité qui dans une femme en vaut bien d'autres. Elle ne laissa au bon *Esope* aucune espérance de la toucher. Il prit donc le parti de la trouver trop jeune pour lui; mais ce parti lui coura beaucoup à prendre. On dit que ce fut à ce sujet qu'il composa la Fable du *Renard & des Raisins*.

Leuxis avoit quitté son ami sans lui rien dire. Il erroit en insensé dans les alentours du Palais d'*Esope* (car *Esope* s'étoit vu obligé d'habiter un Palais). Voilà donc, disoit *Leuxis*, en parlant de lui-même, voilà donc cet homme si difficile sur le choix d'une maîtresse & d'un ami? si sévère dans les attentions qu'il en exige, si prompt à rompre avec eux pour peu qu'ils s'en écartent? C'est lui-même; & un de ses premiers soins a été de séduire la maîtresse du seul ami qu'il ait pu rencontrer. Ah! *Palmis*! *Palmis*! vous fûtes encore moins coupable envers moi.

Comme il achevoit ces mots, il aperçoit à quatre pas de lui le Soldat qu'il avoit vu autrefois chez *Palmis*, le même

à qui elle avoit prodigué ces careffes qui le rendirent fi jaloux. Il ne peut se refufer à un mouvement fubit de curiosité. Vous me paroiffez, lui dit-il, incertain fur la route que vous devez fuivre ? peut-être pourrai-je abréger votre embarras. Seigneur, reprit le Soldat, ces lieux me font malheureusement connus ! j'y ai fait, comme tant d'autres, plus d'un voyage inutile. C'est même d'ici que me font venues quelques graces & quelques injustices que je n'avois point méritées. J'y reparois aujourd'hui, parce qu'on m'a dit qu'un Sage, un homme juſte y dominoit depuis quelque temps. Ce début rendit *Leuxis* encore plus attentif. Il ſongeoit déjà aux moyens d'être utile à cet inconnu quoiqu'il le jugeât ſon rival. C'étoit à *Eſope* que ce prétendu Soldat vouloit parler A *Eſope* ! s'écria *Leuxis* ! Hélas ! il fut mon ami ; il m'écoutoit, me prévenoit : maintenant il doit me fuir Il vous cherche, lui cria *Eſope*, en s'approchant & l'embrassant pourquoi vous fuirais-je ? pourquoi me fuiriez-vous ? . . . Sage *Eſope*, lui dit *Leuxis*, je vais réparer tous mes torts ; je vais vous procurer une occaſion de faire le bien : vous me

22 MERCURE DE FRANCE.

pardonnerez, sans doute, à ce prix. Tout est déjà effacé de mon souvenir, reprit le Ministre. Mais voyons promptement le bien qu'il faut faire, ou, peut-être, le mal qu'il faut réparer. Etes-vous, dit-il, en s'adressant à l'inconnu, êtes-vous ce que vous paroissez être, un simple Soldat ?

Mon père, lui dit ce dernier, commanda les Armées de *Crésus* & vainquit plus d'une fois ses ennemis; mais ceux qu'il avoit à la Cour l'écrasèrent. On lui imputa un de ces événemens que les plus grands hommes ne peuvent parer & que presque aucun n'a évité. Mon père, qui avoit été si lâchement trahi, fut qualifié lui-même de traître, & comme tel, ruiné, pros crit, diffamé. Je fus enveloppé dans sa disgrâce, ainsi qu'une sœur qui n'avoit jamais été à portée de trahir l'Etat, & qui, je crois, ne trompera jamais personne.... Ce n'est donc point *Palmis*, disoit tout bas *Leuxis*, en soupirant ! Je trouve du moins un Hermite de trop chez elle.... Nous errâmes, poursuivit le Soldat, mon père & moi. L'ennemi qu'il avoit tant de fois vaincu, lui offrit une retraite & des emplois; il les refusa & ne voulut ni combattre contre sa patrie,

ni la forcer à rougir. Moi, je pris le parti de mourir pour la défendre, & surtout pour me soustraire à ses injustices. Une paix subite m'en ôta les occasions. Il fallut me résoudre à conserver cet habit qui me déguisoit : mon père embrassa un genre de vie encore moins distingué ; ma sœur fut condamnée à vivre & à s'ennuyer chez une antique parente. Ainsi tomba cette famille florissante & enviée. Instruits par la Renommée, qu'un Sage, & pour tout dire, qu'*Esopé* étoit respecté & tout-puissant à la Cour de Lydie, nous avons jugé que la vertu opprimée pouvoit y paroître, qu'elle n'y devoit rien craindre, qu'elle y pourroit tout espérer.... Oui ! s'écria le Ministre, ému de pitié & d'admiration, oui, je veux moi-même vous présenter au Monarque. Mais réunissez-vous ; qu'il voye d'un coup d'œil trois infortunés qu'il a faits. Son cœur ne résistera point à cette attaque.

Alors le faux Soldat s'éloigna, en ajoutant que ce n'étoit que pour quelques minutes. Un mouvement secret invitoit *Leuxis* à le suivre. Il brûloit d'impatience de voir paroître cette sœur qui ne trompoit personne. Elle parut en effet accompagnée du Soldat

24 MERCURE DE FRANCE.
& d'un Hermite que *Leuxis* reconnut au premier coup d'œil. . . . Ciel, c'est *Palmis* ! s'écria-t-il . . . Ciel, que je suis malheureux & coupable ! Voler à sa rencontre, se précipiter à ses genoux, lui baiser les mains, les couvrir de ses larmes, fut pour lui l'ouvrage d'un instant. *Palmis*, de son côté, avoit reconnu son volage amant : elle s'étoit évanouie dans les bras de son père ; car il est inutile d'expliquer que ce père étoit l'Hermite même. Ni lui, ni son fils ne comprenoient rien à cette scène pathétique. La vieille parente, qui les suivoit lentement, & à qui cet incident donna le loisir d'arriver, entreprit d'éclaircir ce mystère. Elle leur apprit comment elles étoient forties, elle & sa nièce, pour célébrer la fête de Diane ; ce qu'elles avoient dit avant de partir & en partant ; une partie de tout ce qui s'étoit dit, & tout ce qui s'étoit fait dans le temple ; le chemin qu'elles avoient pris pour revenir, la rencontre du brigand, le bonheur qu'elle avoit eu de n'être pas apperçue la première, la générosité de *Leuxis*, & enfin combien il étoit temps qu'il parût. Ce récit attira à *Leuxis* les éloges & les actions de grâce du père & du frère de *Palmis*.

Dans

Dans l'instant on arriva auprès d'*Esope*. Quoique Ministre, il étoit venu à la rencontre de ceux qui venoient l'implorer. Il leur épargna même une nouvelle supplication & les conduisit sur le champ à l'audience de *Crésus*.

C H A P I T R E V I I .

PEU de Courtisans reconnurent d'abord les deux infortunés. Le Ministre qui les avoit persécutés n'étoit plus, & ceux qui s'étoient réjoui de leur chute, s'attristoient alors de l'élévation de quelque autre. *Crésus* eut quelque dépit d'avoir une méprise à réparer en présence de toute sa cour. Il hésita sur le parti qu'il devoit prendre, & prit enfin le parti le plus digne de lui. Il releva le faux Hermite qui s'étoit prosterné, l'embrassa & ordonna que tous ses biens lui fussent rendus. Ils étoient au pouvoir d'un Courtisan qui avoit le mérite de dire agréablement les petites choses & de ridiculiser les grandes. Un bon mot qu'il dit sur la disgrâce de *Phanor* (ainsi se nommoit le faux-Hermite) lui valut alors sa dépouille. Obligé ensuite de rendre ce qu'il avoit

B

reçu, il chercha à s'en dédommager par quelque Epigramme. Le déguisement de *Phanor* & de son fils la lui fournit, elle fut trouvée délicieuse : l'Auteur crut avoir moins perdu que gagné ; ainfi chacun fut content.

Esope voulut juger si *Leuxis* l'étoit lui-même & par quels moyens il pouvoit l'être. Il le prit à l'écart pour le questionner. Parlez-moi à cœur ouvert, lui dit-il, j'ai cru vous voir épris de *Lycoris* ; vous me semblez l'être aujourd'hui de *Palmis* ; à laquelle réservez-vous la préférence ? car, sans doute, il faut que l'une des deux l'obtienne. Oui, reprit le Lydien, je fus injuste envers *Palmis*, je fus ingrat envers vous ; je veux, autant qu'il est possible, réparer mon injustice & mon ingratitude : je suis pour jamais à *Palmis*... Autant qu'il est possible, reprit à son tour *Esope* en souriant ; mais croyez-vous qu'il le soit à une jeune personne ingénue, telle que *Lycoris*, qui s'est vu aimée, qui, à coup sûr, aime, de renoncer sitôt à ses espérances ? Il vous est plus facile de retourner à *Palmis* qu'à elle de revenir à moi. *Lycoris*, ajouta le Lydien, vous doit son bien-être, elle sera tôt ou tard reconnoissante. Ecoutez-moi, repliqua le sage *Esope*.

» Un Geai, déjà vieux, avoit pour
 » pupile une jeune Fauvette: il la tenoit
 » en cage & pourvoyoit à ses besoins.
 » Chaque matin il apportoit la provi-
 » sion du jour & rien de plus: son but
 » étoit de se faire desirer, &, en effet,
 » chaque matin on le desiroit; mais il
 » ennuyoit le reste de la journée. Un
 » jeune Moineau, qui n'apportoit rien,
 » étoit, au contraire, bien reçu en tout
 » temps, & n'ennuyoit jamais. C'est de-
 » quoi le Geai ne se doutoit pas. Je suis
 » bien sûr, disoit-il, de la reconnoissam-
 » ce de ma Fauvette; elle n'a point ou-
 » blié mes bienfaits, & ce qui vaut en-
 » core mieux; elle sçait que je puis les
 » continuer. Ouvrons cette cage, il est
 » temps que ma pupile soit libre &
 » qu'elle vienne chercher elle-même
 » dans mon trésor, ce qui lui est néces-
 » faire. De son côté le Moineau disoit
 » dans son langage: je n'ai ni trésors ni
 » richesse; mais j'ai beaucoup d'amour
 » & je n'ai pas dix mois. La Fauvette
 » étoit à jeun: qui croyez-vous qu'elle
 » alla chercher, demanda *Esopé* à *Leu-*
 » *xis*? Elle fit, du moins, un tour au
 » Magasin, répondit ce dernier... Point
 » du tout, elle craignoit que le Moi-
 » neau ne s'envolât, & fut gaîment par-

28 MERCURE DE FRANCE.

» tager son amour & son indigence.

C'étoit dans le jardin de son Palais qu'*Esope* conversoit avec *Leuxis*. Depuis quelques jours *Lycoris* étoit libre de s'y promener. *Esope* l'apperçut qui s'entretenoit avec le frere de *Palmis*, & la conversation paroissoit entr'eux fort animée. Il le fit remarquer à *Leuxis*, en disant que la fauvette ne tarderoit pas à suivre le moineau; heureusement pour elle, ajouta-t-il, ce moineau-là est jeune sans être indigent. Reste à sçavoir s'il est fort amoureux. Du moins, ne le sera-t-il pas longtems, répondit *Leuxis*, il ignore l'intérêt que vous y prenez; je vais l'en instruire... Arrêtez; je suis assez sage pour ne pas multiplier à l'excès mes folies; c'est là, je croi, jusqu'ou les bornes de la sagesse humaine peuvent s'étendre. Je dirai plus, loin de craindre ce que je viens de prévoir, je le desire, & voudrois être fondé à l'exiger.... Ah! s'il est ainsi, leur union est certaine: *Phanor* est trop reconnoissant & *Lycoris* trop belle pour que votre intention ne soit pas remplie. Une main, que *Lycoris* laissa baiser, mais qui le fut respectueusement, confirma cette assurance. *Esope* s'avança vers le jeune couple; & *Leuxis*, un

peu étonné de ce qu'il voyoit, voulut jouir de l'embarras de *Lycoris* à son aspect; mais *Lycoris* ne parut point embarrassée. Pour *Phanor*, il formoit dès-lors un projet entierement relatif aux vues nouvelles du Philosophe. Celui-ci le mit à portée de s'expliquer librement. Il le fit; & dès le jour même, après en avoir prévenu son père, qui avoit aussi son projet, *Phanor* fut déclaré l'époux futur de *Lycoris*, *Leuxis* celui de *Palmis*; & quant au vieux *Phanor*, il déclara qu'il ne seroit jamais ni époux, ni courtisan, ni homme du monde. Il partagea ses biens entre ses enfans, résolu de fuir la Cour &, qui pis est, sa maison; en un mot de rester Hermite.

Esope qui restoit courtisan, pour faire le bien, eût désiré retenir à la Cour les quatre nouveaux époux; mais il les aimoit assez pour ne les y pas contraindre. Allez, leur dit-il enfin, puisque vous l'avez résolu, allez jouir des douceurs & du repos que je ne puis me promettre ni me permettre ici. Un point me console, c'est l'espérance de n'être pas longtemps l'esclave du rang que j'occupe. Je verrai naître l'orage & ne ferai rien pour le conjurer: je ne serai ni flatteur, ni ne souffrirai qu'on me flat-

te ; je donnerai tout au mérite & rien au nom , rien à la faveur ; je serai juste & voudrai qu'on le soit... Fiez-vous à moi du soin de ma disgrâce prochaine.

On dit que le Philosophe pleura en embrassant *Lycoris*. De son côté , elle ne pleura point ; mais elle étoit fort reconnoissante de l'époux qu'*Esope* lui avoit donné. *Palmis* s'occupoit encore plus vivement du sien. On part ; les deux couples arrivent au séjour qu'ils se proposent d'habiter & habitent ensemble la même demeure. Ils y vivoient même depuis un mois sans s'y être ennuyés , ni brouillés , ni refroidis. *Leuxis* jugea enfin , avoir trouvé ce qu'il cherchoit depuis si longtems. Il étoit d'ailleurs , bien résolu de ne rebuter aucun de ceux qui daigneroient n'être pas ses ennemis ; c'étoient presque là les seuls amis que le siècle pût produire. Il est vrai , ajoutoit *Leuxis* , qu'*Esope* fut mon ami véritable , quoiqu'il habitât la Cour : cela est heureux. Il est vrai que *Phanor* paroît être le mien , quoique nous soyons beau-frères , cela est tres-heureux. Il est vrai que *Palmis* m'aime toujours , quoique nous soyons époux ; cela est encore plus heureux ! mais pour être à coup sûr plus tranquille , jettons

l'anneau de Gygès dans ce précipice :
qu'il ne serve jamais à détromper ni
époux , ni amis trop curieux. *Leuxis* le
fit , & s'en trouva bien.

Par M. de la DIXMERIE.

L'AMOUR DE LA PATRIE ,
O D E

*A M. le Duc de FITZ-JAMES , Cheva-
lier des Ordres du Roi , Lieutenant
Général de ses Armées , Colonel du
Régiment Irlandois de BERWICK ,
Infanterie , Commandant en Chef pour
le ROI dans le Languedoc , & sur
toutes les Côtes de la Méditerranée.*

LORSQUE ces fiers tyrans des bords de Cilicie
Porterent l'épouvante aux rives d'Italie ,
Et sous leurs pavillons faisoient courber les eaux ,
De ses vrais intérêts Rome entière occupée

A la voix de *Pompée*

Fit voler sur les mers dinnombrables vaisseaux.

On vit les Citoyens à leur mère commune ,
Par l'Amour réunis prodiguer leur fortune.
Cet accord enfanta des succès éclatans ,
Et de leurs ennemis les troupes consternées

B iv

32 MERCURE DE FRANCE.

Dans les flots entraînés
Semerent les écueils de leurs débris flottans.

O FRANCE ! tes Sujets , qu'un même zèle anime ,
Retracent à nos yeux cet exemple sublime :
Et déjà les forêts descendent dans tes ports.
L'onde à regret captive appelle ton courage.

Va , cours , porte l'orage ,
Et d'une île orgueilleuse ose embraser les bords.

D'un Ministre éclairé l'active prévoyance
Dans l'ombre du secret seconde ta vengeance ;
Sous les yeux de ton Maître il a pesé tes droits ;
LOUIS est ton arbitre , ah , remplis son attente ,
Ta valeur triomphante
Ne fut dans tous les temps que l'amour pour tes
Rois.

Digne fils de BERWICK ! ô bienfaisant génie ,
Dont l'œil veille au bonheur de la Septimanie ,
Qui te fais adorer de ses enfans heureux :
Je crois voir ces héros que ta présence inspire ,
Pour défendre l'Empire ,
Redoubler à l'envi leurs efforts généreux.

Déjà de leurs vertus que l'Univers contemple ,
Tous nos Peuples unis ont imité l'exemple.
Vois , Paris , quelle ardeur remplit tes habitans !
Combien de citoyens dignes de nos hommages
Chéris dans tous les âges ,
Survivront à l'airain que dévore le temps.

Des Mortels qu'entraîna la fureur de la gloire ,
 Le nom ne retentit qu'au jour de la victoire ,
 L'ambition barbare a flétri leurs lauriers !

(a) Mais *Boufflers* qu'animoit l'honneur de la
 patrie ,

Voit sa palme fleurie

Braver en s'élevant l'ombre de ces guerriers.

Amour de la patrie , amour des grandes âmes ,
 Source des beaux exploits, à tes brulantes flammes
 S'allume cet honneur qui défend les Etats.

Quand l'Anglois des *Valois* usurpoit l'héritage ,

Tu fis tomber sa rage

En repoussant sur lui le démon des combats.

Autrefois ces rivaux attachés à la France

Oferent lâchement insulter sa puissance ,

Et la haine en grondant les sépara de nous.

Du continent qui s'ouvre une île détachée ,

Par les mers arrachée ,

D'accord avec les flots fit mugir leur courroux.

Mais des ondes bientôt franchissant les barrières ,

Leurs drapeaux escortés des fureurs meurtrières ,

De la mort dans nos champs déploierent le deuil.

Ah rappellons ces tems pour vanger nos outrages.

Emportés sur ses plages ,

D'*Albion* qui nous brave osons punir l'orgueil.

(a) L'amour de la patrie étoit l'âme des actions du
 Maréchal de *Boufflers* , cet habile Défenseur de Lille.

B v

34 MERCURE DE FRANCE.

Vous le pouvez , François. De cette Isle éffrayée
Voyez s'anéantir l'audace foudroyée.

(b) C'est un de vos ayeux qui brise ses remparts ;

(c) Admirez ce LOUIS & ses troupes vaillantes

Qui de leurs mains sanglantes

Sur ces murs ébranlés plantent vos étendarts.

Eh quoi ! n'êtes-vous pas ces héros indomptables,
Qui toujours généreux & toujours redoutables ,
Commandiez sur les flots de vos voiles couverts ?
Neptune vous attend , il cherche dans ses plaines

Si vous rompez les chaînes

Que vos rivaux altiers étendent sur les mers.

Déjà les potentats que leur pouvoir menace ,
Brulent d'exterminer leur détestable audace.
Sur ces fougueux tyrans , ils vont porter leurs
coups.

Ah ! n'entendez-vous pas éclater sur leurs têtes

Les horribles tempêtes ,

Que de l'Europe entière enfante le courroux ?

Si leur rage a vomé les fléaux de la guerre ,
L'équité doit contr'eux armer toute la terre.
La sage Politique en impose la loi ,
Ou bientôt sur l'amas des couronnes brisées
Des villes embrasées

On verroit s'élever le Trône d'un seul Roi.

(b) GUILLAUME le Conquérant,

(c) LOUIS VIII , Fils de Philippe-Auguste.

**Mais que dis-je ! la France aux pieds de la Vic-
toire ,**

Enchaînera ce Peuple enivré de sa gloire ,

Et les lys s'uniront aux palmes de la paix.

Lorsque pour soutenir la grandeur d'un Empire ,

La Justice conspire ,

Le Ciel cède aux vertus , & punit les forfaits.

Eh , que peut d'un vainqueur l'insolente furie

Contre un Roi que défend l'amour de la Patrie ?

Des citoyens armés sont les Dieux des combats :

Voyez-les raffermir des murs réduits en poudre ,

Et détourner la foudre

Qui sur leurs ennemis tombe avec le trépas-

**Quels citoyens pourroient sans se noircir d'un
crime ,**

Refuser leurs secours à l'Etat qu'on opprime !

Les jours de ses besoins sont les jours des héros.

C'est alors que l'honneur père de la noblesse ,

Dissipant la mollesse ,

Fait sortir les vertus des ombres du repos.

Malheur à ces Mortels guidés par leurs caprices ,

**Qui sous de nouveaux Cieux emportant leurs ser-
vices ,**

Insultent leur Pays , jusque dans les dangers.

Enfans ingrats ! pareils à ces plantes chéries ,

Qui dans leur sol nourries ,

Vont produire des fruits aux climats étrangers.

SABATIER

*A M. CROMOT , premier Commis des
Finances , sur le Cordon de l'Ordre de
S. MICHEL, que le Roi lui a accordé.*

J'AI vû de tes heureux travaux
Briller sur toi la récompense ,
Citoyen , dont la vigilance ,
Occupée au bien de la France ,
Fuit les plaisirs & le repos.
CROMOT , de ma reconnoissance
Reçois un tribut mérité ;
Permetts qu'en toi ma main encense
L'activité , l'intelligence
La franchise & l'égalité.
Tendre ami , protecteur sincère ,
Esprit vif , sans présomption ,
La fortune aveugle & légère ,
En ta faveur , dément son nom.
Tandis que d'une main propice ,
Elle te flatte en souriant ,
Je m'applaudis en te voyant
Fixer désormais son caprice.
Ton cœur sensible & généreux
Au mien s'est fait assez connoître :
Quand tu peux faire des heureux ,
Tu sens mieux le plaisir de l'être.

De tes Ayeux, pleins du Dieu Mars,
L'impétueuse hardiesse
Jadis au milieu des hazards,
A leur sang acquit la noblesse.
De leur nom aux champs de l'honneur
Ils illustrerent la mémoire !
Qui travaille à notre bonheur
Dégénère-t-il de leur gloire ?
Poursuis, redouble chaque jour
Pour un Prince, qui veut qu'on l'aime,
De respect, de zèle & d'amour ;
Il daigne s'animer lui-même.
De cette amour, qui fait ta loi,
Chéris bien ce prix honorable.
C'est des bontés du meilleur Roi
Un gage aussi beau que durable.
La récompense du talent
A nos yeux doublement honore
Et le Monarque bienfaisant,
Et le sujet qu'elle décore.

B R U N E T.

A Paris, le 28 Décembre 1761.



*A MM. les Officiers du Régiment de la
COURONNE , sur l'offre qu'ils ont
faite au Roi d'un mois de leurs ap-
pointemens , * pour être employé à la
Marine de S. M.*

LÉGION de héros, que la gloire environne,
Guerriers si dignes de renom ;
Que vous méritez bien, soutiens de la Couronne,
D'être décorés de son nom !

*Par M. DE PARDIERE , ancien Officier du Ré-
giment de la COURONNE, Abonné au Mercure.*

* S. M. a reçu avec bonté les offres de MM. les Offi-
ciers , & leur a donné le double en gratification.

É P I T R E ,

*A M. le Comte de * * * .*

ENTOURÉ du triste cortége
D'une Garde , d'un Médecin ,
Et de la fièvre qui m'assiége ,
Le corps malade & l'esprit sain ,
Cher Comte, sans misantropie ,
Je pourrois , Epictète en main ,
Moraliser le genre humain

Sur tous les dégoûts de la vie.
Mais, tranquille au sein des douleurs,
De l'air indifférent d'un Sage
J'ai vu la fleur de mon bel âge
Perdre ses plus vives couleurs.
L'Amour seul m'arrache des pleurs
Pour une Maîtresse volage.
Mais en m'enlevant la santé,
Et le cœur léger de *Thémire*,
Les Dieux ne m'ont point tout ôté:
Puisque je touche encor ma lyre.
D'*Horace* avoir l'heureux délire,
C'est avoir l'immortalité.
Pour calmer le mal qui me presse,
Je vois sans cesse à mon côté
L'Amitié, dont l'œil me caresse,
Et sa compagne la Gaité,
Qui badine avec la Sagesse.
Un tel état d'infirmité
Vaut bien la santé d'un stupide,
Dans son existence insipide
Végétant sans activité.
J'ai presque vu l'heure dernière,
Comte aimable, où j'allois gaiement
Fermer ma pesante paupière
Pour ne l'ouvrir qu'au jugement.
Puis étendu dans une bière,
A l'Eglise premierement,

40 MERCURE DE FRANCE.

En marmotant quelque prière ,
 On m'auroit porté tristement ,
 Et dans un coin du cimetière ,
 Descendu dans un monument.
 Un Curé fort humainement
 M'eût embarqué pour l'autre monde ,
 Où de tous côtés on abonde
 Dans le plus leste accoutrement.
 J'aurois vu là tous vos confreres
 En esprit , en aménité ,
 Les *Nemours* & les *Bassompieres* ,
 Vos rivaux en urbanité ,
 Nos Maîtres en belles manières.
 La *Fare* , *Chapelle* , *Chaulieu* ,
 Toujours les mêmes dans ce lieu ,
 Epicuriens inséparables ,
 Qui libertins , mais agréables ,
 Enjoués , polis & galans ,
 Joignoient les plaisirs aux talens ,
 Et n'en étoient que plus aimables :
 Vous seriez fort bien avec eux.
 Mais des Beautés un peu coquettes
 Des amis vrais & généreux
 Vous trouvent bien mieux où vous êtes :
 Restez-y pour les rendre heureux.
 Pour moi , du songe de la vie
 J'aime à prolonger le sommeil ;
 Et je bénis mon bon génie .

D'avoir différé mon réveil.
En vain l'orgueil & la folie
D'un vernis de philosophie
Veulent embellir le trépas :
J'aime mieux être ici *Sofie*
Que d'être *Amphitryon* là-bas.
Je vais donc accorder encore
Mon luth que j'avois démonté ;
Et chanter la nouvelle Aurore
Dont la bienfaitante clarté
A mes regards va faire luire
Le jour heureux de la santé.
D'une main facile & légère
Je jouerai sur mon flageolet
Des airs composés pour *Glycère* ;
Et malgré son divin sifflet ,
S'ils ont le bonheur de vous plaire ,
Je n'envirai rien à *Blavet*.
S'ils charmoient la belle *Livie* ,
Et que *Meuse* * , animant mes sons
D'un regard qui donne la vie ,
Daignât sourire à mes chansons ,
Je serois un objet d'envie.

Par M. LÉGIER.

* Madame la Comtesse de CHOISEUL, Meuse.

*ESSAI sur les Sentimens que nous
devons à nos Amis après leur mort.*

LE Sage *Lælius* ayant perdu par une mort trop prompte le Vainqueur de Carthage & de Numance , le plus grand des Romains , le meilleur des Mortels & le plus tendre des amis , donne à la nature quelques larmes dont une raison supérieure tarit bientôt la source. » *Scipion* est heureux ! s'écrie-t-il , les Dieux justes se sont hâté de couronner ses vertus : voudrois-je par de ja- louses larmes lui envier sa gloire & sa félicité ? C'est à lui de plaindre un ami encore sujet aux malheurs de la condition humaine , c'est à lui d'aspirer à l'instant de notre réunion , c'est à moi de l'attendre avec constance. Ce Héros rougiroit pour moi ; si la douleur de sa perte m'arrachoit un seul jour aux devoirs de la société ou au service de la Patrie.

Voilà sans doute des réflexions bien sublime & une conduite bien vertueuse.

Orphée perd *Euridice*, il descend dans l'Empire des ombres , il fléchit *Pluton* ,

il ramene *Euridice* au séjour de la lumière , il la perd une seconde fois , & pour toujours. Par une tendre impatience de la revoir , il signale son désespoir par des efforts impuissans pour la reconquérir , par les regrets éloquens dont il remplit la Thrace , par les chants lugubres dont *Euridice* est l'objet éternel , par le refus constant de toute consolation. Victime de sa tendresse pour *Euridice* & de son indifférence pour toute autre femme , il expire d'une mort cruelle ; sa tête arrachée de son corps flotte sur les ondes de l'Hébre ; le dernier mot que sa bouche prononce est le nom d'*Euridice*.

Voilà , peut-être , de grandes fautes ; mais voilà des sentimens tendres. *Lælius* aimoit la gloire , la sagesse , la vertu ; *Orphée* aimoit *Euridice* : admirons *Lælius* , imitons *Orphée*.

Le nombre des hommes qui pensent est bien petit , celui des hommes sensibles l'est peut-être davantage ; craignons , en cherchant un héroïsme supérieur à la Nature , de fournir de nobles prétextes à la cruelle indifférence. Le Sage & l'Insensible peuvent parler comme *Lælius* ; l'Amant seul agira comme *Orphée*.

44 MERCURE DE FRANCE.

Toute tendresse est nécessairement intéressée. On veut voir, on veut entendre l'objet aimé; il ne suffit pas de croire sa félicité réelle, il faut en être certain, il faut en être témoin, il faut en jouir. D'ailleurs si nos amis nous aiment encore dans le séjour de la gloire; (& pourquoi ne nous aimeroient-ils plus?) Croyons-nous qu'ils puissent goûter en notre absence une joie inaltérable? Ne leur manque-t-il pas toujours de la partager avec nous? Sans doute la plénitude du bonheur est réservée au moment de la réunion. Plaignons-les donc d'être heureux sans nous, ils le sont trop imparfaitement. *Castor & Pollux*, toujours séparés, ne sont jamais contents. L'alternative perpétuelle de leur gloire enlève à *Pollux* le prix le plus flatteur de sa tendresse généreuse, celui d'être témoin du bonheur qu'il procure à un frère si chéri.

Il est donc vrai que nous pouvons, que nous devons même pleurer nos amis morts, & parce que nous sommes privés d'eux, & parce qu'ils sont privés de nous. Je le répète, *Lælius* s'égaré dans son héroïque sagesse. Le sentiment est un guide plus sûr.

J'aime mieux ce même *Lælius*, lorsqu'

que ramené à la Nature , malgré sa Philosophie , il s'exprime ainsi.

» Le souvenir de notre amitié , est
 » un bien dont je jouis avec une joie
 » tendre & pure. Le bonheur d'avoir
 » vécu avec *Scipion* , me paroît répan-
 » dre sur toute ma vie , un éclat qui
 » l'embellit & qui l'honore.

Sentiment délicat & vrai ! Ne sentons - nous pas en effet que notre Etre s'aggrandit & s'illustre à nos yeux au souvenir flatteur de nos liaisons avec de grands hommes qui ne sont plus ? Un mouvement confus d'orgueil & de tendresse , nous élève jusqu'à eux & nous associe à leur gloire. J'ai vu , (disons-nous avec joie , avec douleur , avec une vanité secrète) j'ai vu , j'ai aimé ; j'ai intéressé à mon sort un *Rousseau* , un *Destouches* , un *Montesquieu* ; l'un m'enflammoit du feu de son génie , je voyois l'autre saisir avec finesse des ridicules qu'il peignoit avec force , le troisième , Philosophe immortel , me dévoiloit des vérités profondes , & m'offroit sans cesse l'image de la vertu simple & noble qui animoit son cœur. Quels Ecrivains ! Quels Citoyens ! Quels Sages ! Le Ciel les envioit à la terre.

46 MERCURE DE FRANCE.

Nimum vobis humana propago.

Visa potens , Superi , propria hæc si dona fuissent.

Non , je ne reverrai jamais des hommes tels que les *Thésées* & les *Pirithoïis*, disoit naïvement le vieux *Nestor* aux *Agamemnon*s & aux *Achilles* : propos qui flattoit peu sans doute les héros vivans , mais qui regagnoit du côté du sentiment, ce qu'il perdoit du côté de l'Art.

Lælius rejette avec horreur & avec raison le système impie & cruel , qui bornant toute notre existence à cette vie si courte , nous enlève la consolation de croire nos amis heureux & l'espérance de les revoir pour ne les perdre jamais. L'opinion des Sages , l'intérêt des hommes , la justice des Dieux , le desir de l'Immortalité imprimé dans tous les cœurs , le sentiment intérieur , tout nous rassure contre l'affligeante idée du néant.

Non , nous ne mourons pas tout entiers , ma chère *Rosalie* ! nos nœuds ne sont pas rompus pour toujours ; la loi du destin qui nous sépare n'est point irrévocable ; nous ferons réunis dans un séjour plus heureux ; nous goûterons des plaisirs plus durables ; le doute

seroit criminel , hélas ! il seroit plus triste encore. Quoi ! tu ne serois plus rien ! Quoi ! tu ne m'entendrois plus ! Quoi ! cet attachement si vrai , si profond , cette admiration de tes talens & de tes vertus , cet amour immortel de tes charmes , ce desir ardent de te rejoindre , ces monumens que mon cœur érige à notre amitié , rien ne pourroit ni te flatter ni t'attendrir ! Cette âme si éclairée , si sensible , ne penseroit plus , n'aimeroit plus ! Le néant l'auroit engloutie ! Qu'il est heureux de ne pouvoir se livrer sans crime à un pareil soupçon ! Tu vis , ma chère *Rosalie* ! Tu veilles du haut des Cieux sur l'amant qui t'adore , tu l'attires à toi par tes vœux , tu le distingues enfin de cette foule d'esclaves fugitifs que le plaisir enchaînoit à ton char , & que la Mode & la Frivolité emportent dans leur tourbillon. S'ils ont pu t'oublier , étoient-ils dignes de t'aimer ? Qu'ils s'enivrent de voluptés & d'erreurs , il m'est plus doux de pleurer sur ta tombe que de partager leurs plaisirs. Est-il donc encore des plaisirs ? Est-il des beaux jours sans *Rosalie* , sans la plus belle , sans la meilleure des femmes ? Que l'amour étoit tendre dans ses yeux ?

48 MERCURE DE FRANCE.

Que l'amitié étoit vive dans son cœur
Tel étoit son empire sur les nôtres, que
tous ses amans liés entr'eux par une
chaîne aimable, s'étonnoient d'être ri-
vaux & amis.

Pourroient-ils se lasser de payer à sa cendre
Le tribut de ces pleurs que l'Amour fait répandre?
Le chef-d'œuvre des Dieux, le temple des vertus,
Le lien des Mortels, l'humanité n'est plus!

Où retrouver ailleurs ce commerce
délicieux, dont l'enjoûment & la sagesse
varioient l'égalité toujours constante,
toujours animée par le sentiment? Où
retrouver cette modestie si noble qui
cachoit sa supériorité aux esprits mé-
diocres & la laissoit deviner aux esprits
éclairés, cette indulgence généreuse
pour les défauts de l'humanité, cette
horreur des plaisirs honteux de la mé-
disance, & des plaisirs cruels de la
raillerie; ce talent inconnu d'obliger
sans faste, d'affaisonner un bienfait, d'en-
flammer la reconnoissance en la refu-
sant, de défarmer l'ingratitude en ne
la voyant pas? Où retrouver enfin cet
assemblage de vertus sublimes & de foi-
blesse aimables, qui balancées, em-
bellies, épurées les unes par les autres,
formoient

formoient un ensemble si parfait? Brillante & légère dans le Monde, solide & profonde dans la retraite, adorable en tous lieux, telle étoit *Rosalie*.

Non, nous ne reverrons jamais
De si beaux yeux, d'âme si belle;
Le Plaisir a perdu ses traits,
Les Amours sont morts avec elle;
Zéphire, au retour du Printemps,
Rajeunit en vain la Nature.
De nos jardins & de nos champs,
De tous les lieux, de tous les temps,
Rosalie étoit la parure.

Que m'importent ces fleurs & ces ombrages frais
Dont *Rosalie*, ô Ciel! ne jouira jamais.

Ce n'est plus sur son sein que la rose nouvelle,
Exhale en expirant ses parfums précieux,
Ce vif émail des prés, ce tendre azur des Cieux.

Ces beaux jours ne sont plus pour elle,
Ce Soleil bienfaisant n'éclaire plus ses yeux.
Quand les frimats glacés, déployant les ténèbres,
Enferment l'Univers dans leurs voiles funèbres,
Je crois de son tombeau partager les horreurs,
Cette idée effrayante a pour moi des douceurs.
Hélas! dans quel séjour plus odieux encore
Ne volerois-je pas pour la voir un instant?
Eh! qu'importe en quels lieux l'amant tendre &
constant

S'unisse à l'objet qu'il adore? C

50 MERCURE DE FRANCE.

O ma chère *Rosalie* ! Je revois souvent avec un plaisir amer les lieux que tu habitois ; je les crains & je les aime ; j'y suis moins privé de toi ; ils me retracent tes pensées , tes discours , tes sentimens. Je crois te revoir & t'entendre ; avec quelle ardeur je saisis cette illusion délicieuse !

L'âme de *Rosalie* en ces jardins respire ;
Je le sens aux transports que leur aspect m'inspire,
Aux soupirs de mon cœur agité tour-à-tour ,
De douleur , de plaisir , de regret & d'amour.

Quand on a perdu l'objet d'un attachement si légitime , quels dédommagemens peut offrir ce monde inconstant & frivole ! Par quels liens attache-t-il à la vie ? Quelle espérance laisse-t-il de s'enflammer encore ?

Pour qui ? Pour cet essain de Beautés étourdies ;
De préjugés honteux superbement nourries ,
Automates brillans qu'anime un vain plaisir ,
Qu'on peut toujours tromper & jamais attendre ?

O vous , âmes délicates & vertueuses ! toujours fidelles à vos premiers feux dont le tombeau seul a pu éteindre l'ardeur ; la mort ne vous a ravi aucun de vos droits : revivez à jamais dans le

cœur de vos amans ; gravez - y votre image en traits ineffaçables. Ils n'imiteront pas sans doute l'excessive tendresse de ce Calife * des Sarrazins , qui après dix-huit jours de larmes & de désespoir , mourut sur le cadavre de sa maîtresse ; mais qu'ils ne respirent du moins , que pour vous reproduire sans cesse par le souvenir le plus tendre de vos sentimens & de vos vertus.

Cependant toute la sphère de nos sentimens doit-elle se borner à l'Amour ? Est-ce aux Amans seuls que je recommande ce souvenir généreux des objets qu'ils ont aimé ? Un Ami , un Parent , un Bienfaiteur aimable doivent-ils être oubliés quand ils ne sont plus ? Je le demande aux cœurs sensibles & capables de reconnoissance.

L'Amitié (il y a longtems qu'on le dit & qu'on l'ignore) , l'Amitié est le plus grand des biens , un Ami est le trésor le plus précieux du Sage. Il donne de l'éclat à la prospérité ; il adoucit l'amertume de l'adversité ; il dissipe les langueurs de notre âme abattue ; son feu nous échauffe ; ses lumières nous éclairent ; son courage nous

* Yezid 2. Voyez *Maimb*, Hist. des Iconoclastes.

52 MERCURE DE FRANCE.

soutient; ses conseils nous dirigent; sa voix calme nos passions; sa main ferme les abîmes qu'elles ouvrent sous nos pas, & nous applanit les routes de la vertu. Pourrions-nous ne pas bénir éternellement la mémoire de ceux à qui nous devons de tels avantages? Mais quand ils n'auroient eu pour nous qu'un attachement stérile, n'est-ce rien que la douceur d'être aimé, & ne devons-nous rien à qui nous la procuré?

Le respect des Parens est un devoir sacré qu'imposent la Nature & la Loi: mais ce sentiment nécessaire est-il un assez digne prix de tous leurs bienfaits, & ne les honoreroit-on pas mieux par la plus vive tendresse? Pourrions-nous chercher à borner leurs droits, tandis que nous leur devons tout? Qu'avons-nous qui ne soit à eux? Le bonheur d'exister, celui de penser & de sentir, sans lequel le premier seroit peu de chose; tout notre être enfin est leur ouvrage, & combien cet ouvrage leur a-t-il coûté de travaux, de soins, de dépenses, d'inquiétudes, de sacrifices! Avec quelle tendresse ces Génies tutélaires veilloient sur nous! A combien de dangers & de malheurs que nous ne connoissons pas, leur prudence sçavoit-

elle nous arracher ! Nous reposions en paix à l'ombre de leurs ailes ; ils travailloient , & nous jouissions ; ils portoient le fardeau toujours incommode , toujours pesant des affaires domestiques , & ne nous imposoient que le joug léger de l'obéissance & de l'amour. Nous étions l'objet de toutes leurs entreprises , de toutes leurs démarches , de tous leurs sentimens : si nous avons rempli leur espérance , nous les avons rendus heureux ; si nous l'avons trahie , ils nous ont pardonné , ils nous ont plaints , & ne nous ont pas moins aimés. Que la Foudre écrase ceux dont la noire ingratitude pourroit vouloir les contrister pendant leur vie ou les oublier après leur mort ! Sans doute une des plus dures conditions de la Nature humaine , est la nécessité de voir frapper des têtes si chères , ou de leur laisser , en mourant avant elles , le long désespoir de nous avoir perdus.

La reconnoissance n'est pas le seul sentiment qu'on doive aux Bienfaiteurs. Les *Titus* , les *Marc-Aurele* , les *Louis XII* , les *Henri IV* , ces Héros bienfaisans , ces imitateurs sublimes de la Divinité , ont droit à la vénération & à l'amour de tous les âges. Que ceux qui , sui-

54 MERCURE DE FRANCE.

vant de si nobles traces, ont consacré leur puissance ou leur fortune au bonheur de l'humanité, partagent avec eux un prix si flatteur ; aimons à célébrer leurs vertus, à publier leurs bienfaits, à les venger de la mort, à les sauver de l'oubli ; souvenons-nous, sur-tout, que la meilleure manière de les honorer, est de les imiter.

L'excès est permis dans de tels sentimens ! Puisse l'horrible empire de la haine être détruit à jamais ! Puisse la triste indifférence expirer avec elle ! Que, s'il se peut, la tendresse anime, gouverne, unisse tous les cœurs ! Mais quels que soient les objets de notre attachement, pères, enfans, amis, maîtresses ; que notre sensibilité ne finisse point avec leur vie ; qu'elle les suive au-delà du tombeau ; qu'elle se signale par les regrets les plus sincères & les plus constans. Les défauts de nos amis, leurs foibleesses, leurs torts, leurs ridicules sont ensevelis avec eux. Pourquoi s'en souviendrait-on, quand on n'en souffre plus ? Malheur à qui goûteroit le plaisir cruel de s'en entretenir encore : leurs talens, leurs vertus, leurs bontés doivent seuls nous occuper, nous attendrir, nous arracher ces douces larmes que la frivolité ne

connoît point, que la dureté condamne ; mais dont la vertu sent tout le prix.

En effet, interrogeons nos cœurs, nous les trouverons pleins de respect pour les exemples célèbres d'attachement & de constance.

Pompeïa Gracina pleure pendant quarante ans la mort de *Julie*, fille de *Druſus* ; en vain la jeunesse & la fortune lui offrent mille consolations, elle n'en veut point d'autre que celle d'entretenir l'ombre de son amie au fond de son tombeau, jusqu'à ce que leurs cendres y soient confondues.

Néron ordonne la mort de *Sénéque*, qui n'étoit coupable que d'avoir élevé ce monstre qu'il eût fallu étouffer au berceau ; *Pompeïa Paulina* se fait ouvrir les veines en même temps que son mari. *Néron*, par un mouvement, dirai-je d'humanité ou de barbarie, fait arrêter le sang de *Paulina*, & veut qu'on prenne soin de sa vie, mais une pâleur mortelle grava toujours sur le front de cette femme admirable le témoignage glorieux de son courage & de son amour.

Qui ne connoît l'étonnante fermeté de *Porcie* ! Elle effaça celle de son Père & de son Epoux ; en vain mille yeux

56 MERCURE DE FRANCE.

attentifs veillent sur ses jours , en vain on refuse à ses mains le secours des armes ; l'horreur de survivre à *Caton* , à *Brutus* , à la liberté , va lui en fournir , elle avale des charbons enflammés. Ce supplice horrible lui paroît doux , puisqu'il la rejoint aux objets de sa tendresse.

Mais les Anciens étoient-ils seuls capables de ces grands témoignages d'amour ? La Nature & le Sentiment peuvent-ils moins sur le cœur des François ? Les âmes douces & tendres jugeront si le Mausolée érigé par la Maréchale de *Montmorenci* à la mémoire de son illustre & malheureux époux , si les pleurs dont elle arrosa trente ans ce Monument superbe , ne valent pas bien les charbons de *Porcie*.

Les troubles d'Italie amènent à *Pouzzol Louis* , Comte de Montpensier ; il va prier & pleurer sur la tombe où la faim , la fatigue & la maladie avoient plongé son brave & malheureux Père. Son âme se recueille toute entière pour s'occuper des infortunes de ce Père adoré ; une émotion vive & tendre s'empare de ses sens ; une douleur profonde les pénètre ; la fièvre s'allume dans ses veines ; on le transporte à Naples , où il expire.

L'orgueil & la cruauté immoloient autrefois des Eſclaves ſur le bucher de leurs Maîtres ; on croyoit honorer leurs funérailles en outrageant ainſi la Nature. L'Amour honora, par de plus nobles viſtmes, les obſèques de *Charles VIII*. Des monumens publics attellent que deux de ſes Officiers, l'un Archer de ſes Gardes, l'autre Somméliier, y moururent de douleur. Comment l'hiſtoire qui nous a transmis les noms & les crimes de tant de Tyrans & de Rebelles, a-t-elle pu oublier les noms reſpectables de ces deux fidèles Sujets ?

Dominique de Vic, ce Héros, dont la valeur & la vigilance avoient puni dans Saint-Denis la témérité impétueuſe du jeune Duc *Daumale*. *De Vic* donna auſſi au meilleur des Rois ce triſte & ſincère témoignage d'une tendreſſe que les Rois inſpirent rarement. Si quelqu'un méritoit d'être aimé ainſi, c'étoit ſans doute *Henri IV*. Pouvoit-on vouloir ſurvivre à ce Roi citoyen, à ce Père du Peuple, à cet ami de l'humanité ? *De Vic* eut la douceur de le ſuivre au tombeau, & de couronner ſes longs ſervices par une mort plus glorieuſe que celle qu'il avoit tant de fois cherchée dans les combats.

C v

Généreuses victimes du sentiment , que vos noms gravés en traits de feu dans les fastes de la Tendresse , soient vainqueurs du temps & de l'oubli ! Vous méritez bien plus d'être immortels que tous ces Conquérans , dont notre erreur a tant admiré la valeur féroce & funeste. Ils furent l'effroi du Monde , vous en fûtes l'ornement. La véritable gloire des hommes est d'être bons & sensibles.

Mais la tendresse pour les Morts ne peut-elle se prouver que par la mort même ? Serons-nous exclus du nombre des vrais Amis , si nos organes , plus robustes , résistent aux plus vives impressions de la douleur ? Non , sans doute : La même gloire nous attend , pourvû que nous remplissions , à l'égard des Morts qui nous furent chers , toute l'étendue de nos devoirs , pourvû que la malignité qui voudroit troubler leurs cendres , trouve en nous des contradicteurs intrépides , & qu'aucune considération humaine ne nous empêche de les défendre , de les louer , de les aimer publiquement ; c'est-là que la politique est un crime , & la tolérance une prévarication : notre zèle pour leur gloire doit redoubler ; c'est à nous seuls que le soin

de la défendre est confié, puisqu'ils ne sont plus.

Charles VII. vient d'expirer, déjà Meun est désert; le Vainqueur des Anglois, le Libérateur de la France est abandonné; ses Courtisans ont oublié ses bienfaits & sa gloire; les routes du Brabant sont couvertes d'ambitieux & de flatteurs; le Comte du Maine court à Genep préparer la perte du Comte de Dammartin; la flatterie ose féliciter un Prince dénaturé du malheur d'avoir perdu un Père respectable; on censure le gouvernement de *Charles VII.* on avilisse ses exploits, on flétrit son caractère; & ces degrés honteux élèvent à la faveur & à la fortune. Voyez d'un autre côté le grand, le généreux, le magnifique *du Châtel*, conduisant à Saint Denis le convoi du même *Charles VII.*, avançant les frais de sa pompe funébre, & ne les réclamant point, arrosant ses cendres de larmes héroïques, mettant hardiment dans les fers ceux que la voix publique accuse de la mort du Roi, bravant le courroux de l'implacable *Louis XI.*, dédaignant fièrement le prix de ses services, content d'un asyle où il puisse pleurer en paix son Maître & son Ami. Qui de nous à ce double spectacle

60 MERCURE DE FRANCE.

ne sent son cœur faisi d'admiration & de tendresse pour *du Châtel*, autant que de mépris pour tous ces vils esclaves de la fortune? Ainsi la vertu est toujours sûre de sa récompense, ainsi le vice ne peut échapper à l'opprobre qui le suit.

Puis-je encore estimer *Pétrarque*, lorsqu'après le trépas de sa chère & fidelle *Laure*, il rend graces au destin d'avoir brisé ses chaînes, d'avoir entièrement éteint des feux dont il paroît rougir & qui faisoient sa gloire? Puis-je estimer cet ingrat, quand il s'applaudit d'avoir oublié *Laure* aussi parfaitement que s'il ne l'eût jamais vue, quand il ne veut pas même laisser à la mort & au temps tout l'honneur de cet oubli, & qu'il assure avec complaisance que sa légéreté avoit déjà commencé l'ouvrage? Est-ce *Pétrarque* qui tient ce langage odieux? *Pétrarque*, moins célèbre par ses Ecrits que par sa tendresse, *Pétrarque*, le modèle des cœurs sensibles? Que le Philosophe est indigne du respect que la postérité conserve pour l'Amant!

Cette facilité malheureuse que nous avons d'oublier les objets qui nous ont été les plus chers, est sans doute une des plus grandes foiblesses de l'humani-

té : mais quelle foiblesse plus grande encore d'oser s'en glorifier !

L'*Homère*, le *Sophocle*, l'*Aristippe*, l'*Anacréon* François, à qui la postérité prodiguera une admiration dont les Contemporains sont toujours avares, me donne une aussi haute idée de son âme que de ses talens, lorsque dans les transports d'un éloquent désespoir, il met au rang des Dieux l'inimitable *le Couvreur*, ou lorsqu'après dix ans il consacre aux Manes de son ami *Genonville* des Vers dignes de l'immortalité.

Suivons ces vertueux exemples ; que nos amis vivent à jamais dans nos cœurs ; & méritons de vivre à jamais dans le cœur de nos amis.

VERS de M. PIRON, à M. De FÉNELON, sur sa Tragédie d'ALEXANDRE.

Pour nous peindre le grand & malheureux
Pompée,

Il ne falloit pas moins qu'un Roi de l'*Hélicon* :
Du sublime *Corneille* il falloit le crayon.

Pour peindre le cruel & l'implacable *Atrée*,
Il nous a fallu *Crébillon*.

62 MERCURE DE FRANCE.

Pour peindre *Bérénice* & plaire ,
Il fallut un *Racine* , un Roi des beaux-Esprits.
Et de *Philippe* enfin , pour nous peindre le fils ,
Il nous falloit l'esprit d'un Militaire.

LE mot de la première Énigme du Mercure de Février est *la Chape*. Celui de la seconde est *le zéro*. Celui du premier Logogryphe est *Charmante* , dans lequel on trouve *Char* & *Mante* ; le premier qui commence le mot est du genre masculin , & le dernier qui le finit est du féminin. C'est ce qu'on a voulu exprimer par ce vers :

Ma tête est mâle & ma queue est femelle.

Celui du second Logogryphe est *Poire* , dans lequel on trouve *Pô*, *Roie*, *roi* , *ire* , *pire* , *or* , *io* , *oie* , *pie* , *ré* , *repi* , *ô* , *péri*. Celui du troisième est le pronom *mon* , dont l'inversion est *nom*.

E N I G M E.

Ja suis d'une figure ronde ,
Dans tous les Pays très-connu ;
On ne peut cependant me trouver dans le monde.
Ceci va te paroître un Conte biscornu :

Toujours en paix , jamais en guerre ,
 On ne me voit point sur la terre ;
 Je tiens le haut rang dans les Cieux ;
 Je suis même au-dessus des Dieux.

Lecteur , enfin , sans un prodige extrême ;
 Je suis un corps souvent séparé de lui-même.

M. L. M. D. B.

A U T R E.

Du l'esprit & du corps je présente un miroir ,
 Je fais ouvrir les yeux & l'on ne peut me voir ;
 A ma production, ô merveille étonnante !
 Un seul sexe suffit , sans douleur il m'enfante ;
 Je ne puis exister sans l'esprit & le corps ;
 Sans être aucun des deux, ils sont mes deux ressorts ;
 A l'Univers entier je suis d'un grand usage ;
 Et partout on se plaît à tracer mon image ;
 Par mon rapide vol je plane dans les airs ;
 Je me plais à la Ville ; & me plais aux Deserts ;
 Je suis agent d'amour ; une source de haine ;
 Un gage précieux de la foi souveraine ;
 Sur tous les animaux mon empire s'étend ;
 A mon ordre , par fois, homme & brute se rend ;
 J'accorde les humains ; c'est moi qui les divise :
 A tous ces traits, Lecteur , connois-tu ma devise ?]

*Par M. CASSASSOLLES, Médecin à Lisle-en-
 dodon.*

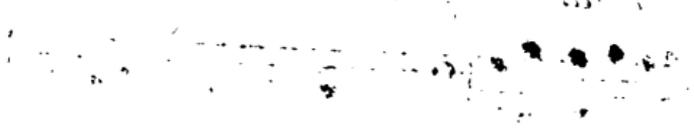
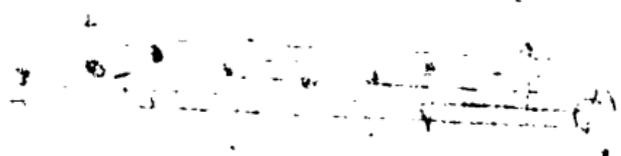
 L O G O G R Y P H E.

L E S Champs sont mes lieux favoris ;
 J'ai maints frères grands & petits ;
 Souvent dans les Chançons , nous tenons notre
 place ;
 Mon nom par un homme illustré
 Sera transmis de race en race
 Mais où vais-je ? Prenons un vol plus mesuré.
 Mon tout décomposé présente
 Un Peuple à sa couleur connoissable ; une plante ;
 Un chemin ; son obstacle ; un amas d'eau bour-
 beux ;
 Désagréable à voir , à sentir plus affreux ;
 Un élément ; ce qui le dompte ;
 Chut ! je babille trop . . . Tu ne devines pas ,
 Lecteur ? Ah ! pour toi j'en ai honte !
 Vers la fin du Carême , attends , tu me verras .

DE CHARTRAIT , près Melun.

A U T R E.

V O U L E Z - V O U S me trouver , *Thémire* ?
 Debout je suis un arbre. Ecoutez bien ceci ;
 Renversez-moi je suis... Je n'oserois le dire ;
 Car sur ma foi vous diriez si !



Gracieusement.

J'aime en toi ce rire enfantin, Ce
cœur où règne l'innocence, Cet esprit déli-
-cat et fin, Cette humble et modeste dé-
-votion: Du Dieu dont tu portes les
traits On admire en toi les traits, Mais tu n'en
as pas l'inconstan- - ce.

Gravé par M^e Charpenié

Imprimé par Tournelle

A U T R E.

Je vais au Pré lorsque le foin y roule.
Prenez un bout, je cours : prenez l'autre , je coule.

C H A N S O N.

J'A I M E en toi ce rire enfantin ,
Ce cœur où régne l'innocence ,
Cet esprit délicat & fin ,
Cette humble & modeste décence :
Du Dieu dont tu portes les traits ,
On admire en toi les attraits ;
Mais tu n'en as point l'inconstance.

COURTOIS.

 ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*EXTRAIT d'une Lettre du Pere
BARRÉ, Chanoine Régulier de
Sainte Gèneviève, Chancelier de l'U-
niversité de Paris, sur l'unité de la
Monarchie Française.*

IL est certain que l'unité de la Monarchie Française a souffert des interruptions. Clovis, mort en 511, laissa quatre fils, Thiérri, Clodomir, Childebert & Clotaire, qui partagerent entr'eux ses Etats; chaque Prince, dans son partage, fut indépendant, & Roi des Francs. On croyoit alors que tous les Fils d'un Monarque naissoient avec un droit égal à sa Couronne. *Le Roi mourut, disent nos vieilles Chroniques, & sa Monarchie fut partagée entre ses enfans mâles.*

La plupart de nos Publicistes se tiennent qu'après la mort de Clovis, les quatre Royaumes furent les membres d'une seule Monarchie, par la raison que les

quatre Rois s'accorderent à maintenir le Gouvernement de leur Père. Mais, pour qualifier un Etat, dit un savant Pseudonyme (a), on regarde moins à l'union, qu'aux personnes qui gouvernent souverainement. Dans une Monarchie il ne faut qu'un Prince qui commande; autrement on pourroit donner ce nom à une République gouvernée par des Sénateurs bien unis (b).

En 560, Clotaire I. recueillit la succession des Rois ses frères; il regna seul environ un an & demi. L'unité de sa Monarchie fut interrompue par les Princes ses fils; Charibert eut le Royaume de Paris; Gontram celui d'Orléans; Sigebert fut Roi d'Austrasie, & Chilperic de Soissons: tous gouvernerent par indivis l'Aquitaine & la Provence. Ce dernier Gouvernement fut donc Aristocratique.

Une Province, une Ville qui auroit trois ou quatre Rois, n'en auroient aucun; ce fut la destinée de Paris après la

(a) Hippolit. à lapide, part. 1. cap, 18.

(b) Lorsque dans l'Empire Romain regnoient de concert deux ou trois Empereurs, la Monarchie étoit changée en Aristocratie: elle retournoit à son unité, quand l'autorité souveraine revenoit à un seul Prince.

68 MERCURE DE FRANCE.

mort de *Charibert* arrivée en 566. *Gontram*, *Sigebert* & *Chilpéric* partagerent son Royaume ; Paris en étoit la Capitale ; les trois Rois convinrent de la gouverner à *forces communes*. Paris fut donc soumis à un Triumvirat qui finit en 613. Telles furent sous la première race des Rois Francs, les vicissitudes de leurs dominations, tantôt partagées, tantôt réunies ; que cet usage ait été conforme ou non à la bonne politique, c'est ce qu'on n'examine pas ici ; il suffit, pour le dessein historique de cette Lettre, que les Successeurs de *Clovis* l'aient suivi.

Les partages de la Monarchie Française n'ont point empêché les Sujets d'un Prince d'être Regnicoles sous la souveraineté d'un autre. Un Acte revêtu des formalités civiles dans le Royaume de Paris, étoit légitime dans ceux d'Orléans, de Metz & de Soissons ; c'est en ce sens qu'un Concile de 528 (c), déclare que la pluralité des Souverains n'étoit pas contraire à l'unité de la Monarchie Française, parce que son Gouvernement civil étoit le même dans ses quatre Royaumes : mais lorsqu'il s'agit

c) *Concilium Aurelian.*

de leur Etat politique, il faut revenir à la maxime, qu'une Monarchie ne suppose qu'un seul Prince pour la gouverner souverainement; partagez-la en plusieurs Royaumes, vous ferez plusieurs Monarques.

Carloman & Charles, Princes de la seconde Race de nos Rois, succéderent à *Pepin* leur père, le premier, en Austrasie; l'autre, dans la Neustrie: *Carloman* mourut en 771. *Charles* surnommé *le-Grand*, regna seul: la vaste étendue de sa domination en rendit difficile le gouvernement. *Charles* créa des Royaumes; mais son Empire & l'autorité politique ne perdirent point leur unité; il retint la souveraineté sur les Etats qu'il avoit donnés aux Princes ses Fils, & les obligea de lui rendre compte de leur gouvernement dans les Plaids généraux.

Louis-le-Debonnaire son successeur, érigea des Royaumes pour ses enfans mâles: mais, à l'exemple de *Charlemagne*, il s'en réserva la suprême autorité. Ayant ensuite désigné *Lothaire* son aîné, pour lui succéder à l'Empire, il ordonna aux Rois, *Louis*, *Pepin* & *Charles-le-Chauve* de présenter à leur Frère son successeur, les dons annuels.

70 MERCURE DE FRANCE.

» L'Empereur, dit *Agobart*, (d) n'a-
» voit pas intention d'établir des Royau-
» mes indépendans; il crut conserver
» l'unité de l'Empire, en plaçant *Lo-*
» *thaire* au-dessus de ses Frères ». Mais
l'inconstance du Prince *Debonnaire*, &
son défaut de fermeté, ruinerent cette
unité : il méla, dit *M. de Montesquieu*,
(e) toutes les complaisances d'un vieux
mari avec toutes les foiblesses d'un vieux
Roi; il mit dans sa famille un désordre
qui entraîna la chute de la Monarchie.

Les partages & le rang de la supériorité diviserent presque toujours *Louis-de-Baviere* & *Charles-le-Chauve*; ils se disputèrent l'Empire : il y eut entr'eux des batailles gagnées & perdues; les avantages & les pertes furent de part & d'autre assez semblables, mais toujours funestes à l'unité de l'Empire : il ne restoit que l'égalité du pouvoir pour accommoder les deux Rois : c'étoit le point, où la naissance les avoit mis, & le seul où ils ne purent rester.

Les Seigneurs, de leur côté, ne voyant point de Maîtres capables de les faire obéir, tournerent contre les Princes &

(d) *Epist. ad Lud. Imper.*

(e) *Esprit des Loix*, seconde Partie.

leurs descendans, les bienfaits qu'ils en avoient reçus : (f) leur liberté dégénéra en licence, & leur fidélité devint sans objet. Les uns changerent de Souverains, d'autres s'attribuerent la propriété de Provinces, dont ils n'étoient que Gouverneurs ; tous enfin s'arrogèrent les droits régaliens, & méconnurent l'autorité suprême des Descendans de Charlemagne.

» Ces maux, dit l'ingénieux *Bodin*,
 » furent les douleurs d'une espèce de
 » Republique grosse d'un Royaume,
 » dont elle accoucha dans le dixième
 » siècle. Les malheurs de la France furent alors si grands, qu'ils ne pouvoient être guéris que par ce remède ; » elle crut recouvrer l'unité de son Empire, en reconnoissant *Hugues Capet* pour son Souverain.

Ce Prince fit couronner son fils *Robert*, mais il ne l'associa pas au pouvoir souverain ; ses premiers Descendans suivirent son exemple ; leur dessein étoit d'assurer le Trône à leur fils aîné, & d'obliger le Clergé & la Noblesse à le regarder comme le Successeur nécessaire à la Couronne.

(f) Origine de la France, tom. II.

Depuis le Roi *Robert*, on a suivi l'ordre de primogeniture & des lignes dans l'auguste succession de nos Rois. Cet ordre a rétabli *insensiblement* l'unité de la Monarchie Française; car il faut convenir que, pendant les regnes des premiers successeurs de *Hugues Capet*, le Gouvernement ne fut pas Monarchique à tous égards. (g) Les Ducs, les Comtes les plus puissans s'arrogèrent, chacun dans sa Province, les droits de la souveraineté; mais cette usurpation, qui fut tolérée dans les Seigneurs les plus redoutables, ne parut pas contraire à l'unité du Gouvernement féodal; tous faisoient au Roi l'hommage de leurs Fiefs; soumission que l'on crut suffisante pour maintenir cette unité; ce lien cependant ne fut jamais assez fort pour la rendre inviolable.

Il falloit rétablir la Monarchie politi-

(g) Mezerai, dans son Discours sur les Mœurs & Coutumes des François au temps de *Hugues Capet*, assure que le Royaume de France, pendant plus de trois cens ans, s'est gouverné comme un grand Fief, plutôt que comme une Monarchie. Le savant M. Brussel, dans son examen de l'usage des Fiefs, démontre ce sentiment: la certitude de ses preuves satisfait plus que l'exactitude de son style.

que

que ; la gloire en est due à *Philippe-Auguste*. Le premier usage que ce Prince fit de l'autorité à son avènement au Trône , fut le premier soin des illustres Monarques ; attentif à profiter des conjonctures , pour ramener les grands Vassaux du Royaume à la subordination , il gagna les uns par des ménagemens , subjuga les autres par ses armes ; presque tous furent obligés de reconnoître la nécessité d'une Monarchie politique , de s'attacher à son unité , & de se soumettre à Sa Majesté.



PRINCIPES généraux & raisonnés de l'Ortographie Françoisé , avec des remarques sur la prononciation , par M. DOUCHET , Avocat au Parlement & ancien Professeur Royal en Langue Latine. A Paris , chez la veuve Robinot , quai des Augustins , Lambert , rue de la Comédie Françoisé , au Parnasse ; Duchesne , rue S. Jacques , au Temple du Goût ; chez Fr. Didot , quai des Augustins , à S. Augustin ; le Clerc , Grand'-Salle du Palais , à la Prudence. Vol. in-8° , Prix 2 liv. 5 s. broché.

EXTRAIT.

CET Ouvrage est précédé d'une Préface dans laquelle l'Auteur fait sentir l'utilité du conseil de M. Rollin , d'ouvrir en France la carrière des Etudes par les règles de la Grammaire Françoisé. Il regarde cette maniere de procéder dans l'Etude des Langues, comme le moyen le plus sûr pour inculquer

dans l'esprit des jeunes gens promptement & sans dégoût les premiers principes, & en même temps comme le plus propre à leur faciliter l'Étude des Langues étrangères. Les raisons sur lesquelles ce sentiment est appuyé, paroissent concluantes & sans réplique. Il se plaint de l'indifférence des François pour l'étude des principes de leur propre Langue. Il voit avec peine les Etrangers posséder beaucoup mieux les règles de la Langue écrite que la plupart des Nationaux. Il en assigne les principales causes; & apres avoir exposé les motifs qui l'ont engagé à écrire, indiqué le point qu'il faut saisir dans un Traité d'Orthographe d'une Langue vivante, rendu compte du parti qu'il prend parmi les différens systèmes orthographiques, il passe à l'exposition du plan, de la division & de la distribution des parties de son Traité; & pour en rendre l'intelligence plus facile, il rappelle en peu de mots ce qu'il a dit dans l'Encyclopédie au mot *Grammaire*.

Ce Traité est partagé en six Chapitres.

Les *Caractères élémentaires*, c'est-à-dire, ceux que l'usage a destinés primitivement à la représentation des élémens de la parole, forment la matière du premier.

D ij

76 MERCURE DE FRANCE.

Ce que les voyelles, les consonnes, les syllabes, & les différentes espèces de diphtongues peuvent offrir d'intéressant est exposé dans ce Chapitre avec toute la clarté desirable. Il est terminé par des observations sur la manière dont nos diphtongues oculaires, telles que *ai*, *ei*, *au*, *eau*, &c. se sont introduites dans quantité de mots qui nous viennent du Latin. Ce morceau est plein de recherches utiles & curieuses, & renferme des Principes d'Orthographe radicale, qui répandent beaucoup de lumière sur le vocabulaire de notre Langue. On ne sera pas fâché d'en voir ici quelques exemples.

La diphtongue *au*, dit l'Auteur, n'a ordinairement lieu qu'au commencement de nos mots. Ceux où elle se trouve viennent pour la plûpart des mots Latins, dont les syllabes initiales renferment un *a* suivi d'un *b*. Ainsi des mots *alter*, *altare*, on a formé les mots François autre, autel; de *balsamum* on a fait baume; de *Scaldis*, Escaud; de *falsus*, faux; de *Gallus*, Gaulois; de même de *malva*, *palma*, *salmo*, *saltare*, *salvus*, *talpa* se sont faits les mots mauve, paume, saumon, sauter, fauf, taupe. On reconnoît encore,

en suivant cette analogie , que les deux mots *au* & *aux* , qui ont la valeur de la préposition *à* & de l'adjectif prépositif *le* , sont véritablement par contraction pour *à le* & *à les* , que cette formation a pareillement lieu dans les composés *maudire* , *maugré* (vieux mot) & qu'elle s'est étendue sur la plus grande partie des noms & des adjectifs terminés en *al* , tels que *métal* , *tribunal* , *libéral* , *général* , qui font au pluriel *métaux* , *tribunaux* , *libéraux* , *généraux* .

La diphtongue *eau* , tout au contraire , n'est presque jamais employée qu'à la fin de nos mots ; & , ce qui est assez remarquable , c'est que presque tous ceux où elle se trouve viennent des mots Latins dont la pénultième syllabe renferme un *é* suivi d'un *l* . De *pellis* , on a fait *peau* ; de *gemellus* , *jumeau* ; de *annellus* , *anneau* ; de *Meldæ* , *Meaux* ; de *porcellus* , *pourceau* ; de *Marcellus* , *Marceau* ; de *castellum* , d'abord *châtel* , & ensuite *château* ; de *cultellus* , d'abord *coutel* , & ensuite *couteau* ; de *libella* , d'abord *nivelle* , & de-là *niveler* , & ensuite *niveau* ; de *bellus* , *novellus* , d'abord *bel* , *nouvel* , & ensuite *beau* , *nouveau* . Enfin , si l'on vouloit pousser plus loin cette observation , l'on trou-

78 MERCURE DE FRANCE.

veroit que les mots *oiseau*, *damoiseau*, pour lesquels on disoit anciennement *oisel*, *damoisel*, ainsi que les mots *monceau*, *cerveau*, *ciseau*, *marteau*, *manteau*, *chapeau*, *vermisseau* &c. se sont formés de la même manière. Ce seroit donc aller contre les loix de l'Orthographe radicale, que d'écrire *baume*, par *eau*, comme *beaune* par *au*, parce que l'un vient de *balsamum*, où *al* a été changé en *au*, & l'autre de *belna*, où *el* a été changé en *eau*. On pourroit même, à l'aide de ces observations, rectifier l'Orthographe de plusieurs mots dans lesquels ces diphtongues sont employées l'une pour l'autre, comme dans *pfeume*, *Guillaume*, dont l'un vient, de *psalmus*, & l'autre, de *Guillelmus*.

Les *Caractères prosodiques*, c'est-à-dire, les signes introduits pour régler la prononciation de certaines Lettres, sont l'objet du second chapitre. Ici se trouvent les usages des Accens de la Cédille, de l'Apostrophe, de la Diérèse & du Tilet. L'Auteur y propose des moyens de remédier à plusieurs imperfections de notre Orthographe : de déterminer la prononciation de certaines combinaisons de voyelles qui expriment différens sons; de trouver & d'apprendre la

quantité par l'écriture; de lever les équivoques que certaines lettres peuvent former dans la prononciation, comme le *z* qui a souvent la valeur de l'*s*, & le double *y* qui a quelquefois celle de l'*z* simple dans plusieurs noms propres. Ces moyens sont de la plus grande simplicité, & d'autant plus faciles dans l'exécution, qu'ils ne produisent aucun changement dans l'Orthographe des lettres, & qu'on n'employe que des signes connus, dont on ne fait qu'étendre l'usage. Ce chapitre est terminé par des observations sur les lettres qui n'ont été introduites que pour rendre la prononciation ou plus précise ou plus coulante.

Les *Caractères étymologiques*, c'est-à-dire, ceux que l'usage a consacrés pour rappeler l'origine des mots étrangers, adoptés dans notre langue, sont le sujet du troisième Chapitre.

Comme la Langue Grecque & la Langue Latine sont les deux sources où la nôtre a puisé le plus abondamment, l'Auteur ne parle que des Caractères étymologiques des mots que nous avons empruntés de ces deux Langues.

Les Caractères étymologiques Grecs ou plutôt les représentatifs de ces Caractères sont *y*, *ch*, *ph*, *rh*, *th*. L'Auteur

D iv

80 MERCURE DE FRANCE.

fait voir le peu d'uniformité de l'usage dans l'emploi de ces lettres. Il observe que ces variations sont une source de difficultés dans notre Orthographe. Il ajoute que le *ch* est de ces doubles Caractères, celui qui cause le plus d'embarras dans notre Langue, & il indique le moyen de faire disparaître les incertitudes qu'il peut occasionner & qu'il occasionne effectivement dans la prononciation de plusieurs mots.

A l'égard des Caractères étymologiques Latins, & sur-tout de ceux qui sont employés à la fin de nos mots, comme de *plomb*, *voix*, *verds*, l'Auteur fait connoître que ce n'est point par une vaine parade d'érudition, comme les Anti-étymologistes se le figurent, qu'ils ont été consignés; mais par les motifs les plus pressans & les plus réfléchis, pour établir le système de la dérivation, & pour fonder la distinction des *homonymes*. On a retenu, dit-il, le *b* dans *plomb* pour former la chaîne de la dérivation entre ce mot & les dérivés *plomber*, *plombier*. On conserve le *x* dans *voix*, pour le distinguer de *voie* (chemins) & de *vois* (verbe). Souvent la même finale étymologique sert à la fois de caractéristique commune entre

les dérivés & le primitif, & de marque différencielle entre les homonymes : telle est le *d* à la fin du mot *verd*, qu'on retrouve dans *verdure*, *verdâtre*, & qui distingue ce mot de *ver* (reptile) de *verre* (matière transparente) & de *vers* (discours mesuré).

Il fait ensuite plusieurs autres remarques sur l'étymologie, & conclut qu'il est presque impossible de bien sçavoir l'Orthographe Françoisse, sans avoir quelque teinture de la Langue Latine.

Le quatrième Chapitre roule sur les *Caractères spécifiques*, c'est-à-dire, sur les signes que l'usage a établis pour la distinction des espèces de mots qui se ressemblent dans la prononciation.

Les lettres étymologiques & les accents sont les deux moyens que l'usage employe pour différencier ces homonymes. Les mots sein (*sinus*) ceint (*cinctus*) sein (*signum*) Saint (*Sanctus*) sain (*sanus*) se prononcent de la même manière; mais ils sont tous distingués par quelques lettres de la Langue originale. Les yeux démêlent, par la différence de ces caractères, ce que l'oreille ne peut sentir, ou ne sent que difficilement à la prononciation.

On met l'accent grave sur les propo-

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

sitions à & *dès*, pour distinguer l'une de *a* troisième personne du verbe *avoir*, & l'autre de *des* par contraction pour *de les*. On place l'accent circonflexe sur les adjectifs *mûr*, *sûr*, pour les distinguer, l'un de *mur* nom (*murus*) & l'autre de *sur* préposition (*super*.)

L'Auteur fait ensuite quelques observations sur l'inconséquence de l'usage dans l'emploi de ces accens & sur leur inutilité dans ces occasions.

Le cinquième Chapitre traite des *caractères accidentels*, c'est-à-dire, de ceux que l'usage a établis pour distinguer les accidens grammaticaux des mots, tels que les *genres*, les *nombres*, les *personnes*, les *temps* &c. L'Auteur, après avoir annoncé que le Nom, le Pronom, l'Adjectif, & le Verbe sont les seules espèces de mots qui entrent dans la composition du Discours, auxquelles l'usage ait attaché des idées accessoires grammaticales, indique la manière dont se forme le féminin, dans quelques classes de noms d'êtres animés, & cite l'étymologie comme un moyen qui peut beaucoup éclairer sur le genre des noms d'êtres inanimés & de ceux qu'on appelle *abstrais*. Vient ensuite des observations sur la for-

mation du pluriel des noms, soit simples, soit composés sur les différentes formes que l'usage a données à nos pronoms personnels, sur la formation du féminin & du pluriel des adjectifs, sur les conjugaisons des verbes, & sur les caractéristiques des personnes & des nombres du présent de l'Indicatif. Les tables de conjugaisons qui sont exposées immédiatement après sont frappantes par l'ordre simple & méthodique qui y régné : ces tableaux ont encore le mérite de renfermer toutes les inflexions dont un même verbe est susceptible sous quelque sens qu'il soit employé, actif, passif, défini, indéfini & réciproque. Mais ce qui intéresse, ce qui concilie particulièrement l'attention, ce sont les remarques sur les participes. Ce Chapitre est terminé par des observations sur la formation des adverbés.

Le sixième Chapitre a pour objet la *Ponctuation*, l'Art de distinguer la différence des sens dans l'ensemble du discours.

Les Caractères destinés à cette fin sont la virgule, le point avec la virgule, les deux points, le point simple, le point interrogatif, le point exclamatif, les

84 MERCURE DE FRANCE.

trois points, la parenthèse, les guillemets, l'alinéa.

Il commence par exposer les principales causes de l'institution de ces différens signes : il entre ensuite dans le détail de leurs fonctions : il les éclaircit par des exemples, & finit en convenant que l'usage ne décide guère que la forme des caractères qu'on emploie dans la ponctuation ; que l'art de s'en servir est plutôt une affaire de goût dont les décisions sont souvent arbitraires, qu'un système fondé sur des règles uniformes & constantes : mais, ajoute l'Auteur, le goût a aussi ses règles, quoiqu'elles soient moins à la portée du grand nombre.

PIECES EN VERS ET EN PROSE.

D E U X Discours, en forme de Préface, un Essai de Poëme sur la Guerre, une Ode sur les Eaux de Barége & de Bagnière, un Envoi de cette Ode à *Themire*, sont les cinq morceaux qui forment un petit Recueil in-8°. qui se vend chez *Duchefne*, rue Saint-Jacques, sous le titre de *PIÈCES en Vers*

Et en Prose , lues à la Séance publique de l'Académie d'Amiens , le jour de la Saint Louis de l'année 1761 , par M. VAL-LIER , Colonel d'Infanterie , de l'Académie d'Amiens , & de la Société Littéraire de Nancy.

Nous ne citerons de ces différentes Pièces , que quelques morceaux de Poësie pris au hasard. Le Poëme nous offre d'abord le parallèle d'un Roi pacifique & d'un Conquérant.

Du plus puissant des Rois qu'on respecte , qu'on aime ,

Le Trône , la grandeur , la Majesté suprême ,
A nos yeux éblouis n'offrent qu'un vain éclat.

D'un Général d'Armée , au moment du combat ,
La pompe est plus frappante , & le pouvoir le même.

Est-il un Courtisan qui remplace un soldat ?

Au sein de ses Etats , dont il fait les délices ,

Le Prince peut compter ses jours par ses bienfaits.

Il y fait des heureux , & c'est sous ses Auspices

Que la vertu n'a rien à craindre des forfaits :

Tandis qu'un Conquérant , témoin de mille excès ,

Souvent certain du crime , ou soupçonnant le vice

Sans pouvoir arrêter , enchaîner l'injustice ,

Voit encor des malheurs au milieu des succès.

86 MERCURE DE FRANCE.

D'un Peuple quelquefois indigent, misérable,
Les larmes & les cris font le tourment des Rois.
C'est aux cris des Vaincus que le Vainqueur accable,
C'est aux cris des Vainqueurs, qui marchent à sa voix,
Qu'armé d'un fer tranchant, le Guerrier redoutable
Établit sa grandeur, sa fortune & ses droits.
S'il répand en tous lieux l'horreur & l'épouvante,
S'il entraîne après lui tant de maux imprévus,
Son cœur en doit gémir ; sa main encore fumante
Doit éffuyer les pleurs de ceux qu'il a vaincus.

Le ressentiment de quelques blessures ayant obligé M. *Vallier* d'aller prendre les eaux de *Barège*, & ensuite celles de *Bagnière*, il a fait en Vers & en Prose la description de ces deux séjours, qui forment un contraste que nous croyons devoir mettre sous les yeux du Lecteur. Voici d'abord cette description en Prose.

» Rien de plus affreux que *Barège* ;
» rien de plus riant que *Bagnière* ; ils
» sont cependant si proches l'un de
» l'autre, que le chemin, si on avoit pu
» le pratiquer en droiture, ne seroit
» que d'une heure ou deux, au lieu

» qu'il en faut employer sept ou huit à
» tourner autour des montagnes. A Ba-
» rége, l'impétuosité du Gave, le bruit
» effrayant de ses eaux qui tombent
» sans cesse avec rapidité sur des ro-
» chers; la hauteur excessive des mon-
» tagnes, qui, lorsque vous êtes par-
» venu à leur sommet, offrent sous vos
» pieds les nuages, les éclairs & la fou-
» dre; la ville de Barége, située entre
» deux chaînes de rochers qui semblent
» prêts à l'ensevelir sous leur écroule-
» ment, & d'où quelquefois des lavan-
» ges de neige emportent & précipitent
» dans le Gave des arbres, des trou-
» peaux & des maisons entières; les
» réservoirs, les bains où sont ces eaux
» salutaires, que l'on vient chercher
» des quatre parties du Monde; ces ca-
» vernes affreuses, où le jour n'a ja-
» mais pénétré; le soleil, qui semble
» n'éclairer qu'à regret cette partie de
» la terre, où il luit à peine pendant
» quelques heures dans les plus grands
» jours; enfin, les habitans de ce lieu
» terrible, c'est-à-dire les Etrangers (a),

(a) Barége n'est habité que pendant la saison des eaux; il n'y reste durant l'hiver, que deux hommes payés pour garder les maisons, & qui, séparés des lieux circonvoisins par les inondations

88 MERCURE DE FRANCE.

» qui vont y chercher la mort ou le re-
» mede à leurs maux , se traînant à pei-
» ne enveloppés d'écharpes , sous des
» couvertures , portés sur des bran-
» cards ; ces spectres vivans , qui res-
» semblent à des corps exhumés
» Voilà les images dont mon imagina-
» tion frappée n'a pu se refuser de faire
» une esquisse. De Barége, je passai à Ba-
» gnière ; je crus respirer sous un autre
» ciel : la température de l'air , la beauté
» du climat, les eaux douces & agréables
» qui coulent dans toute la Ville ; ses
» ruisseaux , autant de canaux , qui , se
» répandant au - dehors , roulent des
» eaux argentées dans des campagnes ,
» dont elles font la fertilité ; cette belle
» vallée de Campan , si renommée ; ces
» côteaui , qui , en s'élargissant , of-
» frent aux regards étonnés du Voya-
» geur , l'abondance d'une récolte qui
» se renouvelle jusqu'à trois fois ; tous
» ces objets m'affectèrent bien diffé-
» remment. Il n'est pas jusques aux Ma-
» lades de ce séjour agréable, qui ne pré-
» sentent des idées riantes ; on n'y va
» ordinairement que pour des suites de
» maladies , dont on veut effacer les
» images , & pour lesquelles ces fortes
» & les neiges , s'y approvisionnent de tout jus-
» qu'au renouvellement de la belle saison.

» d'eaux font souveraines. On vous y
» recommande de vous livrer à la gai-
» té ; elle y regne : vous n'y voyez
» point, comme à Barége, de ces vifa-
» ges haves, cadavereux, qui semblent
» se disputer à qui peindra le mieux les
» horreurs & les approches de la mort.
» On y vient souvent moins pour se
» guérir, que pour confirmer une con-
» valescence déjà commencée. On y vit
» donc dégagé de toute crainte & sans
» douleur. A Barége, chacun plaint ce-
» lui qu'il y trouve d'avoir été dans le
» cas d'y venir : à Bagnière, chacun
» semble se féliciter d'y être venu. Cha-
» cun se prête à faire naître cette gaieté
» si recommandée : de-là, les sociétés
» y sont charmantes ; on ne perd point
» le temps en cérémonial, & celui qui
» arrive, trouve dans un repas simple
» & sans façon, dès le lendemain de
» son arrivée, cette familiarité honnê-
» te, si nécessaire à la douceur de la
» société, & qui ne s'acquiert ailleurs
» qu'avec le temps. On y joue, on y
» donne des fêtes. Chacun y trouve du
» plaisir dans celui qu'il procure aux au-
» tres, & tout le monde le partage ».

Nous croyons que l'on verra avec plaisir la plupart de ces mêmes idées.

90 **MERCURE DE FRANCE.**

mises en Vers dans l'Ode qui suit ce Discours. Nous n'en rapporterons ici que quelques Strophes.

Quels objets ont frappé ma vue ?

Si j'ose regarder les cieux ,

Je vois leur voute suspendue

Sur mille monts audacieux ;

C'est où réside le tonnerre ,

Et c'est de-là que sur la terre

L'Eternel lance ses carreaux.

Ah ! quels réduits tristes & sombres !

Quels habitans ! font-ce des ombres ,

Ou des morts sortis des tombeaux ?

Le Ciel se couvre de nuages ; (b)

Ce n'est plus qu'au feu des éclairs

Qu'on voit ces terribles images ;

La foudre gronde dans les airs ;

Des monts les rochers se détachent ;

Les arbres , que les vents arrachent ,

Avec fracas sont emportés.

Je vois les hommes qui pâlisent ;

J'entends les taureaux qui mugissent ;

Les troupeaux sont épouvantés.

Quel bruit encor se fait entendre ? (c)

Vient-il des Cieux ou des Enfers ?

(b) *Tempête à Barège en 1760.*

(c) *Bruit effrayant du Gave.*

Le Dieu du Ciel va-t-il descendre ?
 Les Démons brisent-ils leurs fers ?
 J'entends des ondes mugissantes ;
 J'apperçois des eaux bouillonnantes
 Où l'on se jette avec fureur.
 Le monde a-t-il dont cessé d'être ?
 Et suis-je au moment de paroître
 Au Tribunal du Dieu vengeur ,

A ce tableau succède la peinture touchante des Militaires blessés pour la défense de la Patrie , & qui viennent chercher dans ce séjour du soulagement à leurs douleurs. Celles qu'ils ressentent davantage , c'est la crainte de ne pouvoir plus servir le Roi & l'Etat.

L'un dans ses douleurs plus docile,
 Et reprenant un peu l'essor ,
 Annonce en son regard tranquille
 Qu'il espère servir encor.
 Privé d'un bras dans la souffrance ,
 Ah ! bien plutôt sans espérance
 De se revoir à ses drapeaux ,
 L'âme , de douleur possédée ,
 Cet autre meurt de cette idée
 Bien plus encor que de ses maux.

Dieu , quelle image attendrissante !
 Quel Etat ! quels Sujets ! quel Roi !

92 MERCURE DE FRANCE.

Non, qu'aucun autre ne se vante,
Louis, d'être heureux comme toi.
Ton Peuple t'aime, il te révere ;
Pour toi seul il craint, il espere,
Et ses peines font ton repos.
Pour tous ses braves militaires,
Je vous implore, Eaux salutaires ;
Rendez à l'Etat ces héros !

Mais du sommet de ces montagnes,
Porté sur les ailes des vents,
Je vois de fertiles campagnes,
Des pâturages abondans.
Aurois-je changé d'hémisphère ? (d)
Non, c'est sans doute l'atmosphère,
Dont la douceur se fait sentir ;
Et l'astre qui brille à ma vue
Ne se couche plus dans la nuë
Qui sembloit vouloir l'engloutir.

Ici d'agréables prairies,
Et l'aimable fraîcheur des eaux,
Des campagnes toujours fleuries
Sont des spectacles tout nouveaux :
Ce n'est plus cette onde fougueuse
Que sur une rive orageuse
Le Gave roule avec fureur ;

(d) *En approchant de la vallée de Campan près de Bagnière, on s'apperçoit de la différence de l'air.*

Ce ne sont plus ces eaux bouillantes,
 Que dans des cavernes brûlantes
 A renfermé le Créateur.

Ici des sources tempérées
 D'une égale & douce chaleur,
 Au sein de la terre filtrées,
 Y coulent pour notre bonheur,
 Et dans des veines trop brûlantes,
 Ces eaux paresseuses & lentes
 Rétablissent un calme heureux ;
 Elles réparent les outrages ;
 Elles effacent les images
 Que les maux laissent après eux.

L'Auteur craint d'avoir effrayé *Thémire*,
 par la peinture des Guerriers qui
 ont perdu quelque membre à la Guerre.
 Il la rassure dans l'envoi de son Ode, en
 lui disant :

J'ai tous les miens, chère *Thémire*,
 Et je crois en avoir trop peu :
 Une langue ne peut suffire
 A bien parler d'un si beau feu.
 Le Ciel, en faveur de *Thémire*,
 Me devoit d'*Apollon* la lyre,
 Pour mieux encor la célébrer ;
 Cent bras pour embrasser la Belle ;

Cent pieds pour courir après elle,
Et mille cœurs pour l'adorer.

Nous avons cru remarquer de la chaleur, de l'esprit & de la bonne Poësie, dans les différentes pièces qui composent ce Recueil.

PROSPECTUS de la seconde Partie de l'ATLAS Méthodique & Élémentaire de Géographie & d'Histoire, dédié à M. le Président HENAULT; par M. BUY DE MORNAS, Géographe de Mgr LE DUC DE BERRY.

Nous avons fait connoître, dans un de nos *Mercures* précédens, la première partie de cet Ouvrage utile, & généralement estimé, tant pour le mérite Littéraire, que pour la beauté de l'exécution. Il nous reste à parler de la seconde partie que l'Auteur propose par *souscription*. C'est ce que nous allons faire en analysant le *Prospectus* où M. de *Mornas* expose ainsi le fond de son travail, l'ordre qu'il a suivi pour

le porter à sa perfection , & les conditions pour les Souscripteurs.

» Nous avons d'abord ouvert le Spec-
» tacle de l'Univers par un Tableau
» Chronologique de l'Histoire Univer-
» selle , depuis la Création jusqu'à J. C.
» Ensuite nous avons fait voir successi-
» vement l'Origine du genre humain ,
» celle de la Société , l'inégalité politi-
» que qui s'est introduite parmi les hom-
» mes , les causes & les effets du Dé-
» luge , la dispersion des Peuples , la
» confusion des Langues , l'établisse-
» ment des premiers Empires , les prin-
» cipaux ressorts qui les ont conservés ,
» affoiblis ou renversés. A ces premiè-
» res connoissances , qui ne sont que
» des lueurs proprement dites , nous en
» avons fait succéder de plus lumineu-
» ses , quoiqu'elles tiennent aux pre-
» miers âges , telles que les Mœurs &
» le Caractère des premiers Peuples , les
» Effais Militaires de leurs Conquérens ,
» les Loix singulières de leurs Législa-
» teurs , l'Origine de l'Idolâtrie , le pro-
» grès des Sciences & des Arts : tout ce
» qui doit , en un mot , piquer notre
» curiosité , & contribuer à notre inf-
» truction. Enfin nous avons placé sé-
» parément dans une Carte toutes ces

96 MERCURE DE FRANCE.

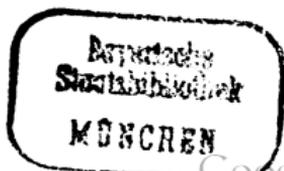
» recherches , entremêlées de Réflé-
» xions , afin de débarrasser notre nar-
» ration de ce qui pouvoit l'interrom-
» pre , ce qui la rendra plus facile à
» saisir.

» Le premier de nos soins , pour
» parvenir au but que nous nous som-
» mes proposé , a été de faire marcher
» d'un pas égal la Géographie, la Chro-
» nologie & l'Histoire. C'est par cette
» triple image des lieux , des époques ,
» & des événemens , que les impres-
» sions se tracent comme d'elles-mê-
» mes dans l'esprit , & y déposent ce ca-
» ractère durable , qui résiste à l'effet
» ordinaire des Temps; & pour remuer
» l'âme plus fortement par les nuances
» de ce Tableau , nous l'avons ména-
» gé de telle sorte , que l'on y voit suc-
» cessivement les Empires naître , se
» former , s'aggrandir , décroître , &
» *cesser d'être*. Nous n'avons rempli les
» centres de nos Cartes , que dans la
» proportion avec laquelle nous avons
» avancé dans l'histoire ; nous avons
» suivi rigoureusement la Chronologie
» des faits , soit dans la lenteur des pro-
» grès , soit dans la rapidité des Con-
» quêtes.

» Comme nous avons principale-
» ment

„ ment envisagé la jeunesse dans notre
 „ travail , nous avons été attentifs à
 „ mettre la lecture de cet Ouvrage à la
 „ portée de toutes sortes de personnes.
 „ Nous en avons éloigné , autant qu'il
 „ nous a été possible , tout ce qui peut
 „ avoir l'air de Dissertation. Nous nous
 „ sommes contentés de donner le pré-
 „ cis & le résultat des principaux faits
 „ que nous avons été obligés de discu-
 „ ter. Nous avons donné un détail plus
 „ circonstancié des principaux événe-
 „ mens , comme Batailles , Siéges mé-
 „ morables , Campemens , Traités de
 „ Paix , d'Alliance & de Commerce ,
 „ & de tous les faits qui ont fourni ma-
 „ tière à des Réflexions Politiques &
 „ Militaires ; & nous avons passé légé-
 „ rement sur les moins intéressans. Ja-
 „ loux de l'utile emploi du temps , nous
 „ ne nous sommes attachés qu'à l'exa-
 „ men de la conduite des Princes qui
 „ se font rendus célèbres , ou par l'é-
 „ quité & la douceur de leur Gouver-
 „ nement , ou par l'éclat de leurs Vic-
 „ toires & de leurs Conquêtes , ou mê-
 „ me fameux par la tyrannie de leur
 „ Empire & la cruauté de leur règne ;
 „ qui souvent ont donné occasion à des
 „ Révolutions , tantôt funestes , tantôt

E



98. MERCURE DE FRANCE.

» favorables aux Peuples soumis à leur
» domination. C'est donc sur ces régnes
» mémorables que nous nous sommes
» proposé d'étendre nos réflexions, sans
» négliger pourtant les moindres évé-
» nemens , lorsqu'ils serviront à lier
» notre narration. Par ce moyen nous
» aurons un Cours complet d'Histoire
» Politique, Militaire & Civile que chacun
» pourra étudier relativement à son état.

» La précision pouvant seule éclairer
» ce Tableau, nous nous sommes ap-
» pliqués à y jeter une lumière vive ,
» par l'arrangement naturel des idées ,
» & par la force mutuelle que se prêtent
» dans une marche combinée la Géo-
» graphie, la Chronologie & l'Histoire ;
» & nous avons eu soin d'indiquer à
» la fin de chaque article le nom des
» Auteurs qui ont le mieux écrit sur
» chaque Nation, le degré de croyan-
» ce qu'ils méritent, & l'ordre dans
» lequel on doit les lire un jour pour
» s'instruire plus à fond.

» Tel est le Plan que nous avons sui-
» vi en composant cette seconde Partie ;
» en la dégageant , autant que nous
» avons pu , des Fables que nous
» avons insérées au commencement
» de l'Histoire de presque tous les

» Peuples , nous n'avons marché qu'à
 » la clairté du flambeau de la critique,
 » toujours occupés de l'heureux mêlan-
 » ge de l'utile & de l'agréable.

» Nous avons annoncé dans notre
 » dernier *Prospectus* , que , vû les dé-
 » penfes considérables que nous avons
 » été obligés de faire pour donner à
 » nos Cartes la propreté & la netteté
 » du burin nécessaires , nous en aug-
 » menterions le prix de *deux sols* , réla-
 » tivement aux différentes qualités de
 » papier : cette augmentation ne regar-
 » de point ceux qui ont pris la première
 » partie de notre Atlas , ou qui la pren-
 » dront avant le premier Avril en souf-
 » crivant pour la seconde ; mais depuis
 » ce jour jusqu'au premier Juillet , qui
 » sera le terme de la soufcription , les
 » Cartes seront payées *deux sols* de
 » plus.

» Nous croyons pouvoir assurer que
 » les soixante-dix Cartes de cette partie
 » qui comprendra l'Histoire du genre
 » humain depuis la création jusqu'à
 » J. C. seront toutes livrées avant le
 » premier Avril 1763 ; & si , pour la
 » perfection , on étoit obligé de don-
 » ner quelques Cartes de plus , on paye-
 » ra le surplus sur le pied de la soufcrip-

100 MERCURE DE FRANCE.

» tion. Ceux qui auront pris la première
 » partie avant le premier Avril 1762,
 » payeront en souscrivant ».

Gr. Papier. Moyen. Petit.

18 liv.... 15 l. . . 12 l.

Le premier Juin , en
 recevant 15 Cartes . . . 12 liv..... 9..... 9.
 Le premier Septembre ,
 en recevant 15 Cartes..... 6..... 6..... 4.
 Le premier Décembre ,
 en recevant 15 Cartes . . . 6..... 5..... 3.
 Le 15 Avril 1737 , en
 recevant 25 Cartes 0 0 0.

70 Cartes . . 42 liv. . 35 l. . 28 l.

Ceux qui n'auront pas pris la première partie , ou qui ne souscriront qu'au premier Avril jusqu'au premier Juillet , payeront en souscrivant :

Gr. Papier. Moyen. Petit.

24 liv. . . 18 l. . . 15 l.

Le premier Juin , en
 recevant 15 Cartes 12 12 9.
 Le premier Septembre ,
 en recevant 15 Cartes 6 6 5.
 Le premier Décembre ,
 en recevant 15 Cartes 7 6 6.
 Le 15 Avril 1763 , en
 recevant 15 Cartes 0 0 0.

70 Cartes . . 49 liv. . 42 l. . 35 l.

Le premier Juillet, étant le terme de la souscription, la seconde Partie couvrera à ceux qui n'auront pas souscrit.

Gr. Papier. Moyen. Petit.

63 liv. . . . 56 l. . . . 49 l.

Chaque Carte du grand & moyen Papier aura un ornement particulier, & les Cartes seront lavées.

Les Souscripteurs sont priés de retirer les Cartes dans les trois mois qui suivront le terme, indiqué ci-dessus pour chaque livraison, faute de quoi les Cartes non retirées à cette date, resteront au profit des Auteurs : condition sans laquelle ils ne s'engageroient pas, comme ils le font avec le Public. Ils auront soin de donner dans une Carte particuliere la Liste des Souscripteurs, contenant leurs noms, leurs surnoms, leurs titres & leurs qualités, tels que les Souscripteurs les auront communiqués eux-mêmes, & cette Carte sera donnée *gratis*.

Les souscriptions seront signées de M. de Mornas & du Sr Desnos son Associé, à qui l'exécution de la premiere Partie a fait tant d'honneur. Il se propose de redoubler ses soins dans celle-ci, & de convaincre le Public de ses talens & de son goût.

E iij

102 MERCURE DE FRANCE.

On souscrit chez l'Auteur, rue Saint-Jacques, à côté de Saint Yves, dans la maison neuve de l'Université; chez le sieur DESNOS, Ingénieur, Géographe, même rue, à l'Enseigne du Globe, & chez les Libraires des principales Villes du Royaume.

LE GENTILHOMME Cultivateur, ou Corps complet d'Agriculture, traduit de l'Anglois de M. HALE, & tiré de tous les Auteurs qui ont le mieux écrit sur cet Art, en 16 vol. in-12. qui forment aussi 8 vol. in-4°.

CET Ouvrage, dont l'utilité a été reconnue, & dont nous avons déjà annoncé les deux premiers volumes in-12. & le premier vol. in-4° est depuis un mois à son troisième & quatrième volumes qui forment le deuxième volume in-4°. Le zèle de l'Auteur semble prendre tous les jours de nouvelles forces; son exactitude est encore un article essentiel à ajouter aux suffrages dont le Public l'a honoré. Elle est si rare dans les Ouvrages à continuation, qu'en vé-

rité on doit tenir quelque compte de la sienne à M. Dupuy d'Emportes, Auteur de ce Livre si nécessaire & si abondant en connoissances utiles pour l'amélioration de notre agriculture. Dans les deux volumes in-12. que nous annonçons aujourd'hui, il y a un excellent mémoire sur l'*Orœbanche* ou *herbe léonine*, plante d'autant plus funeste en France, que peu de Cultivateurs la connoissent, & qu'il n'en est presque point qui lui fasse la guerre. La façon de la connoître, de la détruire, y est détaillée avec clarté, & ne peut que produire d'excellens effets dans l'Agriculture : vient après ce Mémoire une Lettre d'un Correspondant, qui pese avec justice l'utilité des principes de la végétation de M. Hume, & l'utilité des Essais sur les défrichemens de M. de Turbilly. On y démontre que dans l'un, c'est un Naturaliste qui compose dans son Cabinet à la faveur d'une imagination vive, & que dans l'autre, c'est un Praticien qui fait des essais, & qui s'assure toujours, par la voie de l'expérience, des principes simples, mais clairs, que son ouvrage renferme.

Les avantages des clôtures, les différentes façons d'enclore, les fossés, leurs

104 MERCURE DE FRANCE.

usages dans les clôtures, les défféchemens en général, celui des fondrières, des terres marécageuses, des terres de niveau situées le long des rivières, le défféchement, l'entretien & la culture des terres salées, font une partie de l'objet du troisiéme Livre. On y fait entrer encore toutes les sortes de hayes, leur entretien, la maniere de les élaguer, le banc de terre, & la maniere d'y planter des hayes; la clôture des murs avec des hayes vives dessus, & un resumé de tout ce qui a été dit sur les défféchemens & sur les défrichemens, forme ce volume si utile, & qui fait autant d'honneur à l'Auteur que les deux premiers.

Dans le quatriéme Livre qui formé la plus grande partie du quatriéme volume, l'Auteur fait sentir tous les avantages de la plantation des arbres; il entre dans le détail des bois taillis élevés par transplantation, ou de semis. Il donne toujours la préférence aux semis; il y fait voir combien la transplantation énerve les arbres, ou les rend difformes, combien leur végétation doit être altérée lorsqu'ils changent de terrain & d'exposition: les arbres de haute futaye, la meilleure façon de les

planter soit en bois, soit dans les terres labourées, sans qu'ils portent aucun préjudice aux plantes qui les avoisinent, la manière de les élever de semence, ou de les transplanter, la transplantation des gros arbres dans les saisons peu convenables; le chêne, la façon de le façonner, de juger de la qualité de son bois lorsqu'il est encore sur pied, le terrain qui convient à cet arbre utile; l'orme, le sol & la culture qui lui conviennent, la valeur de son bois; le frêne, son sol, sa culture, les propriétés de son bois; le hêtre, le sol & la situation qui lui sont le plus favorables, les usages de son bois, & sa valeur; les peupliers blancs & noirs, le terrain & la situation qui leur conviennent, la qualité de leur bois; le sycomorre, le tilleul &c. Tous ces objets importants, traités avec netteté & de la manière la plus satisfaisante pour quiconque veut faire des progrès dans l'Agriculture, forment le quatrième Volume, que l'Auteur ferme par le commencement du cinquième Livre, où il donne tous les moyens possibles d'établir une Ferme & toutes les pièces qui la composent dans une exposition salubre pour les hommes & pour les animaux. Nous

106 MERCURE DE FRANCE.

nous reprocherions comme une injustice , si avant de terminer cet Extrait , nous ne parlions de la modestie de l'Auteur dont on voit des traits d'autant plus remarquables qu'ils sont extrêmement rares, dans une petite Préface qu'il a mise à la tête du troisième Volume , où le Lecteur le verra confirmer par la pratique, ce qu'il a avancé dans la Préface du premier. Un Citoyen généreux & utile mérite assurément la considération de toute personne dont les actions sont animées par l'esprit patriotique ; mais lorsqu'on ajoute à ces deux grandes qualités la modestie , cette vertu qui est comme la base de la bonne société , que ne doit-on pas à la personne qui a le bonheur de les réunir ? On a oublié d'annoncer à la fin du quatrième Vol. le temps auquel on doit livrer le cinquième & le sixième , mais on voit dans l'affiche qu'ils paroîtront du premier au 10 Avril.

Il se vend à *Paris* , chez *Simon* , Imprimeur du Parlement , rue de la Harpe.

Chez *Durand* , rue du Foin.

Chez *Bauche* , quai des Augustins.

A *Bordeaux* chez MM. *Chapuis* , à la Bourse.

DICTIONNAIRE de l'Académie Française, quatrième Edition, 2 vol. in-folio. Paris, 1762. Chez la veuve de *Bernard Brunet*, Imprimeur de l'Académie Française, Grand'-Salle du Palais, & rue basse des Ursins. Avec Privilège de S. M. Le seul titre de cet Ouvrage, soigneusement revu, corrigé & augmenté d'un très-grand nombre de mots qui appartiennent soit à la Langue commune, soit aux Arts & aux Sciences, nous dispense d'en faire l'éloge.

DICTIONNAIRE Domestique portable, contenant toutes les connoissances relatives à l'œconomie domestique & rurale; où l'on détaille les différentes branches de l'Agriculture, la manière de soigner les chevaux, celle de nourrir & de conserver toute sorte de bestiaux, celle d'élever les abeilles, les vers à soie; & dans lequel on trouve les instructions nécessaires sur la Chasse, la Pêche, les Arts, le Commerce, la Procédure, l'Office, la Cuisine &c. Ouvrage également utile à ceux qui vivent de leurs rentes, ou qui ont des terres,

E vj

108 MERCURE DE FRANCE.

comme aux Fermiers, aux Jardiniers, aux Commerçans & aux Artistes. *Par une Société de Gens de Lettres.* In-8°. Tome I. *Paris*, 1762. Chez *Vincent*, Libraire, rue S. Severin.

On ne s'est déterminé à faire paroître la première partie du Tome I. de cet Ouvrage utile, que pour mettre le Public à portée d'en juger, & d'en attendre la continuation.

OBSERVATIONS nouvelles sur l'usage de la ciguë; dans lesquelles il est démontré, que non seulement on peut user intérieurement de cette plante avec la plus parfaite sécurité; mais encore qu'elle est un excellent remède dans beaucoup de maladies que l'on a jusqu'à ce jour regardées comme incurables. Ou *seconde Partie*, & Supplément nécessaire; Ouvrage traduit du Latin de *M. Antoine Storck*, Médecin de Leurs Majestés Impériales, auxquelles on a joint l'histoire de l'usage interne de la ciguë, la figure de cette plante, & les cures opérées & publiées en France jusqu'à ce jour. In-8°. *Vienne*, 1762. Et se trouve à *Paris*, chez *P. Fr. Didot le jeune*, Libraire, quai des Augustins, proche le Pont S. Michel, à S. Augustin.

AVIS au Peuple sur sa santé. Par M. *Tissot* : D. M. Membre de la Société Royale des Sciences de Londres, & de la Société Médico-Physique de Bâle. In-8°. *Lausanne*, de l'Imprimerie de J. *Zimmerti*, aux dépens de *T. Grasset*, 1761. Et se trouve à *Paris*, chez *Guil-lyn*, Libraire, au bas du quai des Augustins.

HISTOIRE de CHRISTINE, Reine de Suède. Par M. *de la Combe*, Avocat. In-12. *Stockolm*, 1762. Et se trouve à *Paris*, chez la veuve *Damonneville & Musier fils*, quai des Augustins, près de la rue Pavée, & chez *de Hansv*, Pont au Change, à S. Michel. Cette histoire est intéressante, & nous en donnerons l'Extrait.

LE MANUEL des Inquisiteurs, à l'usage des Inquisitions d'Espagne & de Portugal. Ou Abrégé de l'Ouvrage intitulé *Directorium Inquisitorum*, composé vers 1358 par *Nicolas Eymeric*, Grand Inquisiteur dans le Royaume d'Aragon. On y a joint une courte histoire de l'Établissement de l'Inquisition dans le Royaume de Portugal, tirée du Latin de *Louis à Paramo*. In-8°. *Lisbonne*, 1762; & se trouve à *Paris*, chez *Desf*

110 MERCURE DE FRANCE.

pilly, Libraire, rue S. Jacques, à la vieille Poste.

LES SCIENCES sur Golgotha sous la Croix du Sauveur; ou les Sciences qui viennent adorer sous la Croix. (*c'est le titre.*) Songe en forme de Discours. Brochure in-12, traduction de l'Allemand, par J. C. *Pohle*. A *Strasbourg*, 1762. Se trouve à *Paris*, chez *Guillyn*, Libraire, quai des Augustins, au Lys d'or. Prix, 12 f. Cet Ouvrage a le mérite de la singularité.

DISSERTATION sur l'Écriture Hiéroglyphique.

*Quale per incertam lunam sub luce malignâ
Est iter in sylvis.*

Virgil.

Brochure in-12. *Amsterdam*, 1762. Et se trouve à *Paris*, chez *J. Barbou*, rue S. Jacques, aux Cigognes.

MÉMOIRE sur l'Usage Économique du Digesteur de *Papin*, donné au Public par la Société des Belles - Lettres, Sciences & Arts de Clermont-Ferrand. Par M. * * *. Avocat, ancien Secrétaire de la même Société, & Auteur des Ouvertures de Paix Universelle. Brochure in-8°. à *Clermont-Ferrand*, 1761. Chez

Pierre Vialanes, Libraire, près le marché au bled.

LE TERNE QUATRAIN, Jeu en Cartes, nouveau, facile & très-distingué. in-8°. *Venise*, 1762. Par M. *Denis*, Maître en ville pour les principes des Langues Latine, & François, Orthographe, &c. à l'Hôtel de Grenoble, rue de Grenelle S. Honoré.

ALZARAC, ou la nécessité d'être inconstant. Petit in-12. *Cologne*. 1762. Et se vend, à *Paris*, chez *Charpentier*, Libraire, quai des Augustins, à l'entrée de la rue du Hurepoix, à S. Chrystome.

TRAITÉ DES FIEFS sur la Coutume de Poitou, par feu M. *Jean-Baptiste-Louis Hacher*, Lieutenant - Général au Siège du Duché - Pairie de Thouars; augmenté, depuis la mort de l'Auteur, de Remarques qui contiennent en abrégé, les dispositions & les usages des autres Coutumes, & du droit commun sur les matières féodales; & d'un Chapitre de modèles d'actes, & instructions concernant les Fiefs, les Francs-aleux, les Censives, &c. par M****; Ouvrage utile à tous Seigneurs Ecclésiastiques

112 MERCURE DE FRANCE.

& Laïques, Juges, Avocats, Procureurs, Notaires, Intendants de Maison, Gens d'affaires, Receveurs, Régisseurs, Fermiers, &c. 2 vol. in-4° *A Poitiers*, chez *J. Félix Faulcon*, Imprimeur de Monseigneur l'Evêque & du Clergé; Place & vis-à-vis Notre-Dame la Grande. 1762. Avec Approbation & Privilège du Roi. Se trouvera à Paris, chez *Guerin & Delatour*, Libraires-Imprimeurs, rue S. Jacques, & chez les principaux Libraires de la Province.

ON trouve à *Paris*, chez *Durand*, Libraire, rue du Foin; chez *Lambert*, Libraire, rue & près la Comédie Française; chez *Duchefne*, Libraire, rue Saint Jacques, au Temple du Goût; à *Lyon*, chez *Aimé Delaroche*, Imprimeur-Libraire, aux Halles de la Grenette, les Ouvrages suivans :

DISCOURS couronné à l'Académie des Jeux floraux de Toulouse, le 3 Mai 1760. *Pourquoi l'Eloquence est-elle moins florissante dans les Républiques modernes, qu'elle ne l'étoit dans les anciennes?* Brochure in-8°. Du Pere **CERRUTTI**.

DISCOURS qui a remporté le prix à

M A R S. 1762.

113

l'Académie de Montauban, le 25 Août 1760. *Les vrais plaisirs ne sont faits que pour la vertu.* Brochure in-8°. Du même.

DISCOURS sur la Question proposée par l'Académie des Jeux floraux, pour l'année 1761. *La lumière des Lettres n'a-t-elle pas plus fait contre la fureur des Duels que l'autorité des Loix ?* seconde édition, augmentée d'une Lettre sur les avantages & l'origine de la Gaîté française, brochure in-8°. Du même.

DISCOURS sur l'Origine & les effets de ce desir si général & si ancien de transmettre son nom à la postérité, brochure in-8°.

DE LA BIBLIOMANIE, brochure in-8°.

L'AMI DE L'ÉTAT ou Réflexions politiques pour l'intérêt général & particulier de la France, par M. le Comte de F. brochure in-8°.

MÉMOIRE sur la pratique du Semoir, &c. brochure in-12.

MÉTHODE à suivre dans le traitement des différentes Maladies épidémiques, qui régnent le plus ordinairement dans

114 MERCURE DE FRANCE.

la Généralité de Paris, par M. *Boyer*,
Médecin ordinaire du Roi &c. Brochure
in-12.

ALMANACH HISTORIQUE de la
Ville de Lyon, & des Provinces de Lyon-
nois, Forez & Beaujolois, pour l'an-
née 1762. Cet ouvrage dans lequel on
trouve tous les détails que l'on peut de-
sirer sur cette Ville & sur ces Provin-
ces, se vend à *Lyon*, chez *Aimé Dela-
roche*, Imprimeur-Libraire du Gouver-
nement & de l'Hôtel-de-Ville, aux
Halles de la Grenette; & à *Paris*, chez
Desaint & Saillant, Libraires, rue S.
Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collège.

ON trouve à *Lyon*, chez *Delaroché*,
& à *Paris*, chez *Durand*, la Traduc-
tion françoise des remèdes de Made-
moiselle *Stephens*, pour la goutte.

LETTRE à M. DE LA PLACE.

MONSIEUR,

Par la Lettre que des Libraires de cette
Ville ont eu l'honneur de vous écrire,
& que vous avez eu la bonté d'insérer
dans votre premier Mercure de Janvier,
il sembleroit que ces Libraires seroient

Les seuls désignés pour recevoir les Soufcriptions de la nouvelle Edition des Œuvres du grand *Corneille*, qui s'imprime à Genève sous les yeux de M. de *Voltaire* : je me vois obligé d'avertir le Public que je suis toujours chargé, comme ci-devant, de recevoir des Soufcriptions; qu'à la vérité, sur ce que MM. *Cramer* m'en ont écrit anciennement, j'ai consenti, avec plaisir, que la veuve *Brunet*, le sieur *Piffot* & autres Libraires de cette Ville fissent, ainsi que moi, des Soufcriptions, & travaillassent au bien d'une entreprise si digne de M. de *Voltaire*.

Je donne avis qu'en suivant le plan de M. de *Voltaire*, je n'exige point à la rigueur de l'argent d'avance des personnes connues; il suffit qu'elles me donnent leur promesse de payer la totalité de la Soufcription (48 liv.) en recevant l'Ouvrage complet.

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien inférer cette Lettre dans votre premier Mercure. Je suis,

MONSIEUR,

Votre très-humble &
très-obéissant serviteur

DUCHESNE.

ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES

ACADÉMIES.

*SÉANCE publique de la Société Royale
des Sciences & Belles-Lettres de Nan-
cy, tenue le 7 Janvier 1762.*

M. le Chevalier de *Solignac*, Secrétaire perpétuel, ouvrit cette Séance par l'annonce des ouvrages qui avoient remporté les prix. Une partie de celui des Belles-Lettres avoit été adjugée à un Discours ayant pour titre, *Projet d'un nouveau prix & d'une nouvelle Académie.* M. de *Bermann*, Avocat à la Cour Souveraine en étoit l'Auteur. „ Je voudrois, disoit-il d'abord, qu'il y eût „ une émulation de vertus, comme il „ en est une de talens ; & parce que „ celle-ci ne doit ses progrès les plus „ frappans qu'à l'établissement des So- „ ciétés Littéraires & des lauriers qu'on „ y distribue, je souhaiterois que pour

» faire naître l'autre, on établit une nou-
» velle Académie; que l'on y proposât
» des prix pour les belles actions, com-
» me on en propose pour les beaux
» Discours; en un mot, que l'on fît
» pour les mœurs ce que l'on fait pour
» les Arts, les Sciences & les Belles-Let-
» tres. Ce projet, ajoutoit-il, est dicté
» par le seul amour du bien public, &
» je me propose de montrer qu'il est no-
» ble & juste en lui-même, avantageux
» à la Société dans ses effets, & facile
» dans l'exécution. » Dans le développe-
ment de ces preuves l'Orateur paroît
pénétré de son Sujet, & l'avoir conçu
avec force. Il le suit sans écart, d'un
pas ferme & rapide, mais sage; dans
une seule idée, il découvre ordinaire-
ment le germe de plusieurs autres; il
les enchaîne toutes avec ordre, & in-
dépendamment de l'élégance & de la
précision de son style, il leur donne
par leur liaison seule plus de lumière,
plus d'intérêt & de chaleur.

L'autre partie de ce prix fut décernée
à Mlle de *Bermann*, qui avoit fait un
Ouvrage, ayant pour titre, *les Eaux de*
Polmerie. C'est une relation allégorique
de ce qui s'est passé pendant le séjour de
Mesdames de France dans cette Provin-

118 MERCURE DE FRANCE.

ce. Tout le monde admira dans cet écrit une imagination riante, du choix dans les allusions, une correction soignée; quoiqu'avec un air négligé, un apprêt exempt de faste, & cet esprit qui se fait sentir sans briller, qui donne la vie au sentiment, & d'un seul mot forme quelquefois une image.

M. de *Solignac* dit aussi ces mots en parlant de ces deux Discours : » Dans » l'incertitude où ils tenoient nos esprits, » nous nous sommes déterminés à leur » partager le prix comme ils partageoient » nos suffrages ; mais quel fut notre » étonnement, lorsqu'après notre déci- » sion, ouvrant les billets cachetés au » bas de ces ouvrages, nous y trouvâ- » mes les noms d'un frère & d'une sœur, » que nous avons déjà une fois couron- » nés chacun séparément ; & que vous » serez , Messieurs, dans un moment » aussi ravis que nous de voir réunis » dans ce lieu pour y recevoir nos lau- » riers, & ce qui les flattera peut-être » plus, pour y être témoins de vos élo- » ges ! Quel sujet de surprise & d'admi- » ration tout à la fois, de voir entre deux » personnes, malgré la différence de sexe » & d'éducation, une ressemblance aussi » parfaite d'esprit & de talens ! Serait-il

» donc vrai que la Nature n'invente pas
 » toujours, qu'elle se répète quelque-
 » fois, & qu'elle n'a fait que copier, en
 » modélant la sœur sur le frère ?

Le Prix des Sciences & des Arts fut
 partagé comme celui des Belles-Lettres,
 & ne fut donné que pour exciter l'ému-
 lation de trois concurrens, dont les ou-
 vrages bons en eux-mêmes, étoient néan-
 moins ou trop foibles ou mêlés de quel-
 ques défauts.

Cette distribution étant faite, *M. de
 Sozzi*, Avocat au Parlement de Paris,
 nouvellement élu, prit la parole ; & après
 le remerciement d'institution & d'usage :
 » C'est *Pindare*, dit-il, qui m'acquit-
 » tera aujourd'hui du tribut que m'im-
 » pose la reconnoissance, plus encore
 que vos loix ». Il se borna à une traduc-
 tion de la première Ode des Pythiques.
 » Ce tribut, continua-t-il, n'est point
 » étranger à la solemnité du jour. L'hym-
 » ne qui chante la victoire remportée
 » par *Hiéron* aux jeux Pythiens, dans ces
 » jeux institués en l'honneur d'*Apollon*
 » pour des combats de poésie & de mu-
 » sique, peut être lue, Messieurs, dans
 » l'Assemblée, où vous couronnez de
 » vos mains ceux qui ont mérité les
 » prix de vos savans exercices ». Après

la lecture de cette Ode, M. de *Sozzy* dit encore ; » Pour peu que l'on presse » cet éloge si pompeux pour le nombre » & le faste du discours, il ne reste rien » au héros loué Vous avez senti de » strophe en strophe la gêne d'un Poë- » te mercénaire , qui vous a dit ce » qu'il souhaitoit que son héros fût, » afin de vous cacher ce qu'il étoit réel- » lement Quoiqu'il en soit, Mes- » sieurs, plaignons notre Poëte & jouis- » sons de l'avantage inestimable d'avoir » pour fondateur & protecteur un Roi, » l'objet éternel de notre admiration, » comme de notre reconnoissance & de » nos hommages. Il me semble voir *Pin-* » *dare* à ma place saisir les principaux » événemens d'une vie pleine de mer- » veilles, & dire, avec le ton de sa poë- » sie & la vérité de l'histoire : Un jeune » Roi conquérant, devant qui fuyoient » les trois autres Puissances du Nord, » qui eût régné avec gloire, si livré aux » conseils perfides de la vengeance, il » ne se fût pas laissé emporter à l'ambi- » tion d'ôter & de donner les couron- » nes Ce jeune Roi doué de ce coup » d'œil sûr qui sonde les cœurs, & y » démêle le caractère & les talens, voit » *Stanislas* à-peu-près de même âge, le » juge

» juge digne du trône , l'y appelle , lui
 » en applanit les routes orageuses. *Sta-*
 » *nislav* y monte , il s'y maintient au
 » milieu des diffensions civiles contre
 » les embuches , la ruse , la force , se
 » concilie l'amour de son peuple , l'esti-
 » me de son rival , la confiance des
 » Nations étrangères , & fait avouer à
 » l'Europe & l'Asie étonnées , qu'on ne
 » pouvoit élire un meilleur , ni un plus
 » grand Roi. Il falloit être vraiment
 » grand pour le paroître à côté de ces
 » deux Monarques si différens & si ex-
 » traordinaires , *Charles XII* & *Pierre*
 » *Alexiowits* ». L'Orateur devenu en
 quelque sorte un nouveau *Pindare*, par-
 courut rapidement les diverses époques
 de la vie du Roi de Pologne. On admira
 la variété de ses expressions fortes &
 moëlleuses , de ses images vives & ten-
 dres , de ses sentimens nobles & tou-
 chans. Il cherchoit moins à peindre qu'à
 faire sentir ; aussi l'oublia-t-on & le lieu
 où l'on étoit , pour ne s'occuper que des
 dangers & des ressources , des sentimens
 & des vertus du héros dont il célébroit
 la gloire.

Le P. *Leslie* Jésuite lut ensuite le Dis-
 cours de réception de M. l'Abbé de *Saulx*
 Chanoine de l'Eglise de Reims & Chan-

celier de l'Université de cette ville. Ce Discours tendoit à prouver combien l'affectation est nuisible aux Belles-Lettres & à la Philosophie. Après avoir témoigné sa reconnoissance à l'Académie : » Com-
 » bien n'en dois-je pas , ajoutoit M. l'Ab-
 » bé *de Saulx* , à l'accueil que vous fites
 » l'an passé à ma muse timide , qui de-
 » venue touchante par son objet , osa
 » sous vos yeux ébaucher quelques-uns
 » des traits du nouveau *Marc-Aurèle*, que
 » tous les jours vous contemplez avec
 » cette vénération profonde & ce ten-
 » dre amour qu'inspire la vertu sur le
 » Trône ! Je reconnus dès-lors , & je le
 » vois encore mieux aujourd' hui , que
 » pour bien peindre un grand Roi , il ne
 » faut consulter que la vérité. L'esprit
 » peut seconder le sentiment, mais qu'il
 » s'abstienne de toucher jamais à ces por-
 » traits augustes , plutôt que d'y porter
 » le coloris de la flatterie, ou l'empreinte
 » de l'affectation. Je ne fais , Messieurs,
 » si je me trompe ; mais il m'a paru tou-
 » jours que l'affectation étoit une des plus
 » dangereuses épidémies dont les Lettres
 » pussent être affligées. Il me sera facile
 » d'en essayer l'histoire. Cet essai me
 » conviendra mieux , que l'envie de
 » vous présenter des réflexions que mon

» propre intérêt, autant que celui du
 » Public veut que j'attende de vos lu-
 » mières. Après avoir parcouru ces siècles
 où régnoit dans la Littérature l'es-
 prit d'affectation, où tout étoit analysé,
 disserté, apprêté; où rien n'étoit senti;
 où l'imagination captivée & le sentiment
 étouffé n'enfantoient que des disserta-
 tions monotones, quelques images en-
 luminées, beaucoup de portraits sans
 couleurs, des personnages sans vie & des
 Sentences au lieu d'actions, *M. de Saule*
 ne craint pas d'avancer, que ce même
 esprit avec ses parures séches & symétri-
 ques, reparoit encore, & que pour se
 déguiser mieux, il emprunte les tons
 mâles & les touches vigoureuses de la
 Philosophie. Après l'avoir décrit en dé-
 tail, » Heureux encore, ajoute-t-il, si
 » l'étrange ambition de se faire un nom,
 » & d'établir un système nouveau sur
 les débris des préjugés vulgaires, ne
 » nous entraîne pas jusqu'à vouloir bri-
 » ser systématiquement le frein le plus
 » puissant des passions, & confondre
 » avec le plaisir présent & l'intérêt per-
 » sonnel les titres sacrés & les loix ir-
 » violables de la justice & de la vertu !

Un Discours qui fut fort goûté dans
 la Séance, dont nous donnons l'Extrait,

F ij

124 MERCURE DE FRANCE.

c'est celui que prononça le R. P. *Boule*,
 Docteur de Sorbonne, qui venoit le
 prêcher l'Avent à la Cour de Lunéville.
 Il annonça lui-même ce qui lui avoit
 attiré le choix de l'Académie, & il le
 fit avec une modestie qui ne servit qu'à
 relever davantage le prix de ses talens.
 Après quelques mots où elle parut com-
 me à son insçu, „ Appelé, dit-il, dans
 „ cette Cour pour y exercer le ministère
 „ saint de la parole, déjà j'avois rempli
 „ sous les yeux du Monarque religieux
 „ & chéri, votre auguste Fondateur,
 „ les deux tiers de ma carrière évan-
 „ gélifique. Occupé uniquement de ce
 „ grand objet, je voyois avec tranquil-
 „ lité approcher le terme de ma mission,
 „ Par une suite des impressions du Maî-
 „ tre, tout conspiroit à m'en adoucir le
 „ travail; ses exemples m'en garantif-
 „ soient le fruit. Bénir le Ciel, conti-
 „ nuer de lui adresser mes vœux pour
 „ sa personne sacrée: c'étoit tout mon
 „ ouvrage. Et tout-à-coup, non pour
 „ récompenser des talens que je n'ai
 „ pas, mais pour me faire puiser abon-
 „ damment dans les vôtres, & me met-
 „ tre à portée d'acquérir des lumières
 „ qui puissent servir à la Religion, ce
 „ Prince bienfaisant me montre de sa
 „ main ce Sanctuaire, où à sa voix &

» sur ses traces sont rassemblés les scien-
 » ces, les Arts, les vertus. Il m'est permis
 » de solliciter vos suffrages; & comme
 » si mes vœux tout seuls pouvoient me
 » tenir lieu de mérite, ses bontés & vo-
 » tre indulgence franchissent l'intervalle
 » immense qui me séparoit de vous; &
 » vous payez mes efforts & mon zèle,
 » d'une gloire qui n'est due qu'aux plus
 » brillans succès. Quel jour pour moi,
 » Messieurs, & quelle époque!... Pou-
 » vois-je croire que me tenant quitte
 » d'un tribut que la briéveté du temps
 » & ma destination à un Ministère qui
 » va m'occuper tout entier, ne m'au-
 » roient pas permis de vous offrir, vous
 » voudriez couronner la seule envie de
 » bien faire, & le mérite commun d'ad-
 » mirer, m'autoriser à ne plus regarder
 » comme étrangère cette célébrité, cet-
 » te gloire, le prix de vos succès, & le
 » fruit heureux d'un germe toujours prêt
 » à éclore & à se développer au feu du
 » Génie Créateur de ce Roi Philoso-
 » phe, de ce Père de la Patrie, de ce
 » Monarque sçavant qui vous a rassem-
 » blés?... Que ne puis-je lui offrir un
 » encens que vous puissiez avouer vous-
 » mêmes! Que ne puis-je mettre autant
 » d'éloquence qu'il y a de vérité dans

126 MERCURE DE FRANCE.

» l'image déjà faite tant de fois, & tou-
» jours encore à faire, de l'excellence
» de son esprit, de la beauté de son
» âme, de la bienfaisance de son cœur !
» Vous retracer toutes les merveilles de
» son règne, vous montrer dans ce
» Sage couronné tous les mérites, tous
» les genres de talens réunis, l'Écri-
» vain qui plaît, le Moraliste qui éclai-
» re, le Politique qui discute, le Philo-
» sophe qui instruit, l'Artiste qui crée
» & perfectionne, le Citoyen qui dé-
» couvre les bornes invariables de l'o-
» béissance & de l'autorité, le Souve-
» rain qui a pour sceptre la bonté &
» pour couronne la Justice.

Le R. P. *Huffon*, Cordelier, Défini-
niteur général de son Ordre, ayant
été élu en même-temps que le Père
Boule, donna pour son tribut un
Discours, où il fit voir quelle est la natu-
re du zèle, quelles sont ses qualités &
quels sont ses effets dans les Sciences
qui éclairent la Patrie, dans les Loix
qui la gouvernent, dans les armes qui
la défendent. Il n'est pas possible sans
copier l'Ouvrage entier, de bien ren-
dre tous les détails qu'exigeoient ces
trois articles. Tout ce qu'on peut dire,
c'est que ce Discours fut très-applaudi
& qu'il méritoit de l'être.

*EXTRAIT de l'Assemblée publique de
la Société des Sciences, Lettres &
Arts de CLERMONT EN AUVER-
GNE, du 25 Août 1761.*

LA Séance a été ouverte par la lecture d'un Discours sur les avantages que les Académies procurent & doivent procurer aux Etats où elles sont établies.

Après un Avant-propos général sur l'utilité reconnue des Académies, & sur l'objet de leur établissement, l'Auteur divise son Discours en deux parties.

Dans la première, il s'applique à prouver que les Académies ont instruit, éclairé & policé les peuples.

Dans la seconde, il établit qu'elles les soulagent, les enrichissent, & multiplient les citoyens.

Elles ont instruit par l'Histoire & la Poësie, éclairci par l'Histoire naturelle & la Physique, policé par l'éloquence & la morale.

Elles soulagent les peuples, par les ressources de l'Art, les enrichissent par l'agriculture & le commerce; multi-

128. MERCURE DE FRANCE.

plient les citoyens par les effets assurés de la paix & de l'abondance.

Ce discours a été lu par M. de *Feligonde*, Secrétaire de la Société.

M. *Jalladon* a lu ensuite un Mémoire sur les hernies d'estomac.

Après la description des différentes hernies auxquelles les deux sexes sont sujets, l'Auteur se fixe à celles qui arrivent au-dessous du cartilage xiphoïde ; entre les muscles droits produits par l'estomac.

Il pense qu'elles ont été comme ignorées ou peu connues des Anciens ; il rapporte cependant , que *Camerarius* & *Renaud* en font mention , & que M. de *Garence* , parmi les Modernes , a suivi la même méthode que lui pour la cure de ces accidens.

Ce Mémoire théorique est suivi de l'exposition des différentes cures de cette maladie, opérées par l'Auteur du Mémoire.

Heureuses les sciences dans lesquelles une pratique sûre démontre la justice des spéculations d'une bonne théorie !

M. *Ozg*, Apoticaire-chymiste, a annoncé, par un Mémoire détaillé, une découverte tirée de l'usage du *Digesteur de Papin*.

Après avoir extrait, par le moyen de cette machine, un bouillon nourrissant & agréable, des os de viande dépouillés de toute chair, & après avoir fait, avec succès, des tablettes de ce bouillon, faciles à conserver, propres à être transportées, & dont l'usage a été (par les soins de *M. de Ballainvillers*, Intendant de la Province, d'un grand secours pour les Paroisses de la Province d'Auvergne, situées dans les montagnes, & où les peuples manquent souvent, dans leurs maladies, d'alimens gras & nourrissans, & même du nécessaire, cet Académicien Chymiste, a formé, par une nouvelle manipulation, un pain gras, très-nourrissant, qui porte son bouillon, & au moyen duquel on peut faire une soupe, sans autre secours que de l'eau & du feu; il est facile à conserver & à transporter; cinq onces, à-peu-près, de cette composition produisent trois soupes suffisantes pour alimenter un ouvrier, pendant une journée entière, & le prix en est très-modique.

Tel a été l'objet de ce Mémoire intéressant.

M. l'Abbé Cortigier a terminé la Séance par la lecture d'une Dissertation

sur les Familles Sénatoriales des Gaules, & en particulier de l'Auvergne.

La première attention de l'Auteur, est de faire une exacte Chronologie, en distinguant les temps où les Gaulois passèrent successivement de leurs propres loix sous celles des Romains; des événemens les plus remarquables sous les Empereurs, & des Auteurs qui ont été contemporains; il évite par-là les anachronismes, & il renvoie aux temps Celtiques & aux temps Romains ce qui leur appartient en particulier.

César, dans ses Commentaires, a fait mention des Sénats des Gaulois; mais ce Général qui n'entendoit pas la langue Celtique, & qui rapportoit tout au langage de son pays, ne parloit que des temps qui avoient précédé ses conquêtes sur les Celtes, Belges, & Aquitains... L'Auteur pense que ces premiers Sénateurs étoient Druides.

On lit dans *Sidoine Apollinaire* & *Grégoire de Tours*, qu'il y avoit dans les Gaules, & sur-tout dans la Cité d'Auvergne un grand nombre de Familles Sénatoriales, des hommes, des femmes distingués par une naissance, d'un ordre ou d'une race Sénatoriale.

Les Ecrivains modernes fondés sur ces textes, & sur la liberté qui fut laissée aux Avernes de vivre sous leurs propres loix après la conquête des Gaules, ont pensé qu'il y avoit eu un Sénat en Auvergne sous les Empereurs Romains.

M. *Cortigier* combat cette opinion, & il appuie son sentiment sur les faits les plus authentiques.

Il n'y avoit, dit-il, dans l'Empire d'autre Sénat que celui de Rome. Ce fut pour favoriser les peuples conquis qu'on les y admit. *Jules-César* fit admettre au Sénat les principaux de la Gaule Narbonnoise. L'Empereur *Claude* y fit recevoir ceux des trois Provinces conquises par *Jules-César*. C'est ainsi que plusieurs d'entre ceux d'Auvergne étoient parvenus aux premières dignités de l'Empire. La Famille des *Avit* eut un Empereur. Les *Apollinaires*, les ancêtres des *Gal*, des *Grégoire de Tours*, de *Ferreol Tonance*, furent élevés aux plus grandes dignités de l'Empire, Sénateurs, Patrices, Maîtres de la Milice, Préfets du Prétoire, Consuls, Gouverneurs de Rome. Un Sénat d'Auvergne auroit-il ouvert un chemin à toutes ces dignités ?

M. *Cortigier* donne les extraits des
F vj

Auteurs qui autorisent son opinion. Il finit en disant, qu'on lit, à la vérité, qu'il y avoit des Sénateurs en Auvergne & dans plusieurs Cités des Gaules; mais on ne lit nulle-part qu'il y eût un Sénat avant le 8^e siècle. Il pense que la plus haute Noblesse, dont l'origine se perd dans ces premiers temps, & dont les noms ne sont point Francs, mais Latins, est de race Sénatoriale. Tels étoient les Ancêtres d'*Hugues Capet*, descendant de *Tonantius-Ferreolus*, & d'une fille de l'Empereur *Avitus*, lequel étoit d'Auvergne.

RÉPONSE de M. d'ALEMBERT
à une Lettre imprimée de M.
RAMEAU (a).

Ceux qui auront lu, Monsieur, mes *Elemens de Musique*, sur lesquels vous m'avez autrefois témoigné publiquement votre reconnoissance dans les termes

(a) Cette Lettre, qui a pour objet la critique des articles FONDAMENTAL & GAMME de l'Encyclopédie, par M. d'Alembert, a paru en même temps que le *Code de Musique* de M. Rameau.

les plus flateurs (b), feront un peu surpris que je sois forcé de me défendre aujourd'hui contre vous-même. Cela me sera si facile, que j'ai long-tems balancé si je prendrois ce parti, & que je ne m'y ferois jamais déterminé sans l'attachement que j'ai pour vous, & sans le desir que vous marquez d'une réponse de ma part. Je la diviserai en plusieurs articles, relatifs aux différens points sur lesquels vous m'attaquez.

I. Non, Monsieur, l'Académie des Sciences n'a point été *compromise*, comme vous le prétendez, en approuvant, d'après mon rapport, les recherches vrai-

(b) Voyez le Mercure de Mai 1752; M. Rameau s'y exprime ainsi, avec beaucoup d'éloges que je supprime: *M. d'Alembert... a cherché dans mes Ouvrages... des vérités à simplifier, à rendre plus familières, plus lumineuses, & par conséquent plus utiles au grand nombre... Il n'a pas dédaigné de se mettre à la portée même des Enfants... Enfin il m'a donné la consolation de voir ajouter à la solidité de mes principes une simplicité dont je les sentois susceptibles, mais que je ne leur aurois donnée qu'avec beaucoup plus de peine, & peut-être moins heureusement que lui... Les sciences & les arts... hâteroient réciproquement leurs progrès, si les Auteurs préférant l'intérêt de la vérité à celui de l'amour-propre, les uns avoient la modestie d'accepter des secours; les autres la générosité d'en offrir.*

134 MERCURE DE FRANCE.

ment neuves & utiles dont la théorie de votre Art vous est redevable ; mais elle n'a point approuvé , & n'approuvera jamais les efforts que vous avez faits depuis , pour trouver le principe de la géométrie *dans le corps sonore*.

Ce n'est pas ma faute , si vous n'êtes pas encore défabusé des idées plus que singulières que vous avez sur ce sujet , & auxquelles vous convenez que je me suis *constamment opposé*. Le corps sonore ne nous donne & ne peut nous donner par lui-même aucune idée des proportions. 1°. Parce que de votre propre aveu (c) on n'y entend point les Octaves $\frac{1}{2}$, $\frac{3}{4}$ du son fondamental 1 ; 2°. parce qu'on y entend encore moins les sons des multiples 3 & 5 , qui ne font , selon vous-même , que *frémir sans résonner* ; 3°. (& c'est ici la raison principale) parce que , quand on entendroit ces octaves & ces sons des multiples, le sens de l'ouïe ne peut en aucune manière nous donner la notion de *rappor*t & de *proportion* , que nous ne pouvons acquérir que par la vue & par le toucher. Pour avoir une idée nette des proportions & des rap-

(c) Voyez la Lettre de M. Rameau à M. Euler sur l'identité des octaves.

ports, il est nécessaire de comparer les corps par ces deux derniers sens; la perception des sons n'y contribue absolument en rien, n'y ajoute rien, y est totalement étrangère. Pour tout dire en un mot, quand les hommes seroient sourds, il n'y en auroit pas moins pour eux, des *rappports*, des *proportions*, une *géométrie*. En voila, Monsieur, plus qu'il n'en faut sur ce sujet; & les Mathématiciens trouveront à coup sûr que j'en ai encore trop dit.

II. En comparant les sons à leur *basse fondamentale*, dont la découverte vous est due, Monsieur, vous avez donné les moyens de fixer d'une manière plus sûre & plus lumineuse les *rappports* des sons dans les différens genres de Musique; & c'est en ce sens que la *Musique est devenue par votre travail une science plus géométrique*, & à laquelle les *principes mathématiques peuvent être appliqués avec une utilité plus réelle & plus sensible qu'ils ne l'ont été jusqu'ici*. Voila, Monsieur, ce que l'Académie a prononcé d'après mon rapport; mais ne donnez pas à ces paroles une extension qu'elles n'ont pas, & que cette Compagnie défavoueroit, ou plutôt qu'elle n'auroit pas besoin de défavouer.

136 MERCURE DE FRANCE.

La considération des *rappports* est sans doute nécessaire à quelques égards dans la Musique pour la comparaison des sons entr'eux ; j'ai fait usage moi-même des *rappports*, dans la théorie du tempérament & de l'altération des intervalles ; & je n'ai jamais rien avancé de contraire à cet usage ; j'ai même dit expressement dans l'endroit de l'Encyclopédie que vous attaquez , que le calcul (qui n'est (*d*) autre chose que l'art de combiner & de trouver les rapports) est utile pour *l'intelligence de certains points de la théorie comme des rapports entre les tons de la gamme & du tempérament* ; mais j'ai dit au même endroit , & s'il en est besoin , je le répète , que la considération des rapports est illusoire pour *rendre raison du plaisir que la Musique nous cause*. On peut en voir les preuves , (quoique sommairement exposées) dans le Discours préliminaire qui est à la tête de la nouvelle Edition de mes *Elémens de Musique*.

A l'égard des proportions, il est certain 1°. que les proportions *arithmétiques & harmoniques* , si souvent & si gratuitement employées par vous , sont entière-

(*d*) Pag. 62. tom. VII.

ment étrangères, & par conséquent inutiles à l'art musical; aussi n'en ai-je fait absolument aucun usage dans mes *Elémens*, quoique j'y rende raison des mêmes faits pour l'explication desquels vous avez eu recours à ces proportions.

2°. On peut même se passer de la théorie des *proportions géométriques* dans les cas où la considération des *rappports géométriques* est utile, c'est-à-dire dans la comparaison des sons entr'eux; la notion de *rappport* (qui est moins composée que celle de *proportion* (e), est alors suffisante pour l'objet qu'on se propose, & vous pouvez voir en effet, Monsieur, que dans mes *Elémens* je n'ai eu besoin que de la théorie des *rappports* sans avoir recours à celle des proportions; par la raison que j'ai cherché à simplifier la théorie le plus qu'il m'a été possible, & à n'emprunter du calcul que les notions les plus indispensables.

Néanmoins dans les points de la théorie où la considération des *rappports géométriques*

(e) *Proportion géométrique* est une égalité entre deux *rappports géométriques*; *rappport géométrique* est la manière dont une quantité en contient une autre; ainsi l'idée de *proportion* renferme au moins trois quantités, au lieu que l'idée de *rappport* n'en renferme que deux.

métriques doit être employée , je n'empêcherai pas qu'on ne fasse aussi usage (quoique sans nécessité absolue) de la théorie des *proportions géométriques* ; mais à condition qu'on n'étendra pas , comme vous l'avez fait , la considération des proportions à d'autres objets , où elle est absolument déplacée. C'est cet abus des proportions que j'avois principalement en vue , comme il est aisé de voir , pag. 62 du VII^e. vol. de l'Encyclopédie , quand j'ai dit que *la considération des proportions géométriques , arithmétiques & harmoniques , est illusoire dans la théorie de l'art musical.*

III. Votre Lettre me rassureroit, s'il étoit nécessaire , sur la vérité de cette assertion ; déjà vous convènez aujourd'hui que vous avez employé les proportions *assez mal-à-propos* , (ce sont vos propres termes) pour expliquer la dissonance ; avec un peu de réflexion vous conviendrez de même que vous auriez pu vous en passer dans l'explication d'un grand nombre d'autres faits ; comme je m'en suis passé dans mes *Elémens* , quoique rédigés d'après vos principes , mais à la vérité d'après vos principes simplifiés , dégagés de tout alliage , & réduits à ce qu'ils contiennent selon

moi, d'essentiel & de vraiment solide.

J'ai donné dans cette nouvelle édition, une manière très-simple d'expliquer le Mode mineur, sans avoir besoin du frémissent des multiples, que vous aviez employé jusqu'ici pour trouver l'origine de ce Mode; vous dites aujourd'hui que vous n'avez proposé cette origine que *comme indice*; & vous prétendez dans votre Lettre en donner une autre où j'avoue que je ne comprends rien; je ne sçais ce que c'est qu'un *principe qui s'en repose sur ses premiers produits*, qui donne à $\frac{1}{2}$ les premiers droits en harmonie, de sorte que ce $\frac{1}{2}$ se rend l'arbitre de la différence des deux genres. Le langage des sciences, Monsieur, doit être plus simple, plus clair & plus précis. Celui que vous y substituez ne peut je crois être goûté, ou du moins célébré que par un seul Ecrivain; je veux parler d'un Journaliste qui n'a pas la plus légère teinture ni de musique, ni de calcul, ni de beaucoup d'autres choses dont il décide, & qui en attendant a déjà prononcé (à la vérité tout seul) que vous aviez raison contre moi.

IV. Vous faites dans votre Lettre de

nouveaux efforts pour expliquer comment l'échelle diatonique du mode mineur de *la* en descendant, n'a ni diezes ni bémols, quoiqu'elle ait deux diezes en montant; vous aviez dit dans votre Mémoire présenté à l'Académie, page 77, qu'il n'y avoit *qu'un seul moyen de conserver en descendant l'impression du Mode mineur, sçavoir d'exclure sol de l'harmonie, & de l'employer simplement pour le goût du chant.* J'avois suivi cette idée, comme vous le pouvez voir à la fin du chap. IX de la première Partie de mes *Elémens*; ce n'est pas qu'elle ne me paroisse laisser quelque chose à désirer, comme vous le pouvez voir encore par la note que j'ai ajoutée au même endroit. Aujourd'hui vous semblez abandonner cette explication, pour y en substituer une autre qui satisfera encore moins les Philosophes; vous faites porter au *si* de la basse fondamentale, un fausse quinte *fa*, parce que la *fausse quinte*, dites-vous, *est prescrite par l'ordre même du même Mode.* Mais on vous demandera en premier lieu, pourquoi l'ordre du Mode seroit-il troublé, si on mettoit en descendant un *fa dieze*? Ce *fa dieze* ne fait que l'intervalle d'un sémi-

ton avec le *sol* précédent , & celui d'un ton avec le *mi* suivant ; ainsi il n'y a point de saut dans l'échelle , puisqu'il ne s'y trouve point d'intervalle plus grand que le ton. 2°. Pourquoi l'ordre du Mode demande-t-il selon vous un *fa* naturel , puisque l'ordre du Mode , dans vos principes , n'est déterminé que par la basse fondamentale , & que jamais la basse fondamentale primitive , (tirée de la résonnance du corps sonore) ne peut donner dans son accord une *fausse quinte* ?

Permettez-moi d'ajouter une réflexion : que prouvent , Monsieur , ces variations de votre part , dans la manière d'expliquer le fait dont il s'agit & quelques autres , sinon que le principe de la *basse fondamentale* ne vous a pas toujours paru également lumineux à vous-même , dans les différentes applications que vous en avez faites ? Soyez de bonne-foi là-dessus , ou permettez que d'autres le soient ; il vous restera toujours assez de gloire dans l'usage que vous avez fait le premier de cette *basse fondamentale* pour éclaircir & pour simplifier la théorie & la pratique de votre Art.

V. Vous m'accusez sans fondement

d'avoir attribué l'accord de *sixte superflue*, aux seuls Italiens. Je ne leur en ai pas même attribué l'*invention*, (comme vous le prétendez) parce que je n'en ai point de preuves suffisantes. J'ai dit expressément que vous aviez employé cet accord dans vos Ouvrages; mais j'ai dit aussi, (& cela est vrai) qu'il est pratiqué *surtout* par les Italiens; c'est pour cela qu'on l'a nommé accord de *sixte Italienne*. J'ai ajouté que cet accord, pratiqué par vous-même, n'a point que je sache, de *basse fondamentale* dans vos principes (f); vous me répondez là-dessus des choses où je ne puis rien entendre, si ce n'est que vous convenez que cet accord n'a point en effet de pareille basse; il est vrai que pour lever la difficulté, vous dites que cet accord n'en est pas un; quel est-il

(f) Un savant Italien, homme de beaucoup d'esprit, aussi versé dans la Musique & dans les sciences exactes, que dans celles du Gouvernement, & qui occupe aujourd'hui avec la plus grande distinction la première place dans la République, est le premier qui m'ait fait cette objection sur l'accord de *sixte superflue*, dès l'année 1752 où parut la première édition de mes *Elémens de Musique*. Je ne pus alors trouver de réponse à l'objection, & depuis j'en ai cherché une inutilement.

donc ? & pouvez-vous croire que personne se paye de cette défaite , lorsque vous donnez une basse fondamentale à tous les autres accords ? Choisissez donc ou de ranger , comme je l'ai fait , cet accord parmi les accords fondamentaux , (ce qui paroît d'autant plus indispensable que vous-même vous n'attribuez point à cet accord de *renversement* possible) ; ou de convenir que la basse fondamentale ne satisfait point à tout , puisqu'il y a un accord qui , selon vous-même , n'a point de basse fondamentale. Ce petit inconvénient & quelques autres moins considérables , n'empêcheront pas cette basse d'être *le principe de l'harmonie & de la mélodie* , comme le système de la gravitation est le principe de l'Astronomie physique , quoique ce système ne rende pas raison de tous les phénomènes qu'on observe dans le mouvement des corps célestes.

A cette occasion vous accusez M. *Rousseau* d'avoir assigné à l'accord de *quinte superflue* des renversemens , y compris la note surnuméraire. Je ne fais quel fondement peut avoir cette imputation , car M. *Rousseau* a dit expressément au mot **A C C O R D** de l'En-

cyclopédie, en parlant de l'accord de quinte superflue, que cet accord ne se renverse point, & il en donne les raisons.

VI. C'est une erreur, si on vous en croit, d'avoir dit, comme je l'ai fait, qu'il y a dix accords fondamentaux, lorsqu'il n'y en a, selon vous, que deux. Ce langage me surprend, & je ne puis croire que vous me fassiez sérieusement une pareille objection. J'appelle avec vous accords fondamentaux, ceux qui peuvent se trouver dans la basse fondamentale, & que vous y admettez vous-même, Or ces accords, Monsieur, vous le sçavez mieux que moi, sont :

1°. L'accord parfait, majeur ou mineur, ce qui fait deux.

2°. L'accord de dominante tonique comme *sol si ré fa* composé d'une tierce majeure suivie de deux tierces mineures.

3°. Les accords de dominante simple qui sont au nombre de trois, celui qui est formé d'une tierce majeure entre deux mineures, comme *ré fa la ut*; celui qui est formé d'une tierce mineure entre deux majeures, comme *ut mi sol si*; celui qui est formé de deux tierces mineures suivies d'une tierce majeure, comme *si ré fa la*.

4°.

4°. L'accord de septième diminuée , qui quoique dérivé de l'accord de dominante & de sous-dominante du mode mineur est employé par vous - même dans la basse fondamentale.

5°. L'accord de grande sixte ou de sous-dominante , dont la sixte est toujours majeure & la tierce majeure ou mineure suivant le Mode , ce qui fait deux.

Comptez maintenant , Monsieur , & vous trouverez neuf accords , qui de votre propre aveu , peuvent être employés dans la basse fondamentale ; ajoutez ici l'accord de *sixte superflue* qui ne peut avoir de basse fondamentale que lui-même , ou qui du moins doit en avoir une différente des neuf accords nommés ci-dessus , & vous aurez dix accords fondamentaux.

Il n'y a , dites-vous , que deux accords fondamentaux. 1°. Selon vous - même il y en auroit au moins trois ; l'accord parfait , celui de septième , & celui de grande sixte ; & ne dites pas que ce dernier est dérivé de l'accord de septième ; car dans vos propres principes , cette basse fondamentale *ut fa ut* , dans laquelle *ut* est tonique & *fa* sous-dominante , ne peut être changée en celle-ci

G

146 MERCURE DE FRANCE.

ut ré ut, dans laquelle *ut* feroit tonique, & *ré* dominante simple. Il est vrai que dans quelques-uns de vos ouvrages, vous avez paru dériver l'accord de *sous-dominante*, ou de *grande sixte fa la ut ré*, de l'accord de septième *ré fa la ut*, tandis que dans d'autres endroits vous paroissez dériver ce dernier accord du premier, & ce me semble avec beaucoup plus de raison. Peut-être vos idées n'ont-elles été jamais bien arrêtées sur ce sujet; je crois les avoir développées & fixées.

2°. En admettant comme il est nécessaire ces trois accords fondamentaux, il faut ajouter qu'ils forment trois genres, dont le premier & le troisième ont chacun deux espèces, & dont le second en a cinq, & que toutes ces espèces par conséquent soit elles-mêmes, autant d'accords fondamentaux, puisque la dénomination du genre convient toujours à l'espèce. Il faut de plus remarquer que l'accord de *sixte superflue* forme une classe ou un genre à part, soit qu'on doive le regarder comme un accord fondamental, soit qu'on doive le regarder comme ne l'étant point, & comme ayant une basse fondamentale encore ignorée ou incertaine.

VII. Dans l'article FONDAMENTAL de l'Encyclopédie, j'ai proposé un grand nombre d'accords, jusqu'ici non pratiqués, & sur lesquels j'ai exhorté les Musiciens à faire des expériences, persuadé que je suis des progrès considérables que l'art peut faire encore, si ceux qui le cultivent veulent bien ne s'entêter d'aucun système & ne se laisser captiver par aucune routine; le plus simple de ces accords, & celui qui renferme le moins de dissonances, ou plutôt qui n'en renferme proprement aucune, savoir *ut mi sol X ut*, vous déplaît par cette seule raison, que *ut* faisant résonner *sol* naturel, ce *sol* naturel feroit dissonance avec *sol X*; mais 1°. ne devoit-on pas même rejeter d'après un pareil principe l'accord de quinte superflue *ut mi sol X si ré* qui est pourtant en usage? 2°. Ne devoit-on pas même rejeter l'accord parfait *ut mi sol ut*; car *mi* fait aussi résonner *sol X* qui forme une dissonance avec *sol*? 3°. La réponse à votre objection est bien facile! c'est que la note qui ne fait que résonner étant comme étouffée par celle qui est frappée réellement, n'a point d'effet sensible. Vous êtes convenu, Monsieur, dans plusieurs endroits de

148 MERCURE DE FRANCE.

vos ouvrages, qu'il est inutile de vous rappeler, de ce pouvoir des harmoniques pour étouffer les dissonances & pour en distraire l'oreille. Sur cela je renvoie le Lecteur à la première partie de mes *Elémens*, Chap VII, vers la fin, où je ne parle que d'après vous.

En un mot, Monsieur, expliquez-nous 1°. pourquoi l'accord *ut mi sol X* qui n'est proprement que l'accord *ut mi sol X* & qui ne contient réellement aucune dissonance, ne pourroit pas être employé en certaines occasions, lorsqu'on emploie tous les jours l'accord *ut mi sol X si ré*, qui ajoute à l'accord *ut mi sol X* ou *ut mi sol X ut* quatre dissonances *ut si*, *ut ré*, *mi ré*, *sol X ré*? 2°. Pourquoi les accords que j'ai proposés ou du moins quelques-uns de ces accords ne pourroient pas être employés malgré les dissonances qu'ils renferment, lorsqu'on emploie tous les jours en Musique tant d'autres accords, comme les accords par supposition, où les dissonances sont si multipliées?

Pour moi, Monsieur, j'ose croire que l'Art ira peut-être un jour plus loin que vous ne pensez. L'expérience m'a rendu circonspect sur les assertions en matière de Musique; avant que d'avoir entendu

vos Opéras , je ne croyois pas qu'on pût aller au-delà de *Lully* & de *Campra* ; avant que d'avoir entendu la Musique des Italiens , je n'imaginois rien au-dessus de la nôtre.

VIII. L'expérience de *M. Tartini* est attestée par d'autres personnes , qui même lui en contestent la découverte, comme vous le verrez dans le Discours préliminaire de mes Elémens. Je l'ai d'ailleurs faite moi-même à Lyon en 1756 avec plusieurs Musiciens habiles ; tous ont reconnu le troisième son dont il s'agit ; on l'entend très-distinctement , mais il faut pour en apprécier la valeur des Artistes exercés ; & je crois qu'on peut s'en rapporter sur cela à l'oreille de *M. Tartini* , qui vaut bien celle d'un autre.

Au reste quoique j'aie détaillé dans l'*Encyclopédie* cette expérience comme très-curieuse , & comme pouvant servir à la perfection de l'Art musical , je n'en ai tiré aucune conséquence contre vos principes , auxquels en effet elle ne me paroît point contraire.

IX. C'est à la page 133 des *Fêtes de l'Hymen* , qu'il se trouve plusieurs tierces majeures de suite ; 233 est une faute d'impression qu'il vous étoit aisé de cor-

riger. On trouve en effet en cet endroit deux parties à la tierce majeure l'une de l'autre durant un grand nombre de mesures. Niez-vous le fait? En convenez-vous? C'est ce que je n'ai pu démêler dans votre réponse. Quelque parti que vous preniez, il restera toujours certain que vous avez fait chanter deux parties pendant plusieurs mesures à la tierce majeure l'une de l'autre, quoique ces deux tierces majeures de suite soient interdites par tous les Musiciens & par vous-même. Je n'ai point prétendu blâmer cette licence; j'en ai seulement fait mention, pour montrer combien *les licences sont fréquentes en Musique*, & par conséquent combien on doit être circonspect, soit à les blâmer sans restriction, soit à prescrire des nouveautés qui peuvent paroître contraires aux règles reçues.

X. Il ne faut pas, Monsieur, confondre ces deux propositions: *la basse fondamentale est le principe de la mélodie; & l'harmonie suggère la mélodie*. Je conviens avec vous de la première de ces propositions, prise dans ce sens, qu'il n'y a point de bonne mélodie qui ne soit susceptible d'une harmonie régulière, & qui n'ait son fondement dans cette harmonie. A l'égard de la seconde

proposition, je n'ai rien décidé, & j'ai proposé des doutes que vous ne levez pas en m'objectant *les bornes de mon expérience*, & en convenant que la mélodie est ce qui frappe principalement *l'homme borné*; car si la mélodie étoit toujours *suggérée par l'harmonie*, il vous resteroit à expliquer, Monsieur, comment tant d'*oreilles bornées*, peu sensibles à l'harmonie faite d'usage & d'exercice, le sont pourtant beaucoup à la mélodie; & comment des personnes nées avec un goût naturel composent même des chants agréables, sans avoir la moindre teinture d'harmonie.

Aussi convenez-vous enfin dans votre lettre, & même comme d'une chose dont il ne faut pas douter, que la *mélodie suggère la basse fondamentale*, (& par conséquent l'harmonie) mais vous ajoutez que c'est *avec des restrictions*; si c'est là votre dernier avis, je n'aurai pas de peine à m'y rendre; car j'ai moi-même reconnu & annoncé ces *restrictions* dans l'Article FONDAMENTAL de l'Encyclopédie, pag. 60 & 61, où je crois avoir exposé d'une manière assez exacte, d'après vos principes mêmes, les droits mutuels & l'influence

152 MERCURE DE FRANCE.

réci-proque que la mélodie & l'har-mo-nie ont l'une sur l'autre.

Je me flatte , Monsieur , d'avoir suffi-samment satisfait à vos critiques , au moins à celles que j'ai comprises ; mais je me flatte aussi de vous avoir donné des preuves suffisantes de complaisance & d'attachement , en vous répondant une fois , & je crois par-là m'être ac-quis le droit de garder désormais le si-lence. J'ai l'honneur d'être , &c.

D'ALEMBERT.

N. B. Cette nouvelle édition , dont on trouvera des exemplaires à *Paris* , chez *Desaint & Saillant* , & chez *Du-chesne* , est augmentée , 1°. d'un Dis-cours préliminaire assez étendu sur la Théorie de la Musique. 2°. D'un grand nombre de Notes nouvelles , mises au bas du Texte. 3°. De plusieurs Additions & améliorations dans le corps du Texte même. 4°. De la Réponse d'une Lettre de *M. Rameau*.

AVIS AU LECTEUR.

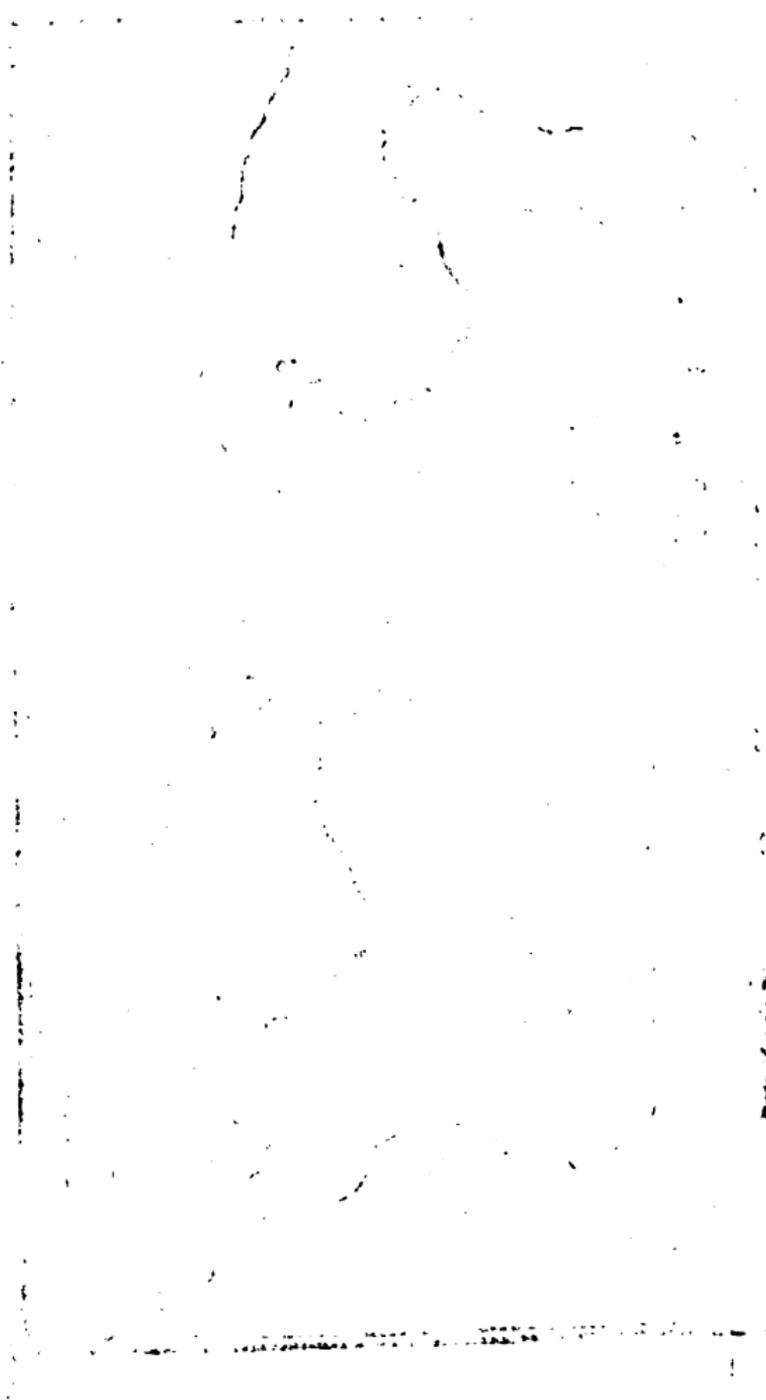
IL doit paroître bientôt , peut-être même avant ce Mercure , un Ouvrage

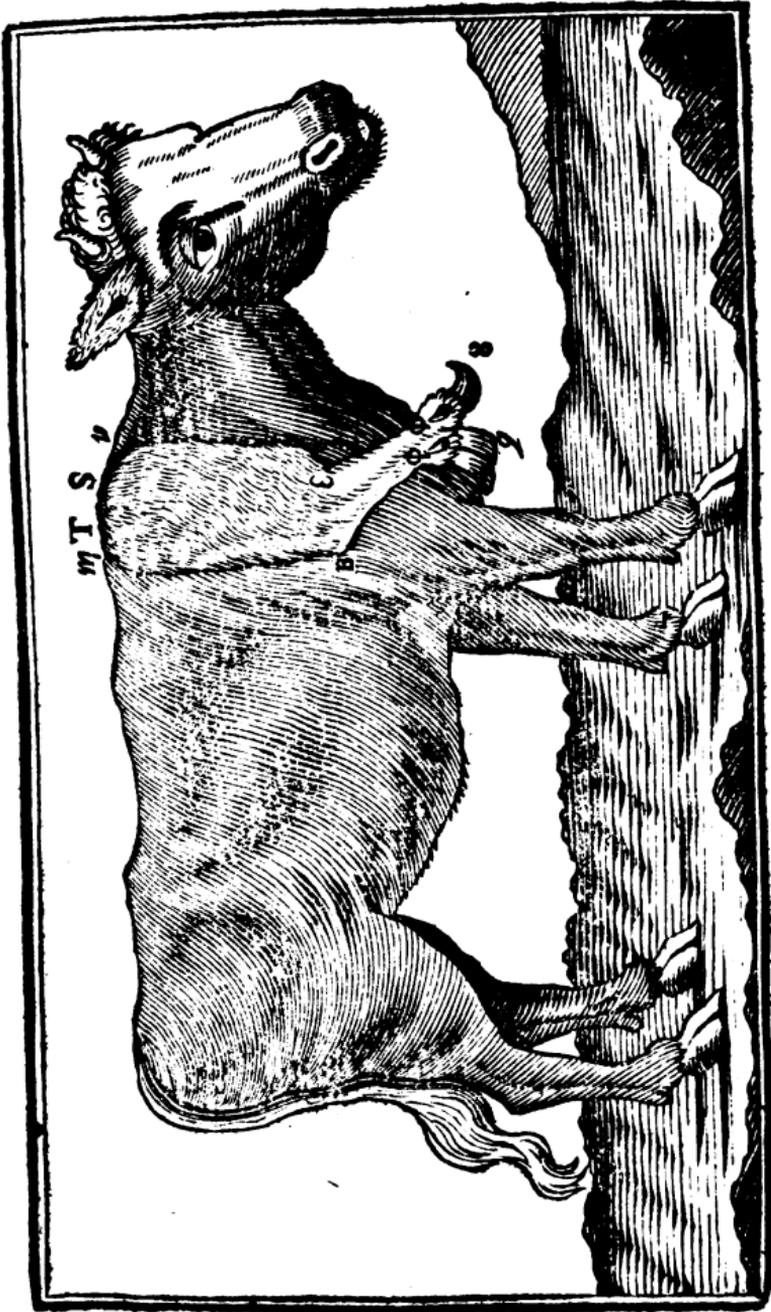
intitulé : *Origine des Sciences*, suivi d'une *Controverse* sur le même sujet. On prie par conséquent le Lecteur de suspendre son jugement sur les *Elémens de Musique* par M. d'Alembert: à moins qu'il ne lui vienne à l'esprit que, pour dévoiler la vérité, rien n'est moins conséquent que des raisonnemens vagues, des circonlocutions, des comparaisons, des hypothèses, des doutes, des conseils, des décisions hazardées; par exemple, tout ce qu'on dit sur l'ancienne Musique: après quoi il ne s'agit plus que de propositions, de vibrations, de particules de l'air: *Quand une chose ne seroit pas telle: je ne comprends rien, &c. Je ne sçais ce que c'est, &c.* Précisément sur une fausse citation faite exprès, ou par inadvertance: *On ne conseille telle lecture à personne: le principe de l'harmonie peut en avoir un autre*, après avoir signé, au nom de l'Académie, que ce principe étoit puisé dans la Nature même: qu'*En qualité de Géomètre on se croit en droit, &c.* donnant pour lors à des propositions la tournure qu'on veut qu'on y prenne; enfin que la Démonstration du Principe de l'Harmonie n'avoit pas été présentée à l'Académie sous ce titre, prenant pour prétexte que ce

154 MERCURE DE FRANCE.

titre n'est point spécifié dans les Registres; quel autre titre peut-on donc donner à ce qui est puisé dans la Nature même? Mais pourquoi laisser passer huit ou dix ans pour récriminer de la sorte contre ce titre? Eh! pourquoi ne s'être pas soulevé contre, dès la première édition de ces Elémens donnée en 1752, lorsque la Démonstration avoit paru dès 1749? Cependant aucun de MM. les Académiciens n'en a pris ombrage: ne le condamneroient-ils pas tacitement dans une entreprise, où, si j'ose le dire, il met trop de chaleur? Lui auroit-on fait quelques reproches sur les erreurs dont on taxe les articles sur la Musique dans le Dictionnaire Encyclopédique? S'il accable de louanges M. Rameau en le nommant, il semble lui adresser des injures en le mêlant dans la foule sans le nommer. On peut voir sur ce sujet la Lettre qui termine le Code de Musique, à laquelle répond M. d'Alembert, en revenant sur le même sujet, comme dans le premier Volume du Mercure de Juillet 1761, où la chose est expliquée plus intelligiblement.







*MÉMOIRE sur une Genisse monstrueuse,
élevée à Tilly-sur-Seulle, en Basse-
Normandie, chez M. DE FONTETTE,
Intendant de la Généralité de Caen.*

POUR bien entendre les Observations qu'il m'a été permis de faire sur la Genisse de Tilly, il faut comparer la planche 23 du quatrième Volume de l'Histoire Naturelle de M. de Buffon, avec le dessein de la Genisse.

Observations à la simple vue.

P R E M I E R E.

Le poil de cet animal, qui, dit-on, a dix mois, est mélangé de brun & de noir sur l'épaule droite, & du haut de l'épine du dos pend une apparence de chaperon (μ B e γ), terminé par deux pieds soudés (B γ v s) dans leur longueur. Voilà ce que la Genisse a de monstrueux, & cette superfluité doit être distinguée en deux parties. La première (μ B e γ) est une espèce de manche, dont l'emmanchure, s'il est permis d'user de ce terme, paroît adapté sur les côtes de l'animal, comme

158 MERCURE DE FRANCE.

celle de la manche d'un habit l'est contre l'épaule d'un manchot, du côté où il a perdu le bras en entier. Cette emmanchure, vers le tiers de sa hauteur, forme en bas une sorte d'aisselle sur une ligne droite, & par ce moyen cette espèce de manche ne cause aucun embarras au mouvement de l'épaule de l'animal. Cette manche est flasque, parce qu'elle est vuide en grande partie, comme on verra dans la suite. La seconde partie du corps monstrueux consiste dans les deux pieds soudés (B γ υ ε); elle est très-solide. Le pied monstrueux en avant (ε φ υ) n'a point souffert dans la forme de son os; mais celui auquel il est soudé, paroît avoir été contourné, & altéré dans sa grosseur; son sabot est tourné vers la partie postérieure & a pris une figure qui n'est pas naturelle, & que le dessein exprime mieux que le discours ne pourroit le représenter. On voit aussi qu'il y a eu quelque dérangement dans le pied (ε φ υ) par la position de la partie (φ) le double sabot (υ) a changé sa forme, la corne est recourbée vers le museau.

I. I^e.

La peau dont tout le corps monstrueux est couvert m'a paru l'expansion de celle

de la Genisse ; même poil ; d'apparence de future nulle-part , pas même au trait, ou pli de l'espèce d'aisselle , dont j'ai parlé. Cette peau est néanmoins collée sur le double pied monstrueux ; mais on y voit une future tout le long de l'endroit où ils sont soudés , ce qui me fait juger qu'ils n'ont pas été formés unis dans le ventre de la mère ; que chacun étoit complet, & couvert de peau , & qu'en grossissant , ils se sont pressés réciproquement & se sont soudés comme on le voit.

I I I^e.

Dans le temps de la naissance de la Genisse , ce corps monstrueux avoit la grosseur d'un pouce , & la longueur de la main. Il a présentement seize pouces depuis le dos de l'animal jusqu'à l'origine du double pied , & environ onze pouces de largeur sur la longueur du dos , si ma mémoire n'est point en défaut. Je crois aussi me rappeler que les deux pieds soudés ont à-peu-près la longueur qu'ils doivent avoir naturellement.

I V^e.

La partie monstrueuse n'a point de

mouvements spontanés ; mais quand on la remue , l'animal paroît le sentir.

Observations par l'usage du tact.

V^e.

Lorsqu'on suit le pied (v) depuis son extrémité jusqu'à (S) on trouve en (•) le commencement de l'os qu'on appelle canon , & on en trouve l'origine en (S). Cette origine est l'apophyse épineuse désignée par la lettre S. dans la planche du quatrième tome de l'Histoire Naturelle que j'ai indiquée. Elle a souffert beaucoup de changement , en s'appropriant le corps monstrueux. Elle est terminée par un fort gros bouton arrondi , d'où pend le canon (Sε) contenu dans la manche , libre , & n'y étant point adhérent ; & de ce canon pend le pied (•v) lequel paroît en dehors revêtu de l'expansion de la peau dont la manche est composée.

V I^e.

Si l'on suit de la main le pied (v φ B) en remontant , on ne trouve point l'os qu'on appelle le canon ; mais un long cordon , ayant au tact l'apparence d'un tendon ; vers les deux tiers duquel la

main est arrêtée par un corps de la grosseur d'un œuf de poule, dur, raboteux, au-delà la main reprend la suite d'un cordon, ce cordon tient à un petit os long du diamètre d'un doigt, gros comme le petit doigt, on sent l'endroit où ce petit os a été rompu. Il n'est pas douteux que cet os ne soit une portion du canon auquel devrait appartenir le pied ($\beta \phi \gamma$) & que l'accident d'où est venu la rupture, n'ait empêché qu'il ne prît la grosseur qu'il devrait avoir.'

INDUCTIONS PHYSIQUES.

PREMIERE INDUCTION.

Les deux corps monstrueux font deux jambes étrangères à l'animal, dont l'une a été greffée sur l'apophyse (S) l'autre sur l'apophyse (T) de la Genisse. Ce sont deux jambes; puisque chacun de ces corps consiste dans le canon & le pied, & ne consiste qu'en cela.

SECONDE INDUCTION.

La peau dont ce double corps est recouvert, n'appartient ni à l'une ni à l'autre de ces jambes; car si cela étoit, chacune d'elles auroit la sienne propre, elles n'auroient pas une peau en commun qui

162 MERCURE DE FRANCE.

les contiendrait toutes deux, comme un seul bas bien large couvrirait deux jambes tout à la fois. D'ailleurs l'origine des jambes est (TT) & celle de la peau que j'ai appelée une manche est ($\mu\gamma$); cette peau est pliée en dessous pour former une aisselle, comme je l'ai observé, les deux canons ne sont point soudés comme le sont les pieds; il n'est donc pas arrivé ce que je crois devoir soupçonner dans les pieds; que les deux canons étant soudés, les peaux cachées par la soudure ont changé de nature; comme l'écorce disparoît & change de nature dans l'endroit où deux tiges de charville se sont unies. Quand on supposeroit cet événement, les notions de la Physique permettroient-elles de présumer que ces os se seroient dépris de leur chair, & auroient dilaté leur commune peau au point où elle l'est présentement?

Il est, ce me semble, beaucoup plus naturel de supposer trois choses. 1°. Que les productions monstrueuses ont été attachées aux apophyses avant que la peau de la Genisse eût été formée. 2°. Que cette peau ayant pris sa consistance, quoique très-mince & très-foible, les productions monstrueuses en croissant

l'ont poussée en avant, & ont fait comme une poche lâche. 3°. Qu'un accident a dilaté cette peau, puisqu'à la naissance de la Genisse, l'ensemble du corps monstrueux n'avoit de diametre qu'un travers de doigt. Or la largeur de cette espèce de poche ou manche est de dix à onze pouces sur le dos de la Genisse; elle a donc été augmentée à proportion beaucoup plus que les deux canons qu'elle contient ne l'ont été.

III°. INDUCTION.

La peau au-dessous du pli que j'ai comparé à une aisselle fait une poche assez profonde, les deux jambes y étoient contenues dans leur entier; mais les deux pieds séparés inégaux en force, comme on le verra ci-après, ont poussé chacun de leur côté. Le fond de la poche & la peau ayant alors beaucoup de consistance, en se prêtant à embrassé intimement chaque pied, en faisant deux nouvelles poches, ainsi elle leur a tenu lieu de la peau qu'ils auroient eue naturellement. Ces pieds en grossissant sont devenus contigus dans leur longueur; se sont soudés, comme on le voit, & ne font plus qu'un même corps.

IV^o INDUCTION.

La cause de la dilatation ($\mu \beta \gamma$) est suffisamment indiquée par la destruction du canon appartenant au pied ($\beta \phi \gamma$) ; cet os a été vicé probablement au moment de la naissance de la Genisse , peut-être aussi dans le sein de la mère , par quelque accident qu'il n'est pas facile de spécifier , & de manière que les sucs destinés à développer , à accroître les lames osseuses de l'espèce de rets où elles sont distribuées , s'est épanché autour des deux corps étrangers , & y a fomenté & dilaté la manche ou poche , & par cette opération y a attiré des humeurs. Le foyer de cette maladie reste encore , c'est probablement ce corps gros comme un œuf , où s'est concentré tout ce qu'il y avoit de plus solide dans les humeurs épanchées sous la peau ; & le plus subtil de ces humeurs s'est évaporé par la transpiration. Le cordon dont ce corps dur fait partie , & qui n'a que les apparences d'un tendon , est composé des tendons des nerfs dont le canon détruit étoit pourvu , & du rets de ce même canon destitué de lames osseuses ; ce qui reste de ce canon vers son origine , n'a pas pris d'accroissement comme il l'auroit dû. Les

vaisseaux qui déferoient la nourriture au pied sont les seuls qui n'ont pas souffert considérablement de cet accident, puisque le pied qu'ils sont destinés à pourvoir, quoiqu'il n'ait pas acquis sa grosseur naturelle, est pourtant, du moins en apparence bien conditionné, & a pris presque autant de longueur, mais moins de grosseur que celui auquel il est soudé.

Une suite de l'accident dont nous parlons, est encore que le pied ($\beta\phi\gamma$) a été contourné apparemment dans quelque convulsion survenue depuis l'accident, ou, peut-être, plus probablement au temps de l'accident même.

Telles sont, en raccourci, les inductions physiques que j'ai tirées du petit Mémoire que je fis sur l'examen de la Genisse de Tilly, sur les réponses que j'ai reçues de la femme qui en a soin; & sur la comparaison que je fis de tout cela au squelette de la vache ou du bœuf, donné dans le quatrième Volume de l'Histoire Naturelle, que M. de Fontette me prêta à Caen, & que je n'ai plus sous les yeux, j'ai cru devoir distinguer les corps monstrueux de leur enveloppe commune, & que le phénomène que j'avois à décrire étoit compliqué. C'est aux Maîtres de l'Art à juger si j'ai bien ou mal rencontré.

QUESTION PHYSIQUE.

Les deux jambes monstrueuses ont-elles été greffées, comme je l'ai insinué, greffées, dis-je, sur les apophyses (S T)? Sont-ce deux corps détachés d'un autre animal dont il reste les deux organes vivans, & qui s'étant attachés à la Genisse, en usurent continuellement la nourriture comme les plantes parasites, les guis, les mousses, le lierre &c. croissent & se nourrissent de la sève d'un arbre qui leur est étranger. Sur cette question nos Philosophes modernes sont fort divisés, suivant le système auquel ils s'affectionnent au sujet de la reproduction des animaux. Ces systèmes sont, celui des molécules organiques inventés par un Anglois, Auteur d'un petit Traité sur la Providence. Celui de l'intrepide Auteur du nouveau Livre intitulé de la Nature, qui donne pour matériaux & pour constructeurs des animaux, les animalcules découverts par *Leuwenvek*; l'ancienne rêverie des formes plastiques, dont les deux premières hypothèses ne peuvent se passer, enfin le quatrième système est celui des germes préexistans, le seul à mon avis qui nous mette à portée d'entrevoir quelque chose dans les pro-

duction monstrueuses. J'avoue que nos Philosophes modernes pensent tout différemment ; ils prétendent que les monstres déconcertent les partisans de la dernière opinion , & que l'une ou l'autre des deux premières expliquent parfaitement ce mystère. Mais comme ils n'ont jamais tiré de leurs systèmes le moindre développement sensible ou intelligible des procédés qui employent les molécules organiques ou les animalcules de *Leuwenvek* pour former un animal dans le cours ordinaire ; ils n'ont jamais publié le moindre essai sur les conformations monstrueuses. Or ce n'est pas le cas où l'on s'en rapporte à la simple affirmation d'un homme.

Au contraire les partisans des germes préexistans sont éclairés en ce qui concerne la formation des monstres par une foule d'analogies que tout le monde a sous les yeux. Les troncs des charmes voisins , dont les courbures viennent à se toucher , s'unissent , & si l'on coupe un des troncs au-dessous de l'union , le reste de l'arbre coupé végète & se nourrit de la sève de l'autre arbre. Le même phénomène arrive casuellement entre des arbres fruitiers , même dans les forêts , & a produit bien des variétés dans

168 MERCURE DE FRANCE.

les fruits de la même espèce, & nous ont fourni l'art de greffer les arbres. Or les arbres greffés ou incorporés sont les monstres du regne végétal. Deux fruits même s'unissent & n'en font qu'un seul, tels que ces doubles cerises produites par le même pédicule, &c.

Voilà des faits multipliés sous nos yeux, & qui sont semblables à ceux que nous présentent les monstres dans le regne animal. Je vas en esquisser l'analogie. Je vois une jambe postiche pendre de l'apophyse (S) & une autre pendre de l'apophyse (T) de notre Genisse, je juge que dans le sein de la mere deux embrions ont été développés, celui de la Genisse & un autre plus foible que le dernier a été collé par l'origine de deux de ses jambes contre les apophyses en question, que la pression a ouvert des communications entre la Genisse & les jambes du second animal, n'en a point ouvert depuis l'origine de ses deux jambes jusqu'à la partie supérieure de l'animal auquel elles appartinrent naturellement, & a de plus intercepté toute communication entre ces mêmes jambes, & cette même partie supérieure, qu'en conséquence le tronc, les cuisses & toutes les parties supérieures ont

M A R S. 1762. 169

ont péri, & les jambes ont subsisté, végété en tirant leur nourriture du corps étranger auquel elles ont été greffées.

A Tilly, le 15 Novembre 1761.

A R T I C L E I V.

B E A U X - A R T S.

A R T S U T I L E S.

G É O G R A P H I E.

LES PROMENADES des environs de Paris, in-8°. Par le sieur ROBERT DE VAUGONDY, Géographe ordinaire du Roi, de Sa Majesté Polonoise, Duc de Lorraine & de Bar, & de la Société Royale de Nancy.

CET Ouvrage est de même format que les Tablettes Parisiennes du même Auteur, & renferme une description des environs de Paris à 4 lieues à la ronde. Il est accompagné de cinq Cartes topographiques très-bien gravées, sçavoir d'un petit *Plan de Paris* & des

H

170 MERCURE DE FRANCE.

Environs de S. Denys, de S. Cloud, du Bourg-la-Reine & de Vincennes. Les personnes qui desireroient s'étendre davantage aux environs de Paris, en trouveront chez l'Auteur une Carte qui renferme toute l'étendue du Diocèse, composée d'après l'histoire de feu M. l'Abbé Lebeuf.

Ces *Promenades* se vendent 6 liv. reliées, & 4 liv. 16 s. brochées.

Les *Tablettes Parisiennes*, 9 liv. 12 s. reliées, & 8 liv. brochées.

Le *Plan de Paris* sur le grand aigle, 3 liv. & 6 liv. monté sur toile & gorge noire; & le *Mémoire sur les différens accroissemens de Paris*, 1 liv. 4 s.

L'on trouve aussi chez le même Auteur les quatre Parties du Monde & la Mappemonde chacune de quatre feuilles nouvellement mises au jour & très-bien exécutées.

A Paris, chez le sieur Robert, Géographe ordinaire du Roi, quai de l'Horloge du Palais, près le Pont-Neuf.

H O R L O G E R I E.

N O U V E L L E P E N D U L E astronomique approuvée de l'Académie Royale

des Sciences de Paris , inventée & exécutée par M. MILLOT , Maître Horloger de cette Ville , rue S. Dominique fauxbourg S. Germain :

A demie seconde , sonnant l'heure & la demie , marquant les heures & minutes à l'ordinaire sur un cadran d'émail en plein , de sept pouces & demi de diametre , dans lequel il y a des ouvertures bien symétrisées & par ordre qui laissent voir , 1°. le jour de la semaine ; 2°. le mois dans lequel l'on est dès le premier moment de son cours , avec la quantité de jours qu'il contient , par exemple , Janvier 31 jours , ainsi du reste , à la réserve des Février de bissextil qui se trouvent de 29 jours pour cette année seulement ; 3°. le quantième des mois peint sur le centre du cadran en demi cercle , indiqué par une aiguille exprès qui part de leur centre , pour les marquer tous les jours à minuit & rétrograde d'elle-même à la minuit sonnante qui sépare les deux mois , en emportant avec elle celui qui est passé & mettant à la place celui qu'elle va compter , ce qui les rend perpétuels. Les bissextils se trouvant d'eux-mêmes ; 4°. le miliaire des années pour 9999 ans , y compris 1762 qu'il en faut soustraire

172 MERCURE DE FRANCE.

comme révolu; 5°. les Lettres Dominicales; 6°. le Cicle Solaire; 7°. les Epactes; 8°. le Nombre d'Or ou Cicle Lunaire, & tout ceci perpétuel, vû que la minuit sonnante d'entre les deux années en produit tous les effets, à la réserve des Epactes qui ne changent qu'à la minuit d'entre Février & Mars.

Et au-dessous du cadran ordinaire est une sphere céleste, à droite & à gauche de laquelle paroît par deux ouvertures le lever & coucher du Soleil en chiffre pour chaque jour de l'année comme il est sur le Calendrier.

Et au centre de cette sphere est celle de la terre, autour de laquelle sont gravés les principaux Méridiens avec le nom des Villes & Pays qui se trouvent sous chaque ligne, de 20 en 20 degrés de longitude, avec latitude de chacun, à commencer de l'Isle de Fer à Paris, &c.

Et d'une distance assez éloignée de cette terre & proportionnée à la grosseur du Soleil, l'on voit cet astre sortir tous les matins (à la minute précise qui est indiquée) de derrière une nuée sur laquelle est peint le crépuscule tel qu'il est au Firmament; & dans trois minutes de temps tout son disque est dé-

couvert , ensuite parcourt notre horizon , dans chaque signe du Zodiaque , gravé sur l'écliptique dans lequel il domine , puis arrive insensiblement à l'heure & minute de son coucher , où l'on voit une pareille nuée que celle de son lever , qui dans le même temps de trois minutes recouvre tout son disque , & sur laquelle est peinte la même nuance de couleur que celle qui est au Firmament les jours qui sont serens depuis le coucher du Soleil jusqu'à la nuit ; ce Soleil emmene avec lui cette nuée & la prépare pour le lendemain , & quand il n'en paroît plus qu'environ deux lignes au-dessus de l'horizon , c'est-à-dire , qu'il est assez nuit pour voir les Etoiles au Firmament , l'on voit dans celui de la pendule qui est peint en bleu d'outremer , quatre-vingt-dix globes qui s'ouvrent doucement , & dans chacun vient une étoile qui sont autant de pierres brillantes , d'où l'on peut dans cette quantité reconnoître toutes les étoiles en général qui sont remarquables au Firmament & chacune à leur rang , lesquelles restent levées sur l'horizon jusqu'au crépuscule du lendemain qui étant assez fort pour nous les éclipser , les retire de leurs globes , qui après se ren-

H iij

174 MERCURE DE FRANCE.

ferment d'eux-mêmes : insensiblement le grand jour paroît & le lever du soleil succède, & ainsi continuera toujours. Tous ces différens effets ayant été trouvés nouveaux, ou exécutés d'une manière nouvelle & très-simple, Messieurs de l'Académie ont permis à l'Auteur de les annoncer, après lui en avoir donné leur approbation, à l'Académie le 13 Février 1762.

ARTS AGRÉABLES.

GRAVURE.

VÉNUS & ÉNÉE, Estampe nouvelle, d'après M. *Natoire*, gravée par J. J. *Flipart*, & dédiée à M. le Duc de *Chevreuse*, destinée à servir de pendant à celle de *Pyrame & Thisbé*, de M. *Lempereur*, est digne de figurer avec cette dernière, pour laquelle cet habile Artiste a été agréé à l'Académie de Peinture & de Sculpture. L'une & l'autre se vendent chez l'Auteur, rue de la Harpe, vis-à-vis la rue Serpente.

Deux Projets de Fontaines, inventés & dessinés, par M. *Simon Challes*, Scul-

preur du Roi, toutes deux de très-bon goût, se vendent à *Paris*, dans la maison de M. *Pierre Remy*, ancien Directeur de l'Académie de S. Luc, rue Poupée, la deuxième porte cochère à gauche, en entrant par la rue Hautefeuille.

On trouve, à la même adresse, les Portraits de M. le Duc de *Chevreuse*, & de M. le Comte de *Dunois*, son fils, ainsi que toutes sortes d'Estampes, tant anciennes que modernes, & notamment celles de M. *Fessard*, Graveur du Roi & de sa Bibliothèque.

M U S I Q U E.

LA GRACE du Goût, Cantatille, à voix seule & Symphonie, dédiée à Madame la Marquise de *Pompadour*, mise en Musique par M. *Trézin*. Prix, 3 liv. 10 s. à Paris, aux adresses ordinaires. On nous assure qu'elle a été exécutée avec succès.

LES Plaisirs de la Société, ou nouveau choix de Chansons, avec les Airs notés. Tome premier, année 1762. in-12. *Amsterdam*, & se trouve à *Paris*, chez

176 MERCURE DE FRANCE.

Dufour, Libraire, au milieu du quai de Gèvres, à l'Ange-Gardien, même boutique & fonds de *Cuiffart*. Ce Recueil, agréable, a commencé en 1761. On peut souscrire en tout temps, en prenant les Volumes précédens : pour Paris, 9 livres, & 11 livres pour la Province, rendu tous les 15 jours franc de port, 24 cahiers l'année. Les soins qu'il apporte pour le choix des Chansons, celles qui lui viennent journallement, & les Recueils qui lui sont communiqués, lui font espérer que les Souscripteurs auront lieu d'être de plus en plus satisfaits.

LA première Edition du Livre intitulé *la Musique rendue sensible par la Mécanique, ou nouveau Système pour apprendre facilement la Musique soi-même*; Ouvrage utile & curieux, approuvé par l'Académie Royale des Sciences, se trouvant épuisée, l'Auteur vient d'en donner une seconde Edition dans laquelle il a fait des corrections & des augmentations essentielles; il a eu l'avantage de rectifier le Monochorde dans les sémi-tons; de façon que les tons & sémi-tons qu'on trouvera sur ce nouveau Monochorde, seront plus justes que sur quelques instrumens de Musique que ce puisse être; cette nouvel-

Le rectification démontre la fausseté des clavecins en général dans les sémi-tons, & & conséquemment dans les modulations chargées de dieses ou bémols ; de sorte que le Public trouvant dans cette nouvelle Edition le moyen de rectifier les Clavecins , cet Instrument deviendra parfait , & la base de tous les autres sans exception.

Cette seconde Edition est de la même forme que la précédente ; c'est-à-dire , in-8°. grand format , & est augmentée d'environ 24 pages outre les corrections essentielles en la feuille D.

L'Auteur a fait graver en grand l'échelle des tons & sémi-tons du Monochorde , dont il s'étoit contenté de donner la figure en raccourci , on y a joint cette échelle , de sorte que ceux qui voudront se faire des monochordes sans avoir la peine d'en tracer & diviser les tons & demi-tons , suivant les nouvelles proportions qui sont dans ce Livre , n'auront qu'à coller cette échelle sur un ais bien uni , d'un pouce d'épaisseur , en observant que le papier ne s'allonge pas plus d'un côté que de l'autre , & en y appliquant des filers de fer dont on trouvera la figure dans cette nouvelle Edition ; le monochorde sera parfait & four-

H w

178 MERCURE DE FRANCE.

nira tous les tons & sémi-tons de la Musique pendant trois octaves de suite dans la plus grande justesse.

Le prix est de 3 liv.

On en trouvera chez l'Auteur au Café d'Orléans, vis-à-vis la Compagnie des Indes, rue Neuve des Petits-Champs.

Chez les sieurs *Ballard*, *Duchefne* & *Lambert*, & aux adresses de Musique.

On trouvera aussi chez l'Auteur des Monochordes toutes montées.

M É C H A N I Q U E.

COMME il est nécessaire pour ceux qui travaillent à la lumière de l'avoir près de l'ouvrage, & par conséquent près des yeux, il est plus essentiel qu'on ne croit communément de garantir les yeux de la lumière qui y vient directement du corps lumineux, lorsqu'il en est aussi près.

On a fait pour cela des garde-vues de toutes les façons. Ceux qui renvoient la lumière sur l'ouvrage, livre, papier, métier à tapisserie ou autre, sont sans contredit les meilleurs. On en fait depuis quelque temps qui sont portés par la bougie même, ou par la chandelle, &

descendent à mesure qu'elles s'usent.

Comme on ne peut les mettre à la hauteur la plus commode, & que le tuyau de fer-blanc qui porte le garde-vue échauffé, fond & fait couler la bougie, on a cru que les personnes soigneuses de conserver leur vue, tant les Dames qui travaillent sur des métiers à tapisserie ou autre, que ceux qui travaillent dans le cabinet, s'accommoderoient tout autant, pour ne pas dire mieux, d'un chandelier, le long de la tige duquel coulent deux boîtes de fer-blanc.

L'une de ces boîtes porte la bougie & l'autre le garde-vue, qu'on peut mettre ensemble ou séparément, à telle hauteur qu'on veut & aussi bas qu'on veut. Les garde-vues sont propres & légers & ils n'obscurcissent pas beaucoup la chambre où l'on s'en sert, parce qu'ils ne sont composés que de trois épaisseurs de papier blanc en dedans & neuf en dehors pour moins fatiguer la vue, & par la manière dont ils sont faits; ils ont néanmoins tout le corps nécessaire pour conserver leur forme. Le pied & la tige du chandelier sont de bois travaillé proprement; ils sont légers & commodes.

H vj

Le sieur *Maunory*, Ferblantier, sous la porte du Palais du côté de la place Dauphine, fait ces Chandeliers & gardes-vues, qu'il vend ensemble ou séparément, comme on veut.

ARTICLE V.

S P E C T A C L E S.

O P E R A.

LE Jeudi 4 Fevrier, on a repris *Zais* qui n'a été continué que pendant quelques jours. Tout le charme d'une Musique également agréable & sçavante, n'a pu soutenir, à cette reprise, le vice & l'absurdité des paroles de cet Opéra. Peut-être que la comparaison du chef-d'œuvre de *Quinault*, depuis trois mois sur le Théâtre, n'a pas peu contribué à cette impression sur le Public. L'espèce de vénération très-justement acquise au génie du célèbre Auteur de la Musique de *Zais* a fait sentir avec regret l'erreur d'un système dont les Partisans prétendoient que la Musique seule décidoit du sort d'un Opéra, & que le Poème n'avoit

prèsque point d'influence sur son succès.

L'Académie Royale de Musique a représenté le 18 des *Fragmens* qu'elle a continués les jours suivans, avec le concours & l'applaudissement des Spectateurs. Ces *Fragmens* sont composés 1°. *Du Bal* (Actes des Fêtes Vénitiennes) 2°. De *Pigmalion*, Acte dont l'admirable Musique est de M. Rameau. 3°. De *l'Amour & Psyché*, Musique de M. *Mondonville*. Ces divers Ouvrages sont trop connus & leur succès trop décidé pour répéter les éloges qu'ils ont déjà reçus dans plusieurs de nos Journaux. Nous dirons un mot de ce qui en rend aujourd'hui la représentation agréable au Public.

Dans le *Bal*, Mlle *le Mierre* joue le rôle de *Maître à chanter*. Ce travestissement est d'autant plus applaudi, qu'elle y réunit aux grâces libres & faciles du maintien cette intelligence fine de talent qui produit le comique de l'esprit, par lequel sans charger les caractères on en présente les traits les plus amusans. Nous croyons inutile de faire observer ce que la voix & l'art du chant de cette Actrice ajoutent d'agrément aux airs de tous les genres que ce rôle donne lieu d'exécuter. Dans la même Scène M. *Delaval* représente le *Maître à danser* avec applau-

182 MERCURE DE FRANCE.

diftement, & feconde très-bien le charmant *Maître à chanter*. Le Public a remarqué, à l'avantage de M. *Pillot*, qu'après avoir reçu les témoignages les plus flatteurs de fon approbation dans les premiers rôles, il n'avoit pas dédaigné d'en chanter un, dans ce même Acte, qui ne fert qu'à introduire & faire valoir les talens des autres.

A l'occasion de la Scène, entre la *Dame du Bal* & le *Prince inconnu*, dont l'exécution demande un débit qui rapproche le chant de la conversation familière, nous fommes obligés de céder aux instantes follicitations que nous recevons de toutes parts, pour avertir quelques-uns des Sujets de ce Théâtre, dont les talens font chers au Public, qu'ils en perdront toute fa faveur s'ils perfiftent dans l'habitude d'une lenteur à laquelle on ne peut plus fe prêter. L'affectation de donner des fons pleins ou éclatans fur toutes les fyllabes, de prolonger des cadences, ou de faire valoir tous les ornemens du chant, en produit néceffairement une très-grande dans le jeu; & le tout enfemble produit, avec l'ennui, les contrefens les plus choquans contre la vraifemblance du Dialogue. Ce n'est point à notre *Mufique nationale* mais

souvent à la manière de l'exécuter, qu'il faut attribuer le ridicule dont veulent la couvrir sans réflexion des Etrangers qui la connoissent mal, ou des Patriotes qui la décrivent de mauvaife foi, cela doit s'entendre particulièrement du récitatif. Au reste, qu'on ne croye pas que cet avis ne porte directement que sur la Scène qu'on vient de citer, elle n'en est qu'une légère occasion. Il regarde encore peut-être plus éssentiellement l'exécution des morceaux pathétiques, pour lesquels c'est une très-grande erreur de croire que la mesure de lenteur qu'on y met, détermine la mesure du sentiment qu'on veut exprimer. L'expression vraie de la Nature est d'une précision si délicate, qu'on n'en peut excéder les bornes sans tomber dans les grimaces de l'Art. Ce que ne devoient jamais oublier certains Sujets qu'il semble que la Nature ait formés exprès pour rendre les passions tendres, mais qui s'abandonnant trop à leurs dispositions, négligent d'autant plus facilement cette précision, que leurs défauts sont séducteurs. Nous avons cru qu'en affectant d'insister sur l'éloge des Acteurs ou des Actrices qui s'attachoient à débiter; les autres nous entendoient, & que l'ému-

lation nous dispenseroit de communiquer à cet égard les reproches universels du Public. Notre espoir n'ayant pas été rempli jusqu'à présent, nous nous flattons que ceux mêmes qui pourroient être blessés de cette digression, en profiteront & nous la pardonneront en faveur de l'importance dont elle est pour le soutien du premier de nos spectacles & du plus agréable des amusemens du Public.

On auroit désiré dans le divertissement du Bal, que les danses eussent été plus analogues au Sujet, & que l'on eût profité de cette occasion, par quelques imaginations nouvelles, pour varier un peu la pratique commune des Ballets d'Opéra.

Dans *Pigmalion*, M. *Muguet* chante le principal rôle. Le Public a paru satisfait de la précision de son chant & de l'attention avec laquelle il dirige les diverses inflexions de sa voix, dont le son est très-agréable.

Ce qui ajoute un nouvel ornement à cet Acte, duquel la Musique garantit toujours le succès, est d'y voir la *Statue* représentée par Mlle *Allard*, dont l'organe s'est trouvé suffisant à la petite scène de chant de ce rôle; la partie essentielle

& brillante est la danse, dans laquelle elle paroît s'instruire graduellement par les leçons des *Grâces* dont elle devient bientôt elle-même la maîtresse & le modèle. Le Ballet de cet Acte est charmant, & par les airs & par la composition des entrées.

L'*Amour & Psiché*, Opéra en un Acte, ouvrage si ingénieux & si applaudi toutes les fois qu'il reparoît sur le théâtre, est devenu encore plus intéressant en rendant au Public Mlle *Arnoud*, des talens de laquelle il avoit été privé depuis long-temps. Elle n'a rien perdu de ce qu'elle avoit de voix, ni des grâces de l'action théâtrale; Le trouble & l'émotion, inévitables après une absence aussi longue, avoient peut-être seulement occasionné un peu de lenteur dans son chant, ce que l'usage sans doute aura bientôt corrigé.

Dans ce même Acte, Mlle *le Mière* chante le rôle de l'*Amour* avec les grâces propres à l'illusion du rôle & à faire voir dans l'Actrice le Dieu qu'elle représente. Le plaisir que procurent tant de talens réunis est couronné par celui de voir danser Mlle *Lany* sur des Airs charmans & susceptibles de développer ses talens, c'est-à-dire, tout ce que la danse a jusqu'à ce

jour pu produire de plus parfait & de plus enchanteur. Un nouveau pas de Trois termine le Ballet général de cet Acte. Il est très-bien dansé & composé, comme plusieurs des Entrées d'Opéra, pour apprendre au Spectateur ce que ceux qui les exécutent ont de talent dans leur Art.

Mlle *Duplan*, jeune Elève de l'Académie, qui étoit depuis quelque temps dans les Chœurs, a débuté dans le Divertissement du premier Acte de ces *Fragmens*. Cette voix est une de celles dont on peut concevoir les plus grandes espérances, tant par le volume que par la qualité du son. Tel est le jugement que nous en avons entendu porter & que malgré la circonspection que nous nous sommes prescrite sur les débuts, nous ne devons pas nous dispenser de publier dès à présent : dans la suite, nous rendrons un compte plus détaillé des talens de ce nouveau Sujet, si ses progrès mettent le Public en état d'en juger définitivement.

On a redonné, le Vendredi 27 Février, le magnifique Spectacle d'*Armide*, en continuant les *Fragmens* certains jours de la semaine. Il y a eu erreur dans le précédent Mercure sur le montant des recettes de cet Opéra jusqu'à la fin,

de Janvier. On n'avoit pu statuer alors que d'après une évaluation conjecturale qui s'est trouvée inférieure au produit effectif des 37 Représentations de cet Opéra, qui a été de 106294 liv.

COMÉDIE FRANÇOISE.

APRÈS avoir continué les représentations de *l'Ecueil du Sage*, Comédie nouvelle dont nous avons donné l'extrait dans le dernier Mercure, les Comédiens François ont remis plusieurs Tragédies, sçavoir *Iphigénie en Tauride* de feu M. de la Touche, *Rome sauvée* de M. de Voltaire, *Héraclius* de P. Corneille, *Tancrede*, *Oreste* de M. de Voltaire. Ces Tragédies ont été représentées alternativement avec les meilleures Comédies du Répertoire. On sera peut-être surpris dans quelques années que l'on ait eu lieu de remarquer, avec un peu d'étonnement aujourd'hui, que quelques-unes de ces représentations telles que celles d'*Héraclius*, de *Tancrede*, &c. où jouoit Mlle Clairon, ayent été honorées quelquefois d'un assez nombreux auditoire, malgré la concurrence de quelques Opéra-comiques, fort connus depuis un an ou deux, renouvel-

lés seulement par la transmigration d'un Théâtre sur un autre.

On a remis en dernier lieu le *Triomphe du Temps*, Comédie de feu M. *Legend*, en trois Actes, avec trois Divertissemens. Cette Pièce n'avoit pas reparu en entier depuis sa nouveauté, l'acte du *Tems passé* étant le seul qui fût resté au Théâtre. Les talens des Acteurs & les soins qu'ils ont pris de rendre les divertissemens agréables ont contribué beaucoup au succès de ce spectacle, qui est en effet amusant & qui avoit paru tel à la Cour où il a été représenté cet hyver.

Mlle *Drouin*, qui joint l'art du chant à celui d'Actrice très-intelligente, exécute les duo & chante quelques couplets du premier divertissement où elle représente la *Belle Favotte*. Elle y danse ensuite avec le *Beau Cléon* représenté par M. de *Bonneval*, d'une maniere qui rappelle très-plaisamment, sans *caricature*, l'ancienne mode & les beaux airs des gens de qualité du Temps passé.

Mlle *Dangeville*, travestie en valet, rend une partie de l'acte du *Temps présent* très-piquante. On doit juger de ce que produit la grace élégante de la figure & de la taille, jointe aux talens supérieurs de la premiere, & sans con-

credit, de la plus excellente Actrice comique des trois Temps (a) qui font le sujet de cette Comédie. Mlle *Dubois* qui joue dans ce même acte, travestie en Chevalier, chante dans le divertissement avec une voix & un talent fort agréable, auxquels la timidité dérobe beaucoup, sans néanmoins pouvoir lui enlever les applaudissemens du Public. On doit aussi rendre justice à l'agrément de la voix & du chant de la jeune Mlle *du Rancy*; (b) qui exécute avec goût & justesse un petit air italien adapté à des paroles françoises.

La plaisanterie, qui fait le fond de l'acte du *Temps futur*, devient saillante par le jeu de M. *Armand*, de M. & de Mlle *Preville*, & est fort bien soutenue par celui des jeunes enfans qui représentent la petite Sœur & le petit Amoureux; celui-ci avec une assurance qui produit actuellement un effet assez comique, mais qui pourroit nuire au pro-

(a) Du temps passé, du temps présent &, trop probablement, du temps futur.

(b) Mlle *du Ranci*, est fille des Sr & Dlle *du Ranci*; cette dernière connue sur un autre Théâtre sous le nom de Mlle *Darimath* a été admise depuis quelque temps pour seconder dans les rôles de caractère, & sa fille dans les rôles de Soubrettes.

grès de ses talens dans un âge plus avancé s'il est destiné au Théâtre.

Le Ballet des âges termine toute cette représentation.

On préparoit, à la fin du mois, des nouveautés pour ce Théâtre, nous en rendrons compte dans le Mercure prochain.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE premier de Février on donna les *Bossus rivaux*, Comédie bouffonne, en deux Actes mêlée d'Ariettes. Cette Pièce, présentée comme bouffonnerie & comme imitation de *l'Italien*, n'a pas eu un succès heureux sur notre Scène. Le Public n'a pas été plus favorable à la Musique, quoique faite en Italie, & le tout a été borné à cette unique représentation.

Le Mercredi 3 du même mois, se fit l'Ouverture du Spectacle de l'Opéra-Comique, nouvellement réuni à celui de la Comédie Italienne, par *Blaise le Savetier* & *On ne s'avise jamais de tout*, précédés de la *Nouvelle Troupe*, Comédie,

mêlée de chant , du Théâtre des Italiens. (a).

Jamais la curiosité naturelle à la Nation n'a été plus sensiblement marquée que dans cette occasion. Non-seulement jusques aux troisièmes loges étoient louées pour cette représentation , mais dès le matin les portes & toutes les avenues de ce Théâtre étoient pour ainsi dire assiégées par un concours extraordinaire soit pour garder , soit pour occuper les places de la salle qui ne peuvent se louer & se retenir en avance.

Le sujet de la *Nouvelle Troupe* , Pièce du Théâtre Italien étant une espèce de Recrue que vient faire un Directeur de Spectacles , représenté par M. de Hesse , serroit naturellement à introduire les nouveaux Acteurs réunis , au nom desquels parloit M. *Clairval*. Il adressa au Public un compliment prononcé de fort bonne grâce & avec une honnête modestie , par lequel en reconnoissant pour ses camarades & pour lui , qu'ils devoient aux suffrages du Public sur un autre

Voyez dans le Mercure du mois de Février ; à l'art. Comédie Italienne , les noms des Acteurs & des Actrices du Théâtre de l'Opéra Comique , associés aux Comédiens Italiens ordinaires du Roi.

Théâtre l'honneur d'être devenus Comédiens du Roi, ils avoient besoin pour soutenir ce titre, d'une indulgence qu'ils s'efforceroient de mériter par de nouvelles marques de leur zèle; ce qui fut très-bien reçu & fort applaudi. Après la *nouvelle Troupe*, dans laquelle M. *Caillet* avoit débuté autrefois, & où il développoit ce jour-là avec éclat tout le charme de sa voix & des talens plus formés, on donna *Blaise le Sauvage*. Malgré la prévention publique, malgré le mérite incontestable de la Musique de cet Opéra-Comique, on ne peut disconvenir qu'il parût faire dans ce nouveau cadre (b) un effet très-différent de celui qu'il produisoit dans son pays natal. Cela fut marqué par un froid général répandu sur tous les Spectateurs & qui auroit, peut-être injustement, proscrit toute autre Pièce moins connue & moins comblée des applaudissemens publics que n'avoit toujours été

(b) La Salle de la Comédie Italienne est en général bien plus vaste qu'aucune de celles où se représentoit l'Opéra-Comique. Depuis la restauration de cette Salle, devenue une des plus agréables de Paris, l'ouverture du Théâtre, très-grande & très-élevée, forme un avant-scène décoré avec toute la noblesse & la magnificence qui suffiroient à la pompe d'un Théâtre de Cour.

celle-ci.

celle-ci. Au contraire, *On ne s'avise jamais de tout*, autre Opéra-Comique, où il y a de l'intrigue, de l'action, du Dialogue dans le Drame, beaucoup de galanterie & de naturel dans la Musique, fit plus de plaisir & en fait encore davantage sur cette Scène qu'il n'en faisoit sur l'autre, parce que le jeu, les actions & les tableaux qui en sont agréables & qui ne sortent point du genre de comique auquel nous sommes accoutumés sur les Théâtres réglés, sont bien mieux développés qu'ils ne pouvoient l'être. Mlle *Neiffel* & M. *Clairval* y méritent & y reçoivent beaucoup d'applaudissemens, ainsi que M. *de la Ruette*, auquel indépendamment de l'intelligence & du *tact musical*, on reconnoît aujourd'hui des talens pour la partie de la Comédie qui étoient moins en évidence sur un autre Théâtre. La Scène du *Mendiant* par M. *Clairval* est un de ces traits originaux, devenus propres à celui qui les a le premier travaillés, & qu'il y a lieu de croire que tout autre Acteur, plus consommé dans son Art, ne rendroit pas peut-être avec le même degré de perfection, de vérité & de bonne plaisanterie.

Il semble que l'impression du Public

I

à cette première représentation ait judicieusement déterminé le genre d'ouvrages & de talens de l'Opéra-Comique propres à passer & à rester sur un plus grand Théâtre. Ce n'est pas qu'il y ait rien d'absolument bas en soi dans la Nature pour des yeux philosophiques; mais on ne peut se refuser à deux vérités. 1°. A la réalité du mauvais effet des disparates produit par la comparaison des choses à certains lieux, à certaines circonstances, lorsqu'il s'y trouve une opposition trop sensible. 2°. A ce que dans les choses ou dans les objets les plus vils que l'art se propose d'imiter, il y a divers aspects dont les uns ont certaine grâce, certain agrément propres à la nature de cette chose, lesquels bien saisis, sans altérer la vérité, plaisent davantage que la Nature même ne plairoit; mais il y a aussi d'autres aspects qui sont plus dégoutans, par leur grossièreté, que l'objet réel ne l'est en nature. Lorsque ce sont ceux-ci que l'on choisit, le goût a droit de les rejeter, sans que le raisonnement le plus métaphysique ait celui de condamner sa répugnance.

Le Peintre amoureux de son modèle, dont le genre du Drame & celui de la Musique sont assez analogues aux ou-

vrages que des conventions raisonnées ont admis avec bienfaisance sur notre Scène, jouit des mêmes avantages; & la représentation en est devenue encore plus agréable que lorsqu'elle étoit confondue dans la foule turbulente des Spectateurs de l'ancien Opéra-Comique.

On joue aussi le *Cadi dupé* & le *Maréchal*. La réussite de ce dernier a été trop continue & trop publiée par tous les papiers publics; dans son temps, pour répéter les éloges qu'il mérite. Le fond en est assez naturellement intrigué, & il présente des situations & des coups de Théâtre vraiment comiques, quoique d'abord les images en soient un peu noires. Ce qu'on y a ajouté n'a pu être que très-favorablement reçu, puisque cela donne lieu de faire jouir le Public des talens de M. *Caillot* dont avec justice on est toujours si agréablement affecté. M. *Audinot* a reçu des applaudissemens dans le rôle du *Maréchal* légitimement dûs à la précision musicale de son chant & à la vérité très-naturelle de quelques parties de son jeu. L'Auteur des paroles pour adapter sa Pièce à la nouvelle position (c) a fait

(c) Le *Maréchal* & *On ne s'avise jamais de tout* avoient été représentés à la Cour, avant la réunion par des Acteurs appartenans au Roi.

196 MERCURE DE FRANCE.

chanter par le Maréchal à la fin du Vaudeville qui la termine , le couplet suivant :

Jé suis un pauvre Maréchal ,
Et par un bonheur sans égal
On m'a tiré de mon village ,
Pour m'employer suivant la Cour.
Messieurs , dans ce nouveau séjour
Pour mettre en bon train mon ménage ,
Tôt , tôt , tôt ,
Battez chaud ,
Tôt , tôt , tôt ,
Bon courage ,
C'est me donner cœur à l'ouvrage.

Le même Auteur nous apprend , par une lettre signée de lui , qu'en soumettant ce couplet à l'examen , le Censeur pour approbation écrivit sur le champ le couplet suivant sur les mêmes rimes :

Bravo , Monsieur le Maréchal ,
Ma foi , vous ne faites pas mal
De sortir de votre village ,
Pour venir briller à la Cour ;
Car c'est là votre séjour.
De vos talens faites usage ,
Tôt , tôt , tôt &c.

Ayez toujours cœur à l'ouvrage. (d)

Malgré l'affluence du Public & son empressement également soutenu tous les jours depuis la réunion, comme dépositaires de la vérité des faits & garants des Anecdotes historiques du Théâtre, nous ne pouvons dissimuler que l'on convient unanimement de la difficulté d'entendre sur ce Théâtre la plupart des Acteurs de l'Opéra-Comique, tant par la foiblesse de voix de quelques-uns d'entr'eux, trop disproportionnée à l'étendue locale, que dans les autres, par le défaut d'habitude de prononcer les paroles, trop accoutumés comme ils sont à n'articuler que les sons dans les volubilités empruntées de la Musique Italienne; cette Musique est originairement analogue à une Langue dont la volubilité fait le caractère ordinaire de prononciation & sur laquelle elle a été formée, ce qui la rend en-

(d) *Le Maréchal ferrant*, Opéra-Comique, représenté pour la première fois sur le Théâtre de l'Opéra Comique de la Foire S. Laurent, le 22 Août 1761. Par M. Quétant. La Musique de M. Philidor, seconde Edition, revue, corrigée & augmentée par l'Auteur. Se vend à Paris chez Hérisant, Imprimeur-Libraire, rue Neuve Notre-Dame, aux trois Vertus. Prix 24 sols avec les Vaudevilles notés.

198 MERCURE DE FRANCE.

cela très-opposée au caractère modéré de la Langue Françoisé ; d'où l'on doit conclure qu'elle ne pourra jamais lui être convenablement ni agréablement appliquée. Quand les Musiciens voudront-ils bien se prêter à concevoir que la *cacophonie* de mots & celle des choses à laquelle ils donnent lieu si souvent, est au moins aussi douloureuse à l'esprit, que peut l'être à leurs oreilles la *cacophonie* des sons ? Pourquoi ne pas consentir à ce que sans être tout oreilles, on puisse prendre quelque plaisir à leurs productions ? Nous ne pouvons nous refuser à rapporter la remarque d'un Académicien (dont le nom seroit autorité s'il nous étoit permis de le citer) sur les différens genres de Musique des Opéra - Comiques qu'on vient de donner : c'est qu'en général de toutes les Musiques qu'on fait entendre, sous le titre même de Musique Italienne, il n'y en a d'universellement agréable que celle qui se trouve être de la Musique Françoisé.

Avant de finir l'Article des Opéra-Comiques, nous ne devons pas omettre que le Public a été sensible au zèle avec lequel les plus anciens Acteurs du Théâtre Italien se sont prêtés à tout ce qui pouvoit contribuer à seconder leurs nou-

veaux Camarades & à rendre leurs représentations plus agréables & plus brillantes.

On donna le Lundi 15 Février, la première représentation d'*Annette & Lubin*, Comédie en un Acte en Vers, mêlée d'Arriettes & de Vaudevilles, par Madame Favart & M. ***. (e) Cette Pièce qui est représentée par les anciens Acteurs de la Comédie Italienne, fut écoutée & reçue avec transport. Sans rien ajouter à l'exacte vérité, elle mérite, plus qu'on ne sçauroit dire, la foule & l'extraordinaire empressement qu'elle a occasionné jusqu'à présent. Il ne paroît presque jamais d'ouvrage au Théâtre en aucun genre, qui, comme celui-ci soit exempt de toute espèce de contradiction particulière sur le plaisir & l'applaudissement général du Public. Nous avouons l'embaras que nous cause l'extrait que nous allons donner, par l'impossibilité d'en soustraire la moindre partie sans dérober un trait de grâce, d'esprit ou de sentiment, & toujours nécessaire à la conduite & à l'action. Dans cet embaras nous nous déterminons, pour la sa-

(e) Le Sujet est tiré des Contes moraux de M. Marmontel. V. *Annette & Lubin*, II. vol. de la seconde Edition.

tisfaction de plusieurs de nos Lecteurs , à préférer de rapporter les morceaux qui peuvent former des chansons fort agréables , indépendamment du fil des dialogues , quoique dans la Pièce , ces morceaux concourent à le faire marcher au but où il doit arriver. S'il est quelques gens assez malheureux pour nous accuser de prolixité par l'étendue de ce que nous transcrirons , nous espérons au moins qu'ils auront assez d'amour-propre pour ne s'en pas vanter.

EXTRAIT d'ANNETTE & LUBIN ,

*Comédie en un Acte , en Vers , mêlée d'Ariettes & de Vaudevilles , par Madame FAVART & M*** (f).*

PERSONNAGES.

ACTEURS.

LE SEIGNEUR ,

M. le Jeune.

LE BAILLI ,

M. Rochard.

LUBIN ,

M. Caillot.

ANNETTE ,

Madame Favart.

UN DOMESTIQUE du Château. M. Desbrosses.

(f) La première Edition , déjà presque épuisée , se trouve à Paris chez Duchesne , Libraire , rue S. Jacques , au Temple du Goût , ainsi que celle de Soliman Second par M. Favart.

Le Théâtre représente une Campagne; on voit un Bois d'un côté, & de l'autre un Côteau. Sur le devant du Théâtre il y a une cabane de verdure à moitié faite.

LE Bailli rencontre le Seigneur à la Chasse, sortant du bois & écarté de son équipage. Le Seigneur lui demande s'il n'a point vu ses Piqueurs, son Cerf? Le Bailli, que cela intéresse peu, jaloux de Lubin, veut réclamer contre lui l'autorité du Seigneur. Pendant que l'un parle de Cerf, de Chiens &c. l'autre parle d'Annette. Ils ne s'entendent point, le son du cor rappelle le Seigneur; mais le Bailli l'arrête pour lui expliquer enfin sa plainte.

LE BAILLI.

- » Oui, Monseigneur, l'affaire est criminelle :
- » Annette est fille & Lubin est garçon ;
- » Ils s'aiment tous les deux,

LE SEIGNEUR.

La chose est naturelle.

LE BAILLI.

- » Quoi! s'aimer sans permission ?

LE SEIGNEUR.

- » En faut-il pour s'aimer ? &c.

I v

Le *Bailli* fait le portrait des charmes
d'*Annette* au *Seigneur* qui ne la connoît
pas.

AIR: *Quand la Bergère revient des Champs.*

Annette, à l'âge de quinze ans,
Est une image du Printemps ;
C'est l'aurore d'un beau matin,
Qui ne veut naître
Et ne paroître
Que pour Lubin.

Son tein, bruni par le soleil,
Est plus piquant, est plus vermeil.
Blancheur de lys est sur son sein ;
Mouchoir le couvre,
Et ne s'entrouvre
Que pour Lubin,

Sa bouche appelle le baiser ;
Son regard dit qu'on peut oser ;
Mais tout autre oseroit en vain.
C'est une rose,
Qui n'est éclose
Que pour Lubin.

Il fait ensuite le portrait de *Lubin*.
» C'est, dit-il, un drôle bien taillé, bien
» nourri. »

Lubin est d'une figure
Qui met tous le monde en train ;

Sa Gaîté naïve & pure
 Annonce un cœur sans chagrins ;
 C'est l'instinct de la Nature ;
 C'est le regard du desir ;
 Du bonheur c'est la peinture ;
 C'est le rire du plaisir ;
 Il ne s'inquiète
 De rien , de rien ,
 Et le cœur d'Annette
 Est tout son bien.

Le *Bailli* voit avec envie que ces jeunes gens ne sont jamais au Village & vivent pour eux seuls. Le *Seigneur* réfléchit sur les douceurs de la vie champêtre : il finit cependant par conclure que ce seroit dommage qu'*Annette* fût le prix d'un amour villageois ; il ordonne au *Bailli* de le conduire pour aller rejoindre la chasse , consentant qu'ensuite il revienne épier les deux jeunes amans.

Lubin arrive portant sur sa tête un faisceau de feuillage qu'il travaille en chantant & qu'il arrange pour achever la cabane. Il dispose avec joie un petit repas rustique & toujours relativement à son *Annette*. Il s'inquiète de ce qu'elle ne revient pas ; il mesure le tems à son impatience plus qu'à la hauteur du Soleil. Enfin il entend la *Bergere* ; elle chante en descen-

dant la côte; il vole au devant d'elle; elle est hors d'haleine. *Lubin* la gronde, la plaint: cette petite scène est très-jolie, & peint toutes les délicatesses du sentiment avec un coloris de naïveté qu'il faut lire en entier ou plutôt voir représenter pour en sentir tout le prix. *Annette* est enchantée des soins que s'est donné *Lubin* pour orner sa retraite; on reconnoît que l'amour est le premier maître de tous les Arts. Ils se félicitent mutuellement des biens que la nature leur prodigue dans la vie champêtre. Comment se refuser ici à les écouter eux-mêmes.

ANNETTE.

Toutes ces maisons magnifiques
 Qu'à la Ville on trouve partout,
 Ne valent pas nos toits rustiques.
 Ces feuillages nouveaux sont bien plus de mon goût,
 Que ces planchers pleins de dorure,
 Où l'on ne voit le bonheur qu'en peinture.

LUBIN.

Les Grands ne sont heureux qu'en nous contre-
 faisant ;
 Chez eux la plus riche tenture
 Ne leur paroît un spectacle amusant,
 Qu'autant qu'elle rend bien nos champs, notre
 verdure,
 Nos danses sous l'ormeau, nos travaux, nos loisirs.
 Ils appellent cela, je crois, un Paysage.

ANNETTE.

Ah ! Lubin ! nous devons bien aimer nos plaisirs ,
Puisqu'il faut tant d'argent pour en avoir l'image.

LUBIN.

Pauvres gens ! leur grandeur ne doit pas nous tenter.
Ils peignent nos plaisirs au lieu de les goûter.

AIR. *Des fleurettes.*

Ces lits où la mollesse
S'unit avec les maux ,
Nourrissent la paresse
Sans donner le repos.

Sur nos gazons l'on sommeille
Tranquillement & d'abord.

LUBIN.

Comme on y dort !

ANNETTE.

Comme on y veille !

&c. &c. &c.

Lubin donne des roses à son *Annette* ;
il l'invite à prendre leur repas rustique.
Ce tableau est charmant , & le dialogue
respire la gaieté tendre & naïve de la na-
ture & du sentiment. Le chant des oi-
seaux qu'ils entendent donne lieu à la
plus jolie pensée.

LUBIN.

Entends-tu les oiseaux , *Annette* ? Leur ramage
Pendant notre dîner semble se rapprocher.

ANNETTE.

Nous ne sommes pas faits pour les effaroucher ;
 Nous nous aimons, nous parlons leur langage.

Lubin, qui préfère la voix d'*Annette* au ramage des oiseaux, l'invite à chanter ; elle ne se fait pas prier, & dit une espèce de Romance villageoise, dont le style & le chant sont parfaitement dans ce caractère. Il est question de la petite ruse, par laquelle une Fille de campagne se dérobe aux poursuites d'un Seigneur. Le dernier couplet fait maxime.

Cela vous apprend comme
 On attrape un méchant :
 Quand on le veut, on se défend ;
 Mais on ne voit plus guères
 De ces filles d'honneur
 Refuser un Seigneur.

Annette veut que *Lubin* chante à son tour. Il lui propose de lui apprendre un air qu'il a entendu chanter au Château. Il commence une Ariette connue de l'Opéra.

*Du Dieu des cœurs ,
 On adore l'empire , &c.*

Annette l'interrompt ; les paroles & le

chant de cet air l'ennuyent ; elle ne veut pas que l'on chante ni que l'on aime comme à la ville. Pendant ce temps-là , le *Bailli* , qui est revenu pour les épier , les regarde & les écoute à travers la feuillée. Il enrage de leur union & du bonheur de *Lubin*. Ce dernier s'écarte un moment pour aller veiller sur les troupeaux de l'un & de l'autre. Le *Bailli* saisit cet instant pour effrayer *Annette* par les menaces les plus terribles des malheurs qu'attirera sa conduite avec *Lubin*. Elle a peine d'abord à s'en allarmer. Selon elle, *Lubin* n'est pas un garçon , mais son cousin. Elle dit plaisamment au *Bailli* , que si cela le fâche , il n'a qu'à avoir une cousine aussi. L'espèce d'interrogatoire que le *Bailli* fait subir à *Annette*, est ménagé avec une délicatesse qui ne laisse pas échapper la plus légère indécence dans les réponses franches & sans détour de la jeune fille , sur ce qu'elle accorde de faveurs à *Lubin* & sur la crainte de ne lui en pas accorder assez. Le ravage des vents , celui des loups , de la grêle , du tonnerre , de la sécheresse , enfin tous les maux , qui arriveront dans le Pays seront imputés , selon le *Bailli* , à la pauvre *Annette*. La pureté de son âme défend son esprit contre toutes ces menaces ; mais

un sentiment que l'on sent être l'instinct de la Nature , l'a fait succomber à la terrible menace d'être défavouée & maudite par ses enfans , quoiqu'elle n'eût encore pensé de sa vie à ce que c'étoit que d'avoir des enfans , & comment elle en auroit. On doit faire honneur aux Auteurs d'avoir commencé à indiquer l'état actuel de cette fille , suite assez naturelle de la familiarité dont elle vit avec son cousin. Le *Bailli* la laisse désespérée. *Lubin* la retrouve en cet état ; elle lui apprend la cause de ses pleurs. *Lubin* répond qu'ils n'ont point d'enfans ; mais *Annette* lui dit que le *Bailli* a prédit qu'ils en auroient , qu'elle en seroit la mere , & que *Lubin* en seroit le pere. Celui-ci s'en réjouit. Il ne peut cependant ni consoler ni rassurer la craintive *Annette* ; elle raconte , en sanglottant , que le *Bailli* lui a dit entre autres menaces qu'ils seroient la cause que dans le Pays les vignes gèleront ; à quoi *Lubin* répond gaillardement :

Nous ne gèlerons pas nous , cela me console.

Mais *Annette* ne peut être tranquille depuis qu'elle a appris que c'étoit de l'amour & non de l'amitié qu'ils avoient l'un pour l'autre. Elle en exprime ses regrets par les couplets suivans :

ROMANCE de M. DE LA BORDE ; *Il est donc vrai ,
Lucile.*

A N N E T T E.

Jeune & novice encore ,
J'aime de bonne foi ;
Cet amour que j'ignore
Est venu malgré moi ;
Je ne sçavois pas même
Son nom jusqu'à ce jour :
Hélas ! dès que l'on aime ,
On a donc de l'amour !

Ta voix seule me touche
Par un charme flatteur ;
Chaque mot de ta bouche
Passe jusqu'en mon cœur.
Loin de toi , ta Bergère
N'auroit pas un beau jour ;
Hélas ! comment donc faire
Pour n'avoir point d'amour ?

Des fleurs que tu me cueilles
Je me pare au matin ;
Le soir tu les effeuilles ,
Pour parfumer mon sein ;
Ton soin est de me plaire ,
C'est le mien chaque jour.
Hélas , comment donc faire
Pour n'avoir point d'amour ?

210 MERCURE DE FRANCE.

La chanson qui suit , en dialogue , ne mérite pas moins d'être copiée.

LUBIN.

AIR : *Je vous trouve plus belle.*

Le cœur de mon Annette
Et le mien ne font qu'un ,
Moutons , chien & houlette ,
Chez nous tout est commun.

ANNETTE.

Eh ! mais , oui-dà ;
Comment peut-on trouver du mal à ça ?

ENSEMBLE.

Oh ! nenni dà.
Peut-on trouver du mal à ça ?

LUBIN.

Tes lèvres demi-clofes.
Respirent un air frais ;
Croyant sentir des roses ,
Je m'approche tout près.
Eh mais &c.

Une abeille farouche
Un jour piqua ta main ,

ANNETTE.

Un baiser de ta bouche
En fut le médecin.
Eh mais &c.

LUBIN.

Tu te sens à la gêne
 Le soir dans ton corset,
 Moi te voyant en peine,
 Je défais ton lacet.
 Eh mais &c.

Quelquefois tu sommeilles
 Doucement dans mes bras.

ANNETTE.

Quelquefois tu m'évailles,
 Mais je ne m'en plains pas.
 Eh mais &c.

Annette apprenant à *Lubin* les leçons qu'elle a reçues, lui dit que pour rendre l'amour légitime il faut se marier : l'honnête *Lubin* ne demande pas mieux, mais ils ne savent ni l'un ni l'autre ce qu'il faut faire pour cela.

Lubin appercevant le *Bailli*, *Annette* se cache dans la cabanne. *Lubin* reproche au *Bailli* les inquiétudes qu'il cause à *Annette*, le *Bailli* veut l'intimider aussi mais il n'est pas si facile à épouvanter qu'. *Annette*: il veut absolument que le *Bailli* les marie. Le *Bailli* oppose l'obstacle de l'indigence de biens. *Lubin* résout fort bien cette difficulté. Ensuite il oppose les loix qui sont contraires; mais *Lubin* ne peut entendre cela il s'échauffe.

212 MERCURE DE FRANCE.

La timide *Annette*, sort de sa cabanne pour l'appaiser & l'empêcher de battre le *Bailli*. Dans le fort de sa querelle, survient le Seigneur ; la Bergère rentre vite dans sa cachette. Le Seigneur veut que *Lubin* explique son affaire. Ce Garçon expose naïvement le mutuel sentiment qui les attache, *Annette* & lui. Ils ne demandent, dit-il, que la permission d'être-heureux, à quoi le Seigneur répond qu'il faut l'être avec bienfaisance & que la loi le condamne. *Lubin* reclame l'innocence de ses sentimens & implore la bonté du Seigneur, avec cette éloquence du cœur qui touche plus sensiblement que tous les efforts de l'Esprit. Il termine sa prière, avec la même vivacité & la même chaleur par ces quatre Vers :

 Votre bonté nous prévient tous ,

 Vous secourez le misérable :

 Quand le Bailli nous donne au Diable,

 Nous nous recommandons à vous.

Il va chercher son *Annette*, pour l'aider à fléchir le Seigneur ; elle résiste par timidité ; *Lubin*, l'encourage, le Seigneur est frappé de ses grâces, il la rassure & veut sçavoir d'elle la vérité de sa conduite ; elle en rend compte avec ingénuité par les couplets suivans :

AIR : *Dans ma cabane obscure.*

Monseigneur , Lubin m'aime
 Sauf votre bon plaisir ;
 Moi , je l'aime de même ,
 Il fait tout mon desir ;
 Ensemble , dès l'enfance ,
 Nous étions de loisir ,
 Nous fimes connoissance
 Sauf votre bon plaisir.

J'avois perdu ma mère ,
 Je me sens attendrir :
 Lubin perdit son père ,
 Je l'entendois gémir ;
 Nous voilà sans famille ,
 Hélas , que devenir ?
 Moi surtout pauvre fille ?
 Sauf votre bon plaisir,

Le besoin , l'habitude ,
 Parvint à nous unir ,
 Et notre unique étude
 Fut de nous secourir :
 Quel sort étoit le nôtre !
 Nous fumes l'adoucir ;
 Nous nous aidons l'un l'autre ;
 Sauf votre bon plaisir.

Le *Bailli* recommence ses imprécations. La terre devoit, dit-il , s'entrouvrir sous leurs pas.

214 MERCURE DE FRANCE.

Au contraire (dit *Annette*) les fleurs sembloient se caresser.

Le Soleil auroit dû s'éclipser selon le *Bailli* : au contraire, selon eux :

Lorsqu'*Annette* est avec *Lubin*,
Il fait le plus beau temps du monde. &c.

Le Seigneur, de plus en plus touché de la naïveté d'*Annette*, la trouve ravissante ; sur quoi *Lubin* de bonne foi & par un mouvement naturel lui dit.

AIR ; *Dodo*, l'Enfant dormira tantôt.

Monseigneur, vous ne voyez rien :

Quand elle est en habit de fête,

Oh ! c'est une grâce, un maintien !

Qui vous feroit tourner la tête :

De même en simple négligé,

Si vous sçaviez... quel plaisir j'ai.

LE SEIGNEUR, avec transport.

Qu'elle est, qu'elle est bien !

LUBIN.

Monseigneur, vous ne voyez rien.

Lubin fait faire la révérence au Seigneur par *Annette*. Il la présente avec toute la complaisance de la tendresse & du bonheur ; il veut lui faire faire des ha-

bits à la ville , parce qu'elle étouffe dans ceux qu'elle porte , manière adroite de faire entendre au spectateur l'état d'*Annette*. Mais que l'espoir de *Lubin* est trompé ! Le Seigneur se charge de la faire habiller ; mais il la fait conduire par ses gens au château , & *Lubin* ne peut la suivre ; on lui ordonne avec rigueur de lui faire ses adieux. La malheureuse *Annette* en larme appelle à grands cris *Lubin* ; il sort de la scène dans le plus violent désespoir en arrachant , sans être vu , un des bâtons de la cabanne.

Le *Bailli* triomphe & après avoir bien tourné , demande au Seigneur la permission d'épouser *Annette* en quatrième Nôces. Ce n'est pas là , à ce qu'il paroît , l'objet de l'enlèvement que le Seigneur avoit ordonné.

Lubin , avec le bâton qu'il avoit arraché , a couru après les domestiques du Seigneur ; sa vigueur naturelle animée par son amour , les a mis tous hors de deffense. Il a enlevé de leurs mains sa chère *Annette* il a les cheveux épars , il la ramène , il la tient dans ses bras ; ce tableau est frappant d'intérêt. A la vue de son Seigneur il jette son arme , il se précipite à ses pieds , il attend de lui

216 MERCURE DE FRANCE.

ou la vie ou la mort. *Annette* joint ses larmes aux prières de *Lubin* ; elle déclare que c'est elle qui aima la première, & que c'est elle qu'il faut punir. Ce ne sont que les jours d'*Annette* pour qui *Lubin* s'inquiette. De son côté *Annette* craint que les malheureux enfans , prédits par le *Bailli* , ne viennent sur sa tombe lui reprocher leur naissance. Elle ne desire de vivre qu'autant qu'il faudroit pour que ces enfans n'eussent plus besoin de son assistance. Le Seigneur ne peut cacher le trouble que lui cause une situation si touchante. *Lubin* fait un dernier effort , par le discours qu'à genoux il adresse au Seigneur , & dont nous nous reprochions de supprimer un seul vers.

Je conviens de mon tort, mais je vous le répète ,

 Monseigneur, prenez soin d'*Annette*.

S'il faut me séparer d'*Annette* absolument ;

Recevez-moi soldat dans votre Régiment,

Pour vous, avec plaisir, j'exposerai ma vie ;

Je ne veux rien de plus : *Annette* m'est ravie !

 Quand il falloit applanir des chemins ,

 Piocher, bêcher & faire des levées,

 Enclôre vos Parcs, vos Jardins,

On me voyoit toujours le premier aux corvées ;

C'étoit par amitié plutôt que par devoir.

 Je ne veux pas m'en prévaloir :

Mais

Mais à votre bonté si j'ai droit de prétendre,
 Qu'Annette seule en soit l'objet,
 Et j'en sentirai mieux le prix de ce bienfait.
 Ah ! Monseigneur, daignez m'entendre ;
 Quand vous voyez des malheureux ,
 Vous vous intéressez pour eux ;
 Vous dites à part vous : ils sont ce que nous sommes ;
 Oui, ces pauvres gens sont des hommes.

Cet endroit de la Pièce a toujours attendri jusques aux larmes, tant par le pathétique naturel qui est dans ce morceau, que par la manière dont le rend l'Acteur (g), qui paroît d'autant plus pénétré, qu'il semble que l'Art n'ait nulle part à la chaleur & au sentiment de son expression.

Le *Seigneur* fait lever *Lubin* avec une vivacité qui tient encore du dépit & qui suspend un moment l'intérêt, en disant au *Bailli*, de noter ce qu'il va ordonner. *Annette* & *Lubin* se croient perdus, & le *Bailli* au contraire croit que sa jalousie va être vengée. Après avoir un peu balancé, le *Seigneur* enfin prononce, en regardant les deux jeunes Amans :

(g) *M. Caillot.*

K

Notéz bien que je leur pardonne ;
 Hélas ! pourquoi les désunir ?
 Vous pourrez vous aimer sans crime ;
 Oûi ; mes enfans , vous allez obtenir
 Ce qui rendra votre amour légitime.

L'un & l'autre veulent exprimer leur reconnoissance au *Seigneur* , qui les en empêche généreusement , en disant que celui qui donne est plus heureux que celui qui reçoit. Il admire encore , à part, les charmes d'*Annette* ; il fait embrasser ces jeunes gens , promet d'avoir soin d'eux , & termine la Pièce par la réflexion suivante :

Du vrai bonheur voilà l'image ,
 Ils jouissent de tout , en vivant simplement :
 Gens de Cour , venez au Village ,
 Pour connoître le Sentiment.

Par ordre du *Seigneur* , les garçons & les filles du Village viennent célébrer le bonheur d'*Annette* & de *Lubin*. Le *Carillonneur* & le *Bedeau* leur apportent un petit berceau orné de fleurs. On chante un Vaudeville & une Ronde. L'un & l'autre sont imprimés à la fin de la Pièce.

N. B. Ce n'est point faire trop d'éloge des Acteurs qui jouent cette pièce, que de dire de tous en général qu'elle ne peut être mieux rendue. A la manière dont Mlle *Favari* a saisi le véritable sens du genre & la finesse de tous les détails du rôle d'*Annette*, on ne peut méconnoître en elle un des Auteurs de cet aimable ouvrage. A ce même talent & à celui du plus heureux naturel dans le jeu, M. *Caillat* ajoute encore, si l'on peut dire, l'agrément du Portrait de *Lubin*, que nous avons rapporté dans l'Extrait. *C'est l'instinct de la Nature.... C'est le regard du desir..... C'est le rire du Plaisir &c.....* La figure de cet Acteur, le son agréable de sa voix, les grâces de tout genre dans le chant, & la disposition de tout son maintien remplissent parfaitement l'idée que les vers présentent; mais le pathétique avec lequel il récite les endroits de cette Pièce qui en sont susceptibles, est d'autant plus remarquable, qu'il n'avoit pas eu encore occasion de le faire valoir, & qu'il paroît par là disposé à toutes les sortes d'expressions. Le degré de sentiment avec lequel il rend les deux scènes avec le Seigneur, est un bien réel de la Nature, l'art n'a que de vains signes pour y suppléer.

K ij

*REMARQUES sur ANNETTE ET
LUBIN, Comédie en Vers, mêlée
d'Ariettes & de Vaudevilles &c.*

SI jamais on est parvenu à cacher, avec la plus judicieuse adresse, les finesse de l'esprit sous le coloris du sentiment & de la naïveté, c'est dans cette petite Comédie. Elle présente partout l'image de la Nature, & cette image est partout crayonnée par l'art le plus ingénieux. Si l'on compare avec cette Pièce le joli Conte de M. *Marmontel*, en rendant justice au premier créateur du Sujet, on admirera le talent des Auteurs du Drame, qui ont trouvé le moyen de faire entrer tous les détails heureux du Conte en Prose dans des Vers souvent assujettis à la gêne des Ariettes, presque toujours à la coupe tyrannique des couplets. Le brillant des détails est distribué avec goût & avec une intelligence qui donne même quelquefois un nouveau jeu & des grâces nouvelles à ce qu'on a emprunté du Conte. Quoique le fond du Sujet soit la peinture des actions qu'inspire la nature dans son état primitif, sans connoissance d'aucunes loix, tout est présenté avec tant de délicatesse, que la décence la plus sévère n'en peut jamais être allarmée. Le ton du style est soutenu, & toujours à l'unisson du genre de l'ouvrage. Il ne paroît interrompu qu'un instant par la distinction que fait *Annette* d'amans & d'amis. Distinction dont elle peut avoir pris l'idée dans ce que le *Bailli* lui a dit, mais dont le tour d'élocution a paru à plu-

seurs gens trop recherché & trop opposé à l'état de simplicité de cette jeune Bergère. Comme ce n'est que dans des ouvrages du plus grand succès que l'on peut espérer quelques fruits de la critique, nous ne devons pas, à l'égard de celui-ci, dissimuler celle de quelques Censeurs, qui voudroient que le *Seigneur* ne ternît pas la pureté & la générosité de son caractère par l'enlèvement d'*Annette*. Cet enlèvement, selon eux très-cruel; dans le premier instant qu'il voit cette fille & qu'il remarque ses charmes, ne peut être excusé ni par la violence d'une longue passion, ni par le seul intérêt de la vertu. Mais sans cet enlèvement comment produire le pathétique du dénoûment? Comment amener le tableau touchant de *Lubin* venant d'arracher *Annette* à ses ravisseurs? C'est entre les Auteurs de la Comédie & les Critiques que cette question doit être discutée. C'est au Public à juger ce qu'il croit devoir préférer entre l'impression que procurent ces situations & le défaut dont on accuse le moyen qui les produit.

Quand nous avons réclamé les loix du goût, celles de la Raison & des vraisemblances, contre la frénésie de mettre indistinctement des Comédies en Musique, nous n'avons pas entendu celles du genre d'*Annette & Lubin*, ni le genre de chants dont elle est mêlée. Il faut encore distinguer le tour qu'on a donné à ce Sujet pour le rendre plus susceptible de l'agrément du chant. Le choix des airs n'est pas le moindre mérite de l'Ouvrage, par l'analogie qu'ils ont chacun avec les sentimens, les pensées ou les situations & par celle que le total des airs paroît avoir avec le fond même du Sujet. Le peu qu'il y a d'*Ariettes* est rempli par des paroles qui vont au fil

de l'action & n'arrêtent pas, par d'éternelles répétitions d'un seul mot, l'intérêt ou la curiosité de l'Auditeur, comme dans quelques fastidieux chefs-d'œuvres du nouvel Opéra-Comique. Outre l'avantage de dialoguer d'une façon plus piquante & qui rend pour ainsi dire en même temps l'image de la pensée ou du sentiment qu'expriment les vers. les airs qu'on a choisis sont d'un chant facile & propre à rester dans la mémoire. La coupe de plusieurs parties de ce Drame en couplets de Romance ou de Vaudevilles est une attention de goût, qui mérite d'être remarquée, en ce qu'elle entretient l'imagination dans le lieu & dans les usages de la Scène champêtre. Il n'y a dans la quantité de ces airs à reprocher que l'Ariette d'*Annette* à la Scène VI. *Pauvre Annette ! Ah ! Pauvre Annette !* &c. où elle déplore ses allarmes, qui par les tours affectés du goût Italien & par le travail de ce chant, discordent avec tous les autres airs. ainsi qu'avec la situation où elle se trouve, & surtout avec la critique qu'elle a faite auparavant de l'air *du Dieu des cœurs* certainement plus simple & plus naturel que celui qu'exécute alors sans leçons & sans maître une jeune fille élevée dans les champs sous une cabanne. On peut penser & dire de même du morceau que chante *Lubin*, en finissant d'assommer les domestiques du Seigneur. *Aucun danger ne m'étonne ; sur moi que le Ciel tonne* &c. L'imitation du bruit du tonnerre, celle de l'effervescence du sang sur le mot *bouillonne* paroissent à quelques personnes, un peu déplacées en cette occasion & le sont presque toujours. Les imitations des bruits ou des effets physiques devant être réservées à la symphonie, & non au Personnage qui est affecté des choses qu'il nom-

me. Qu'il seroit à désirer pour l'intérêt du bon goût & de la vérité, qu'on n'eût que ce nombre de reproches à faire dans tous les Ouvrages de Musique dramatique de ce temps !

CONCERT SPIRITUEL.

Du 2 Février, fête de la Purification.

ON a exécuté une symphonie suivie de *Venite exultemus*, Motet à grand chœur de M. *Davesne*, M. *Duport* y a joué une Sonate de Violoncelle ; il a paru aussi surprenant que la première fois qu'il a joué. M. *Godart* a chanté *Laudate cœli*, petit Motet de M. *Lefebvre*. M. *Balbastre* a joué un Concerto d'Orgue de sa Composition. Mlle *Fel* a chanté un petit Motet, & ce Concert a fini par les *Titans*, Poème François, mis en Musique par M. *Mondonville*.

*LETTRE d'un Académicien de Rouen
à M. DELAGARDE, Adjoint au
Privilège du Mercure pour la partie
des Théâtres.*

SOUFFREZ, Monsieur, que je paye à
K iv

M. *Bernaud* (a) le tribut de louanges qu'il mérite de nos concitoyens. Du Théâtre de Paris, où il est, il ne laisse rien à désirer pour celui-ci, quant à la pompe, à la précision, à la variété & enfin à tous les accessoires qui en dépendent. C'est un de ces hommes actifs avec intelligence qui tirent parti de tout. Il sçait mettre à profit les instans où ces phénomènes qui font, chez vous, le destin des ouvrages dramatiques, sont libres de prendre quelque repos, il les engage à venir ici recevoir des suffrages moins brillans peut-être que dans la Capitale, mais qui peuvent être encore flatteurs pour eux par le transport que leurs talens excitent dans nos âmes & par l'admiration dont nous sommes frappés.

Nous avons vu tour-à-tour M *Grandval* & Mlle *Clairon*. Il ne m'appartient pas de faire leur éloge, il est au-dessus de ce que je pourrois dire. Dans le petit nombre de représentations où M. *Grandval* s'étoit borné, on lui redemanda plusieurs fois la *Métromanie* & *Nanine*, où l'on ne pouvoit se lasser de l'admirer & de l'applaudir.

Mlle *Clairon* évoqua du sein des

(a) Entrepreneur des Spectacles de Rouen.

morts l'ombre d'*Iphigénie en Tauride*, ou plutôt *Iphigénie* elle-même, *Idamé*, *Alzire*, *Hypermnestre*. Nous sentimes, en la voyant, dans tous ces rôles, cette impulsion tumultueuse qu'*Homère* dépeint si bien lorsque quelque Divinité, sous une forme mortelle, venoit réchauffer les esprits, remuer les cœurs, & changer la face de la Nature. Mais que ces momens de délices ont été courts! L'éclat d'un météore lumineux qui écarte pour un instant les ombres de la nuit, se dissipe ensuite & rend les ténèbres moins supportables, n'a pas un passage plus rapide. Nous ne nous consolons que par l'espérance qu'on nous donne de la revoir encore. Les coups de Théâtre d'*Hypermnestre* ont paru à Mlle *Clairon* plus frappans qu'à Paris. C'est une justice qu'elle a rendue elle-même publiquement aux justes mesures qu'a prises pour cela M. *Bernaud* qui croit, avec raison, qu'on ne doit rien négliger pour l'embellissement du Spectacle & pour la plus parfaite illusion de la Scène.

Les voyages de cet Entrepreneur ici, quoique rares, ont toujours quelque chose d'utile pour notre Théâtre. Nous avons remarqué à la seconde représentation du *Père de Famille*, qu'il a fait

K v

donner pendant son dernier séjour, des retranchemens sensibles de 30 ou 40 lignes qui affoiblissoient l'intérêt; cette Pièce est toujours vue ici avec plaisir & affluence. Dans ce même temps M. *Bernaud* joua dans l'*Avare*, *Turcaret*, l'*Ecole des Femmes* & *Esope à la Cour*. C'est à juste titre qu'il a réuni dans ces rôles les applaudissemens qu'il méritoit.

Il nous fait disposer la Tragédie de *Tancrede* qui n'a été retardée que par les préparatifs de la pompe que cette Tragédie exige. Comme il craint les instans de langueur où le Public pourroit se livrer en voyant toujours les mêmes objets; il vient de nous envoyer un débris choisi des Acteurs de l'Opéra-Comique de Paris, & nous jouissons par ses soins d'un nouveau genre de Spectacle qui jette une diversité agréable dans nos amusemens.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A V I S.

Il seroit à desirer que ceux qui sont en état, dans chaque Ville du Royaume, d'informer le Public de ce qu'il y a d'intéressant à leurs Spectacles, suivissent l'exemple de l'Académicien de

*Rouen, Nous contribuerions avec plaisir
à publier ce qu'ils daigneroient nous
communiquer.*

SUPPLÉMENT à l'Article des Théâtres.

ON nous prie d'ajouter la Pièce suivante à tous les vers par lesquels on a déjà célébré le talent de *M. de Fénelon* pour le genre dramatique.

*VERS de M. l'Abbé DE NOË , adres-
sés à M. DE FÉNELON , sur sa
nouvelle Tragédie d'ALÉXANDRE.*

T OI qui cher au Dieu des beaux-Arts,
Sçais combattre, penser & plaïre,
Enfant de *Minerve* & de *Mars*,
Reçois un hommage sincère,
Que ton Poëme m'a dicté:
Je dois à ton divin ouvrage
Cet authentique témoignage,
Je le dois à la Vérité.

Qui, tu triompheras, en dépit de l'Envie
Et du caprice des Censeurs;
Je dis plus, & sans flatterie,
Du temps qui détruit tout, excepté le génie,

K vj

228 MERCURE DE FRANCE.

Ne redoute point les rigueurs ;
Rentre encore dans la carrière ,
Sublime & vaillant *Fénélon* ,
Et de nouveaux lauriers cours y ceindre ton front ;
Regarde avec dédain l'Envie & ses fureurs ;
Et la Ville , & la Cour entière
De tes Censeurs te dédommageront.

Nota. L'étendue des matières nous ayant entraîné au-delà des bornes ordinaires de cet Article , nous sommes forcés , avec regret , de remettre au mois prochain à rendre compte de la nouvelle Edition des Œuvres de Théâtre de M. de Saint-Foix annoncée dans le précédent Mercure.

SUITE des Nouvelles Politiques de Février.

De HAMBOURG , le 5 Janvier 1762.

Les Lettres de Schwerin marquent que le Comte de Hessenstein , entré à la tête de huit mille Suédois dans le Mecklenbourg , y prend de telles mesures , qu'il sera difficile aux Prussiens de le lui faire abandonner.

Nous apprenons de Berlin , que le Corps Prussien aux ordres du Général Plathen , y est arrivé extrêmement affoibli. Le bruit général est que le Prince Eugene de Wirtemberg s'est retiré avec ses troupes dans l'Uckermarck.

Le Comte de Goës vient enfin de recevoir les passeports qu'il demandoit au Prince Ferdinand de Brunswick, & il se prépare à partir pour Vienne.

De DRESDE, le 25 Décembre 1761.

Dans une affaire qui s'est passée le 20 de ce mois entre un Corps Prussien, & quelques-unes des troupes commandées par le Général Haddick, les Autrichiens ont fait quatre Officiers & deux cens Soldats prisonniers.

De LONDRES, le 12 Janvier 1762.

La Déclaration de guerre contre l'Espagne fut publiée, le 4 de ce mois, avec les formalités accoutumées. On assure cependant que le premier de ce mois, le Comte d'Egremont avoit fait assurer nos Négocians, qu'il n'y auroit aucune espèce d'*Embargo*. Néanmoins plusieurs Navires Espagnols, qui étoient sortis depuis peu de nos Ports, viennent d'être pris par des Frégates du Roi, & ramenés tant aux Dunes qu'à Plimouth & à Portsmouth. On les y retiendra, dit-on, jusqu'à ce qu'on soit instruit du traitement qui aura été fait aux Bâtimens Anglois dans les Ports de Sa Majesté Catholique.

Les Lettres de Copenhague certifient qu'il n'y a aucun fondement au bruit qui s'est répandu d'une négociation pour une alliance défensive entre Sa Majesté Danoise & les Cours de Londres & de Berlin.

En conséquence d'un ordre du Roi, les Commissaires de l'Amirauté délivrent actuellement des Commissions ou Lettres de marque, pour aller en course contre les Espagnols.

On a fait passer depuis peu beaucoup d'argent & de munitions à Gibraltar, & l'on parle d'en

230. MERCURE DE FRANCE.

renforcer la garnison , déjà composée de six Régimens , chacun de neuf cens hommes.

Pendant quelque temps , on a dit ici que notre Cour avoit résolu de faire évacuer Belle-Isle. Ce qui a donné lieu à ce bruit a été le rappel de cinq Régimens qui y étoient. Mais il est certain qu'il y reste environ trois mille hommes.

F R A N C E.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

DE VERSAILLES, le 20 Janvier 1762.

LE Comte de Misnie est parti d'ici , le 7 de ce mois , pour se rendre à Munich.

Le 11 , le Comte de Fuentes , ci-devant Ambassadeur d'Espagne à la Cour de Londres , fut présenté au Roi par le Duc de Choiseul. Il eut de Sa Majesté , le même jour , une Audience particulière , après laquelle il fut présenté à la Reine , ainsi qu'à la Famille Royale.

Le 10 , l'Académie Française présenta à Leurs Majestés & à la Famille Royale la nouvelle édition de son Dictionnaire.

La Duchesse de Brancas , seconde Douairiere , Dame d'Honneur de Madame la Dauphine , n'étant plus en état , par son grand âge , de remplir les fonctions de cette Charge , a demandé & obtenu du Roi , ainsi que de Madame la Dauphine , la permission de s'en démettre. En conséquence , la Duchesse de Brancas , sa belle-mère , qui avoit sa survivance , devient Titulaire , & la survivance passe à la Duchesse de Brancas , seconde Douairiere.

Le 17 , le Duc d'Orléans présenta au Roi le

Comte de Thiard, à qui il vient de donner, avec l'agrément de Sa Majesté, la Charge de son premier Ecuyer, vacante par la retraite du Marquis d'Oise Brancas; & le Chevalier de Clermont-Gallerande, qu'il a nommé un de ses Chambellans à la place du Comte de Thiard. Ce Prince présenta en même temps le Marquis de Montausier, pour faire ses remerciemens, comme Colonel-Lieutenant du Régiment d'Orléans, vacant par la promotion du Comte de Blot au grade de Maréchal de Camp.

Le même jour, Leurs Majestés & la Famille Royale signèrent les Contrats de Mariage du Marquis d'Esparbès avec Dlle Rougeot, du Vicomte d'Aubusson de la Feuillade, avec Dlle de l'Etoile de Graville, & du Comte de Mailly avec Dlle de Périgord.

Le 18, Monseigneur le Dauphin, en vertu des pouvoirs qu'il avoit reçus du Roi d'Espagne, revêtit des marques de l'Ordre de la Toison d'Or, le Duc de Choiseul, Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant le Département de la Guerre & celui de la Marine.

Le même jour, le Maréchal de Broglie prêta serment entre les mains du Roi, en qualité de Maréchal de France, & il reçut des mains de Sa Majesté le Bâton de Maréchal. Le serment fut ôté par le Duc de Choiseul.

Le Roi a accordé le Brevet de Colonel au sieur de Moret, qui a apporté à Sa Majesté la nouvelle de la prise de Colberg.

De PARIS, le 22 Janvier

Le 30 du mois dernier, les Religieux Feuillans de la rue Saint-Honoré, en exécution d'un Décret du Chapitre général de leur Ordre, célèbrent

rent dans leur Eglise un Service solennel pour les Officiers & Soldats, morts dans les Troupes du Roi pendant la présente Guerre.

Les Comtes de Lyon, s'étant assemblés, ont délibéré d'offrir au Roi une somme considérable, pour participer à l'augmentation de la Marine. En conséquence, ils ont remis cette somme au Trésorier, que le sieur de la Michaudiere a chargé de la recevoir.

La Cour des Monnoies, Sénéchaussée & Présidial, ainsi que les Trésoriers de France de la même Ville, ont aussi fait remettre à la Caisse qui leur a été indiquée, beaucoup d'argent pour le même objet. Toutes les personnes de distinction, & un nombre infini d'autres, de tous états, se sont empressés de suivre cet exemple.

Les Receveurs des Tailles du Bourbonnois ont offert la même somme, que les Receveurs Généraux de cette Généralité ont donnée pour la construction d'un Vaisseau.

La même offre a été faite par les Receveurs des Tailles du Berry.

Plusieurs Régimens ont voulu sacrifier leurs appointemens; mais le Roi, désirant plutôt augmenter les secours qui leur sont nécessaires, pour continuer à lui donner des preuves de leur zèle, & à soutenir la gloire de ses armes, les a fait remercier. Sa Majesté, en même temps, a ordonné qu'on leur témoignât sa satisfaction.

Les Habitans de la Paroisse de la Suze, dans le Maine, ayant supplié le Roi d'accepter une somme proportionnée à leurs facultés; Sa Majesté qui, bien éloignée de vouloir surcharger le Peuple, n'est occupée que du soin de le soulager, n'a point déferé à leur prière.

Le Vaisseau *le Saint-Jean*, appartenant à la Re-

ligion de Malte, & commandé par le Chevalier d'Isnar, a ramené à Toulon plusieurs des Chevaliers François, qui, pour obéir à la citation faite par le Grand Maître & le Conseil de l'Ordre, s'étoient rendus à Malte l'année dernière.

Le Parlement de Bordeaux, toutes les Chambres assemblées, a pris une délibération d'offrir au Roi une somme considérable, pour être employée à l'augmentation de la Marine. En même temps, il a invité tous les Sénéchaux, Villes, Corps & Communautés du Ressort, de concourir de tout leur pouvoir à la construction d'un Vaisseau de guerre, pour être offert à Sa Majesté. Voici la Lettre que le premier Président a écrite le 9 de ce mois, au Duc de Choiseul à ce sujet.

» M O N S I E U R ,

» Le Parlement, toujours empressé de donner
 » au Roi des marques de son zèle pour son ser-
 » vice, & de son amour pour sa Personne sacrée,
 » prit hier une délibération, dont j'ai l'honneur
 » de vous envoyer la copie. S'il avoit en sa dis-
 » position, Monsieur, quelques fonds ou quelques
 » revenus, il auroit assurément fait mieux; mais
 » vous n'ignorez pas combien sont bornées les
 » fortunes des Magistrats, & surtout de ceux qui
 » composent les Parlemens. Celui de Bordeaux
 » espère beaucoup de l'exemple qu'il donne aux
 » Habitans de cette Ville & à ceux de son Ressort,
 » & de l'invitation qu'il leur fait. Il se flatte aussi
 » qu'avec votre secours, Monsieur, Sa Majesté vou-
 » dra bien lui sçavoir gré de sa délibération, &
 » la regarder comme un témoignage authentique
 » du désir qu'il a de lui plaire, & de contribuer
 » au succès de ses vues.

Je suis, &c.

Signé *LE BERTHON.*

234 MERCURE DE FRANCE.

La Chambre du Commerce de la même Ville a pris aussi une délibération conforme à celle du Parlement. Il n'est pas douteux que les autres Ordres de cette Ville & de la Province, ne s'empres- sent de suivre cet exemple.

Nous avons reçu la fâcheuse nouvelle que le Vaisseau de la Compagnie le *Boullongne*, revenant des Indes, avoit été pris sur le point d'arri- ver au Port de l'Orient, & que le Comte d'Estain, qui se trouvoit sur ce Navire, avoit été conduit Prisonnier en Angleterre.

Le tirage de la Loterie de l'Ecole-Royale-Mi- litaire se fit, le 12 de ce mois, dans l'Hôtel-de- Ville, en la maniere accoutumée. Les numeros sortis de la roue de fortune, sont, 11, 45, 3, 90, 82. Le prochain tirage se fera le 9 Février.

M O R T S.

Dame Magdelaine de Thumery de Boiffise, veuve de Messire N. de Flecelles, Comte de Bre- gy, mourut à Paris, le 11 Janvier, dans la qua- tre-vingt-sixième année de son âge.

Dame Louise Geheviève de Druy, Abbessé du Chapitre des Chanoinesses de Sainte-Marie aux- Dames, de Metz, y est morte il y a quelque temps.

Messire Pierre-Paul Hebert, Maître des Reque- tes Honoraire, mourut à Saint-Germain-en- Laye le 10 Janvier, âgé de soixante-dix-sept ans.

Dame Marie-Jeanne de Mailly Dubreuil, veuve de Messire François de Toustain de Frontébofc d'Escrennes, est morte le 14 du même mois, au Château d'Escrennes en Beaulle, dans la soixante- douzième année de son âge.

De WOLFENBUTTEL, le 31 Décembre 1761.

Don Diegue de Silva, qui, servant en qualité

de Volontaire dans les Troupes de France, avoit eu, à l'attaque de cette Ville, une jambe emportée & une autre fracassée par un boulet de canon, mourut ici la semaine dernière, après avoir beaucoup souffert de ses blessures. Il auroit mérité de jouir plus longtemps des bienfaits, dont sa valeur avoit été récompensée par le Roi d'Espagne.

*TRADUCTION de la Déclaration faite au
Ministère Britannique par le Comte de Fuentes,
Ambassadeur d'Espagne.*

» Le Comte de Fuentes, Ambassadeur du Roi
 » Catholique près le Roi de la Grande-Bretagne,
 » vient de recevoir un Exprès de la Cour, avec
 » la nouvelle que Mylord Bristol, Ambassadeur
 » de Sa Majesté Britannique près Sa Majesté Ca-
 » tholique, ayant déclaré à Son Ministre d'Etat
 » son Excellence Don Richard Wall, qu'il avoit
 » ordre de lui demander une réponse positive &
 » cathégorique, par laquelle il pût sçavoir si l'Es-
 » pagne songeoit à s'unir à la France contre l'An-
 » gleterre, & de déclarer en même temps, qu'il
 » prendroit un refus pour une agression & dé-
 » claration de guerre, & qu'en conséquence il
 » seroit obligé de se retirer de la Cour d'Espagne;
 » il lui a été répondu par ce Ministre d'Etat, que
 » c'étoit bien plutôt par l'esprit d'arrogance & de
 » discorde, qui avoit conseillé une démarche si
 » inconsidérée, & qui, pour le malheur du genre
 » humain, n'avoit point cessé d'animer le Gouver-
 » nement Britannique, que se faisoit, dès ce mo-
 » ment-là même, la Déclaration de guerre &
 » une insulte à la grandeur du Roi, & qu'il pou-
 » voit songer à se retirer dans le temps & de la
 » maniere qu'il lui conviendrait.

» En conséquence, le Comte de Fuentes a reçu
 » ordre de sortir de la Cour & des Etats d'Angle-
 » terre, en faisant connoître au Roi Britannique
 » & à la Nation Angloise, ainsi qu'à tout l'Uni-
 » vers, que l'arrogance & l'ambition démesurée
 » de celui qui a tenu les rênes de son Gouver-
 » nement, & qui paroît les tenir encore dans
 » d'autres mains, est la cause de l'abîme de mal-
 » heurs où vont se précipiter les Nations Espa-
 » gnole & Angloise. Que, si le Roi Catholique
 » s'est excusé de répondre, lorsqu'on lui a de-
 » mandé, s'il étoit vrai que le Traité, que l'Eu-
 » rope croyoit avoir été signé par Sa Majesté Ca-
 » tholique & Sa Majesté Très-Chrétienne le 15
 » Août, existât, & s'il contenoit des articles rela-
 » tifs à l'Angleterre; il ne faut en chercher la
 » raison que dans un juste ressentiment du man-
 » que d'égards, & de la maniere insultante, avec
 » lesquels les affaires concernant l'Espagne ont été
 » traitées pendant tout le Ministère de M. Pitt;
 » sa façon la plus familiere de terminer les dis-
 » cussions sur ces matieres, lorsqu'il n'avoit plus
 » rien à objecter aux preuves victorieuses qui lui
 » étoient apportées de la légitimité des préten-
 » tions du Roi Catholique, étant de dire qu'il ne
 » céderoit sur rien que quand la Tour de Lon-
 » dres auroit été prise à la pointe de l'épée, &
 » enfin dans le ton impératif avec lequel on a
 » demandé à Sa Majesté Catholique le contenu
 » du Traité. En effet, les Ministres Espagnols
 » auroient pû dire tout naturellement aux Mi-
 » nistres Anglois, ainsi que le Roi Catholique or-
 » donne aujourd'hui; de son propre mouve-
 » ment, au Comte de Fuentes de dire publique-
 » ment, que le Traité en question se réduit à un
 » Pacte de Famille entre les deux branches de la

» Maison de Bourbon, qui ne contient rien de
» relatif à la guerre présente, & que même dans
» la garantie mutuelle des Etats, il est spécifié
» qu'il ne s'agit seulement que de ceux qui de-
» meureroient à la France après la guerre.) Que
» quoique Sa Majesté fût très-offensée de la ma-
» nière aussi injurieuse que peu régulière, avec
» laquelle on avoit renvoyé au Ministre de France
» M. de Bully, le Mémoire qu'il avoit présenté,
» & où l'on faisoit voir combien il étoit à sou-
» haiter que les différends de l'Espagne & de
» l'Angleterre se terminassent en même temps
» que la guerre de l'Angleterre & de la France,
» afin de rendre la paix aussi durable qu'il seroit
» possible, cependant elle avoit voulu renfermer
» en Elle-même son mécontentement, & que
» dans un Mémoire remis à Mylord Bristol, Elle
» avoit fait voir l'ingénuité & la convenance de
» cette démarche de la France, qui avoit choqué
» le Ministre Pitt, & qu'enfin Elle avoit écrit au
» Roi Très Chrétien son cousin, que puisque l'u-
» nion des intérêts de l'Espagne étoit pour les An-
» glois une considération qui les éloignoit de la
» paix, Elle aimoit mieux les abandonner que d'ap-
» porter le moindre obstacle à la fin de la guerre;
» mais qu'Elle n'avoit point tardé à reconnoître
» que ce n'étoit qu'un prétexte, dont le Ministre
» Anglois avoit tiré avantage pour éviter de con-
» clure la paix, puisque les François ont continué
» à négocier, sans faire mention de nouveau des
» affaires de l'Espagne, & que leur desir de la
» paix les a engagés à accepter des conditions,
» qui, au jugement de l'univers, ont paru excessi-
» vement avantageuses pour l'Angleterre. Que
» malgré cela, le Ministre Anglois a rompu la
» négociation, qu'il a laissé éclater son animo-

238 MERCURE DE FRANCE.

» sité contre l'Espagne, d'une manière qui a ré-
» volté tout le Conseil Britannique; & que, par
» malheur, il est parvenu au but de ses perni-
» cieux desseins.

» Cette Déclaration étant faite, le Comte de
» Fuentes supplie Mylord Egremont de présen-
» ter ses profonds respects au Roi d'Angle-
» terre, son Maître, & de lui obtenir les passé-
» ports & les autres ordres nécessaires, pour qu'il
» puisse, sans être inquiété, sortir avec sa famil-
» le, des Etats de la Grande-Bretagne, & pour
» la courte navigation qu'il a à faire pour se ren-
» dre sur le Continent. »

EXTRAIT de la Gazette de la Cour de Londres.

A la Cour de Saint-James, le second jour de Janvier 1762. Présents. Le Roi, le Duc d'York, l'Archevêque d'York, le Lord Président, le Lord Garde du Sceau Privé, le Lord Chambellan, le Duc de Newcastle, le Lord Grand-Maitre de la Maison du Roi, les Comtes de Huntingdon, d'Albemarle, de Cholmondeley, de Kinnoul, de Bute, de Powis, d'Egremont, de Hardwicke, & de Thomond; les Vicomtes de Falmouth, de Barrington, & Ligonier; l'Evêque de Londres, le Lord Berkeley de Stratton, les Lords Bathurst, Sandys, Anson, Melcombe, & Grantham; les sieurs James-Stuart-Mackenzie, George Grenville, & Charles Townshend:

Il a plû ce jour d'hui à Sa Majesté de signer une Déclaration de guerre contre le Roi d'Espagne, & d'ordonner que ladite Déclaration seroit publiée-Lundi prochain, en la forme & manière usitée.

R E P O N S E de la Cour d'Angleterre à la Déclaration du Comte de Fuentes , Ambassadeur d'Espagne.

Le Comte d'Egremont , Secrétaire d'Etat de Sa Majesté Britannique , ayant reçu de son Excellence le Comte de Fuentes , Ambassadeur du Roi Catholique à la Cour de Londres, un écrit dans lequel , outre la notification de son rappel & la demande des passe-ports nécessaires pour sortir des Etats du Roi , il a trouvé bon d'entrer en matière sur ce qui vient de se passer entre les deux Cours , dans la vue de faire envisager celle de Londres , comme la source de tous les malheurs qui pourront s'ensuivre de la rupture survenue. Afin que personne ne soit séduit par la Déclaration qu'il a plû à son Excellence de faire au Roi , à la Nation Angloise , & à tout l'Univers nonobstant l'insinuation aussi déstituée de fondement que de bienfaisance , & l'esprit de hauteur & de discorde que son Excellence prétend régner dans le Gouvernement Britannique, par malheur pour le genre humain & nonobstant l'irrégularité & l'indécence de faire appel à la Nation Angloise , comme si elle pouvoit être séparée de son Roi , pour lequel les sentimens les plus décidés d'amour, de devoir & de confiance, sont gravés dans le cœur de tous les Sujets, ledit Comte d'Egremont , par ordre de Sa Majesté , écartant de cette réponse tout esprit de déclamation & d'aigreur , & évitant toute parole offensante qui pût blesser la dignité des Souverains , sans s'abaisser jusqu'aux invectives contre de simples particuliers , se bornera aux faits , avec l'exactitude la plus scrupuleuse , & c'est sur cet exposé de faits , qu'il en

appelle à toute l'Europe & à l'Univers entier sur la pureté des intentions du Roi , & sur la sincérité des vœux que Sa Majesté n'a pas cessé de faire , aussi bien que sur la modération qu'Elle a toujours montrée, quoiqu'inutilement , pour le maintien de l'amitié & de la bonne intelligence entre les deux Nations Britannique & Espagnole.

Le Roi ayant reçu des informations certaines que la Cour de Madrid avoit secrètement contracté des engagements avec celle de Versailles, que les Ministres de France s'efforçoient de représenter dans toutes les Cours de l'Europe comme offensifs à la Grande-Bretagne ; & combinant ces apparences avec la démarche que la Cour d'Espagne avoit faite, quelque peu de temps auparavant, envers S. M. en avouant son consentement, (quoique cet aveu eût été suivi d'apologies) au Mémoire présenté le 23 Juillet par le Sr de Bussy, Ministre Plénipotentiaire du Roi Très-Chrétien, au Secrétaire d'Etat du Roi : & S. M. ayant reçu après, des intelligences peu douteuses, des marches de troupes & des préparatifs militaires qu'on faisoit dans tous les Ports d'Espagne, jugea qu'il étoit de sa dignité, comme de sa prudence, d'ordonner à son Ambassadeur à la Cour de Madrid, par une dépêche en date du 28 du mois d'Octobre, de demander dans les termes pourtant les plus mesurés & les plus amicals, la communication du traité récemment conclu entre les Cours de Madrid & de Versailles, ou du moins des articles qui pourroient avoir rapport aux intérêts de la Grande - Bretagne ; & afin d'éviter tout ce qui pourroit être censé de porter la plus légère atteinte à la dignité ou même à la délicatesse de Sa Majesté Catholique, le Comte de Bristol se trouvoit autorisé de se contenter des assurances , en cas que le Roi Catholique offrît d'en donner que
lesdits

lesdits engagements ne contenoient rien qui fût contraire à l'amitié qui subsistoit entre les deux Couronnes, ou qui fût préjudiciable aux intérêts de la Grande-Bretagne, supposé qu'on fit difficulté de montrer le traité. Le Roi ne pouvoit donner de preuve moins équivoque du cas qu'il faisoit de la bonne foi du Roi Catholique, qu'en lui témoignant une confiance sans bornes dans une affaire si importante & qui intéressoit si essentiellement sa propre dignité, le bien de ses Royaumes & le bonheur de ses peuples.

Quelle fut donc la surprise du Roi, quand au lieu de recevoir la juste satisfaction à laquelle il étoit en droit de s'attendre, il sçut par son Ambassadeur que, s'étant adressé au Ministre d'Espagne pour cet effet, il n'en put jamais tirer qu'un refus de donner une réponse satisfaisante aux justes réquisitions de Sa Majesté; qu'il l'avoit accompagné de termes qui ne respiroient que la hauteur, l'animosité & la menace, & qui sembloient si fort vérifier les soupçons de la disposition peu amicale de la Cour d'Espagne. Qu'il ne falloit rien moins que la modération de Sa Majesté & la résolution prise de faire tous les efforts possibles pour éviter les malheurs inséparables d'une rupture, qui pussent la déterminer à se prêter à une dernière tentative, en donnant des ordres à son Ambassadeur de s'adresser au Ministre d'Espagne pour lui demander de l'informer des intentions de la Cour de Madrid vis-à-vis celle de la Grande-Bretagne dans cette conjoncture; si elle avoit pris des engagements, ou formé le dessein de se joindre aux ennemis du Roi dans la présente guerre, ou de s'écarter en aucune façon de la neutralité qu'elle avoit observée jusqu'ici; & de faire sentir à ce Ministre, que si on persistoit à refuser

242 MERCURE DE FRANCE.

toute satisfaction sur des demandes si justes, si nécessaires & si intéressantes, le Roi ne pourroit que regarder un pareil refus comme l'aveu le plus autentique que le parti d'Espagne étoit pris, & qu'il ne restoit à Sa Majesté qu'à prendre les mesures que sa prudence Royale lui dicteroit pour l'honneur & la dignité de sa Couronne, & pour la prospérité & la protection de ses peuples, & de rappeler son Ambassadeur.

Malheureusement pour la tranquillité publique, pour l'intérêt des deux Nations, & pour le bien de l'humanité, cette dernière démarche fut aussi infructueuse que les précédentes. Le Ministre Espagnol, ne ménageant plus rien, répondit sèchement : » Que ce fut dans ce moment-là que la » guerre fut déclarée, & la dignité du Roi attri- » quée, & que le Comte de Bristol pouvoit se » retirer, comme & quand bon lui sembleroit ».

Et afin de mettre dans son vrai jour la déclaration : » Que si on auroit ménagé le respect dû à » Sa Majesté Catholique on auroit eu des éclair- » cissimens sans aucune difficulté, & les Ministres » d'Espagne auroient pu dire franchement, com- » me M. de Fuentes, par un ordre exprès du Roi, » déclare publiquement, que ledit traité n'est » qu'une convention entre la famille de Bourbon, » où il n'y a rien qui ait le moindre rapport à la » présente guerre, & que la garantie qui est spé- » cifiée ne doit s'entendre que des Etats qui reste- » ront à la France après la guerre ».

On déclare que, bien loin d'avoir songé à manquer au respect que l'on connoît être dû aux Têtes couronnées, les instructions données au Comte de Bristol ont toujours été de faire les réquisitions, au sujet des engagements entre les Cours de Madrid & de Versailles, avec toute la décence & tous les mé-

nagemens possibles; & la demande d'une réponse cathégorique n'a été faite qu'après les refus réitérés & les plus piquans de donner la moindre satisfaction, & à la dernière extrémité. C'est pourquoi, si la Cour d'Espagne eut jamais le dessein de donner cette satisfaction si nécessaire, elle n'avoit pas la moindre raison, qui dût l'engager à la différer jusqu'au moment où elle ne pouvoit plus être utile. Mais heureusement les termes, dans lesquels la déclaration est conçue, nous épargnent les regrets de ne l'avoir pas reçue plutôt; car on s'apperçoit d'abord que la réponse n'est nullement conforme à la demande. On cherchoit à être instruit, *si la Cour d'Espagne avoit intention de se joindre aux François nos ennemis, pour faire la guerre à la Grande Bretagne, ou de se départir de sa neutralité*; au lieu que la réponse ne regarde qu'un seul traité qu'on dit être du 15 Août, évitant soigneusement de dire le moindre mot qui pût expliquer en aucune façon les intentions de l'Espagne envers la Grande Bretagne, ou les engagements ultérieurs qu'Elle peut avoir contractés dans la présente crise.

Après une déduction aussi exacte que fidelle de ce qui s'est passé entre les deux Cours, on laisse au Public impartial à décider laquelle des deux a toujours été portée à la paix, & laquelle étoit décidée à la guerre.

Au reste, le Comte d'Egremont a l'honneur de faire sçavoir à Son Excellence le Comte de Fuentes, par ordre du Roi, que les passeports nécessaires lui seront expédiés, & qu'on ne manquera pas de lui procurer toutes les facilités possibles pour son trajet vers le Pont qu'il jugera lui être le plus convenable.

 A R T I C L E V I .

NOUVELLES POLITIQUES.

De CONSTANTINOPLE , le 5 Janvier 1762.

UN des Femmes du Grand - Seigneur est accouchée , le 24 du mois dernier , entre sept & huit heures du matin , d'un Prince , qui a été nommé Sultan Selim.

De PETERSBOURG , le 9 Janvier.

Elisabeth Petrowna , Impératrice de Russie , mourut en cette Capitale , le 5 de ce mois , vers les deux heures après midi. Aussi-tôt après la mort de cette Princesse , Charles-Pierre-Ulric de Holstein-Gottorp , Grand Duc de Russie , a pris les rênes de cet Empire. Tout se passa dans le plus grand ordre & dans une tranquillité parfaite. Le lendemain , Leurs Majestés Imperiales reçurent les Complimens des Ambassadeurs & Ministres Etrangers.

De VIENNE , le 3 Février.

Depuis que le Maréchal de Daun est à la Cour , le Comte Odonel commande en Saxe l'Armée de l'Impératrice Reine.

Ce Général , ayant résolu d'inquiéter le Cordon des ennemis , fit marcher le Baron de Rich avec un détachement , du côté de Meissen en avant de Katzenhauser. Cette marche s'exécuta

dans le plus grand silence. Les ennemis furent surpris , & sept différens retranchemens furent forcés. En morts ou en déferteurs, la perte des Prussiens est au moins de cinq cens hommes ; on leur a enlevé quatre pièces de Canon , & fait prisonniers trente-un Officiers , quarante-cinq bas-Officiers & quatre cens douze soldats. Le Baron de Ricd les a poursuivis par Illendorf, jusques derriere sa redoute de Radowitz. Nous n'avons eu que quatre hommes tués , & quatorze blellés. Le , du mois dernier , le Feld Maréchal Comte de Daun prêta serment entre les mains de Leurs Majestés Impériales, en qualité de Président du Conseil de Guerre.

De HAMBOURG , le 3 Février.

Le Duc & la Duchesse de Mecklenbourg Schwerin se sont retirés à Lubeck. A leur exemple , la plupart des Mecklenbourgeois abandonnent leurs foyers , & emportent leurs meilleurs effets. Ce Pays continue d'être traité avec la plus grande rigueur. Une lettre de Breslau , dont le sens étoit équivoque , a donné lieu au bruit , qui s'étoit répandu que le Roi de Prusse étoit dangereusement malade. Des Lettres postérieures ont détruit pleinement cette nouvelle.

Les enrôlemens en Silésie sont si violens , que l'on a enlevé au Margrave Charles , par ordre du Roi de Prusse , ses gens de livrée pour en faire des soldats. Les Comtes de Butturlin & de Romanzow sont rappelés ; & ont déjà pris la route de Pétersbourg.

DE COLOGNE , le 2 Janvier.

Marie-Eléonore de Sulzbach , fille de Théodore Prince Palatin de Sulzbach , & de Marie-Eléonore, Emilie de Hesse-Rothenbourg , mourut

L iij

246 MERCURE DE FRANCE.

le 18 de ce mois en cette ville, dans le Monastere des Carmelites. En s'y faisant religieuse, elle avoit pris le nom de Sœur Marie-Eléonore-Thérèse de la sainte Croix. Pendant quarante-sept ans qu'elle a passés dans le Cloître, elle ne s'est relâchée d'aucune des austérités, auxquelles ses vœux l'assujétissoient, & elle a été l'exemple de plusieurs Communautés de son Ordre. Elle étoit Tante de l'Electeur Palatin, & sœur de la Princesse Abbesse de Thorn & d'Essen.

DE ROME, le 27 Janvier.

Nous apprenons de Naples qu'un accident fâcheux y a causé une tristesse générale, le jeune Duc de la Motta, fils unique du Duc de Bagnara, & dernier rejetton de la Maison Ruffo, étant sorti de la Ville en Calèche, ses chevaux ont pris le mors aux dents; il est tombé de sa voiture, & une roue lui ayant passé sur le corps, il est resté mort sur la place.

DE LONDRES, le 5 Février 1762.

Chaque jour, on reçoit des nouvelles affligeantes des dommages essuyés par nos vaisseaux de guerre & nos navires marchands. Plusieurs ont péri avec leurs équipages.

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

De VERSAILLES, le 17 Février 1762.

LE Roi a fait dans sa Marine une promotion

de quinze Capitaines , cinquante six Lieutenans , & soixante Enseignes de vaisseaux. Les Capitaines de Vaisseaux sont les Sieurs Riouffe , Capitaine de port ; de Menildot-Rideauville ; Chevalier du Bos ; la Combe-Benneville ; la Tullaye ; Boisseau de la Galernerie ; Raymondis ; Barras-Saint-Laurent ; Chevalier de Craffe-du-Bar ; Durban de Jouques ; Janvry , Moriès-Casteller ; la Touche-Beauregard ; de la Motte-Piquet ; Hector.

Sa Majesté a nommé en même temps vingt-neuf Lieutenans de Vaisseaux , Chevaliers de l'Ordre de Saint Louis.

Elle a accordé des pensions de retraite à plusieurs Capitaines , Lieutenans & Enseignes de Vaisseaux.

Le Roi s'étant fait représenter les anciens réglemens & états , qui fixent les appointemens des Officiers de la Marine , & ayant reconnu que le traitement de la plupart de ces Officiers étoit devenu insuffisant ; Sa Majesté voulant d'ailleurs qu'animés du desir de l'honneur & de la gloire , ils ne soient jamais dans le cas de se laisser entraîner par des vues qui les éloignent du véritable objet de leurs fonctions ; Elle a jugé à propos de leur procurer , par une augmentation d'appointemens , les moyens de se soutenir convenablement à son service. Elle a aussi rendu une Ordonnance , portant fixation du nombre des Gardes de la Marine , & Règlement pour leur solde qu'Elle a bien voulu également augmenter.

Le 23 du mois dernier , Leurs Majestés & la Famille Royale signèrent le contrat de mariage du Marquis de Levis , Lieutenant-Général des Armées du Roi , avec Dèmoiselle Michel.

Le 26 du même mois , Monseigneur le Dauphin & Madame Louise rinrent sur les fonts de

248 MERCURE DE FRANCE.

baptême une fille du Marquis de Soulanges, & la nommerent *Louise-Marie*. Elle fut baptisée par l'Archevêque de Narbonne, Grand-Aumonier de France.

Le Comte de Luface arriva ici le 25.

Le Marquis de Puyseulx, Ministre d'Etat, a remis entre les mains du Roi la place qu'il occupoit de Conseiller d'Etat d'Epée. Sa Majesté a accordé cette place au Marquis d'Ossun, son Ambassadeur Extraordinaire à Madrid, à qui le Roi a bien voulu donner une marque distinguée de sa satisfaction, pour les services que ce Ministre lui rend dans la Mission importante dont il est chargé auprès du Roi Catholique.

Le 24 le Marquis d'Anlezy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, prêta serment, entre les mains de Sa Majesté pour la Lieutenance-Générale du Charolois. Le Marquis de Saint-Amand prêta aussi serment, entre les mains du Roi, pour la Lieutenance-Générale du Nivernois & du Donzyois.

Le même jour, la Marquise de Clermont-Tonnerre fut présentée à Leurs Majestés, ainsi qu'à la Famille Royale, par la Comtesse de Clermont-Tonnerre.

Le 31, le Sieur Dufort, Introduceur des Ambassadeurs, alla prendre dans les carrosses du Roi & de la Reine le Cardinal de Choiseul à l'Hôtel de Gesvres; il le conduisit chez le Roi avec l'Abbé Lante, Camérier Secret du Pape, nommé par Sa Sainteté pour apporter le Bonnet au Cardinal de Choiseul. Avant la Messe du Roi, l'Abbé Lante fut conduit, avec les cérémonies accoutumées, à l'audience que le Roi lui donna dans son Cabinet, & il présenta à Sa Majesté un bref de Sa Sainteté. Après cette audience, le Roi

descendit à la Chapelle, où le Cardinal de Choiseul se rendit à la fin de la Messe, étant conduit par le sieur Dufort, Introduceur des Ambassadeurs. Le Marquis de Dreux, Grand-Maître des Cérémonies, & le sieur Desgranges, Maître des Cérémonies, reçurent à la porte de la Chapelle le Cardinal de Choiseul, qui alla se placer près du Prié-Dieu du Roi, & se mit à genoux sur un carreau. L'Abbé Lante revêtu de son habit de cérémonie, ayant remis entre les mains du Cardinal de Choiseul le bref du Pape, alla prendre sur la crédence du côté de l'Epître un bassin, sur lequel étoit le Bonnet qu'il présenta au Roi; Sa Majesté prit le Bonnet, & le mit sur la tête du Cardinal de Choiseul, qui, en le recevant, fit une profonde inclination, & à l'instant même se découvrit. Dès que le Roi fut en marche pour sortir de la Chapelle, le Cardinal de Choiseul entra dans la Sacristie, où il prit les habits de sa nouvelle dignité. Il montra ensuite chez le Roi, étant accompagné du Grand-Maître, & du Maître des Cérémonies. Le sieur Dufort introduisit son Eminence dans le Cabinet du Roi, où elle fit son remerciement à Sa Majesté. Le Cardinal de Choiseul fut conduit avec les mêmes cérémonies à l'audience de la Reine, à laquelle il présenta l'Abbé Lante, qui remit à Sa Majesté un bref du Pape. Pendant l'audience, on approcha un tabouret, sur lequel le Cardinal de Choiseul s'assit. Il fut ensuite conduit aux audiences de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, de Monseigneur le Duc de Berry, de Monseigneur le Comte de Provence, de Monseigneur le Comte d'Artois, de Madame, de Madame Adélaïde, & de Mesdames Victoire, Sophie & Louise. Après toutes ces audiences, le Cardinal de

L v

Choiseul fut reconduit par le sieur Dufort, Introduceur des Ambassadeurs, dans les carrosses du Roi & de la Reine, avec les cérémonies ordinaires.

Le 11. de Février, le Cardinal de Rohan reçut aussi des mains du Roi, dans la Chapelle, le Bonnet de Cardinal avec les mêmes cérémonies, qui avoient été observées la veille pour le Cardinal de Choiseul. Le Sieur Dufort, Introduceur des Ambassadeurs, qui étoit allé le prendre dans les carrosses du Roi & de la Reine, le conduisit à la Chapelle, où il fut reçu par le Grand-Maitre & le Maitre des Cérémonies. Après avoir fait son remerciement au Roi dans le Cabinet, & être allé chez la Reine, chez Monseigneur le Dauphin, chez Madame la Dauphine, chez Monseigneur le Duc de Berry, & chez les autres Princes & Princesses de la Famille Royale, il fut reconduit à son Hôtel, dans les carrosses du Roi & de la Reine, par le même Introduceur.

Le 2, Fête de la Purification de la Sainte Vierge, les Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre du Saint-Esprit, s'étant assemblés vers les onze heures du matin dans le Cabinet du Roi; Sa Majesté tint un Chapitre, & nomma Chevaliers de cet Ordre le Duc de Chartres & le Marquis de Castries. Le Maréchal Duc de Broglie, & le Marquis de Grimaldi, Ambassadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire de Sa Majesté Catholique, furent ensuite introduits dans le Cabinet, où ils furent reçus Chevaliers de l'Ordre de Saint Michel. Le Chapitre fini, le Roi sortit de son appartement, pour aller à la Chapelle. Sa Majesté étoit précédée de Monseigneur le Dauphin, du Duc d'Orleans, du Prince de Condé, du Prince de Conty, du Duc de Penthièvre, & des Chevaliers, Commandeurs &

Officiers de l'Ordre. Le Maréchal de Broglie & le Marquis de Grimaldi, en habits de Novices, marchèrent entre les Chevaliers & les Officiers. Le Roi, devant qui les deux Huissiers de la Chambre portoient leurs masses, étoit en manteau, le collier de l'Ordre par-dessus, ainsi que celui de la Toison d'Or. Lorsqu'on eut chanté l'Hymne *Veni Creator*, le Roi monta sur son trône, & reçut Chevaliers le Maréchal de Broglie & le Marquis de Grimaldi. L'Evêque Duc de Langres, Prélat Commandeur, célébra la Grand'Messe, à laquelle la Reine, accompagnée de Madame la Dauphine, de Madame Adelaïde, & de Mesdames Victoire, Sophie & Louise, assistèrent dans la Tribune, & après laquelle le Roi fut reconduit à son appartement en la maniere accoutumée.

Le Comte de Czernichew, Ambassadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire de Russie, eut le même jour une audience du Roi, dans laquelle cet Ambassadeur notifia à Sa Majesté la mort de l'Impératrice Elisabeth, ainsi que l'avènement du Grand Duc au trône de Russie sous le nom de Pierre III. Il remit en même temps ses nouvelles lettres de créance, par lesquelles le nouvel Empereur assure le Roi du desir qu'il a de maintenir & d'affermir de plus en plus l'union qui subsiste entre les deux Empires. Le Roi a décidé que, le 7, on prendroit le deuil pour trois semaines.

Le 31 du mois de Janvier, les Prévôt des Marchands & Echevins de la Ville de Paris présentèrent au Roi le modèle de la Statue Equestre, dont l'exécution est confiée au sieur Bouchardon, & qui est destinée pour la nouvelle Place entre le Cours & les Thuilleries. Ce modèle a été exécuté par le sieur Vassé.

Le Marquis de la Valette, Lieutenant de Vais-

252 MERCURE DE FRANCE.

seau , prêta serment le même jour entre les mains de Sa Majesté , pour la Lieutenance Générale de Bourgogne aux Bailliages d'Autunois , d'Auxois & du Comté d'Auxerre.

Ce même jour , la Comtesse de Langeron fut présentée au Roi & à la Reine , ainsi qu'à la Famille Royale , par la Marquise de Langeron.

Le 3 de ce mois , pendant la messe du Roi , le Cardinal de Choiseul prêta serment entre les mains de Sa Majesté.

Le Roi ayant nommé Commandeurs Ecclésiastiques des Ordres Royaux Militaires & Hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jérusalem , l'Abbé de Sailly , Aumônier de Madamela Dauphine , & Chantre de la Sainte Chapelle ; D'Anteroche , Comte de Brioude , & Vicaire Général des Diocèses de Cambrai & d'Arras ; de Schulemberg , Promoteur Général de la Chambre Souveraine du Clergé ; de Chambaltan , Vicaire Général du Diocèse de Nantes , Président Honoraire au Parlement de Bretagne ; & Chevaliers des mêmes Ordres les Sieurs Comte de Saint-Point , Maréchal de Camp , Lieutenant des Gardes-du-Corps de Sa Majesté ; Comte de Narbonne-Pelet , Brigadier , Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis ; Comte de Beauvilliers , Mestre de Camp de Cavalerie ; Chevalier d'Arcy , Colonel d'Infanterie Etrangere ; Comte de Langeac , Colonel d'un Régiment de Grenadiers Royaux de son nom ; Comte de Durfort , Lieutenant des Vaisseaux du Roi ; Comte de Faudras , Capitaine de Cavalerie ; Marquis d'Audiffret , Lieutenant des Vaisseaux du Roi ; Marquis de Menessaire , Premier Gentil homme de la Chambre du Roi de Pologne , Duc de Lorraine & de Bar ; Marquis de Crevecœur ; Marquis de

Tenance ; & de Montami, Premier Maître d'Hôtel du Duc d'Orléans : ces Commandeurs & ces Chevaliers, à l'exception de l'Abbé de Sailly qui s'est trouvé indisposé, & du Comte de Langeac employé actuellement à l'Armée, furent reçus le 5 de ce mois, dans l'appartement & en présence de Monseigneur le Duc de Berry, Grand-Maître desdits Ordres, après avoir fait leur profession & l'émission de leurs vœux, entre les mains du Comte de Saint-Florentin, gérant & Administrateur de ces Ordres pendant la Minorité de Monseigneur le Duc de Berry. Les nouveaux Chevaliers, ainsi que les Commandeurs Ecclésiastiques, furent admis à baiser la main du Prince Grand-Maître, en signe d'obédience. Un grand nombre de Chevaliers & de Commandeurs-Ecclésiastiques, & les Grands Officiers desdits Ordres, ont assisté à cette Cérémonie.

Le 7, le Roi prit le deuil pour trois semaines, à l'occasion de la mort de l'Impératrice de Russie.

Le 7, la Princesse de Robecq fut présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale, par la Maréchale Duchesse de Luxembourg, & prit le Tabouret.

Le Roi a disposé du Régiment de Normandie, vacant par le changement du Marquis de Perusse à une place de Colonel réformé, en faveur du Comte de Puysegur, Brigadier, Colonel du Régiment Royal Comtois ; & Sa Majesté a nommé au Régiment Royal Comtois le Comte de Noë, Guidon des Gendarmes de Berry.

Le 15, Leurs Majestés & la Famille Royale signèrent le contrat de mariage du Comte de Sabran & de Demoiselle de Champeron. Le 16, Elles signèrent celui du Duc d'Havré & de De-

254 MERCURE DE FRANCE.

moiselle de Croy ; celui du Comte de Boisgelin & de Demoiselle Turgot ; & celui du Marquis de Monteil & de Demoiselle de Bercy.

DE PARIS, le 19 Février.

Les Prieur & Religieux de l'Abbaye du Relecq, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Laon, informés que les cent pieds d'arbres, dont ils avoient obtenu la permission de disposer pour leur usage, étoient propres pour la Marine, les ont offerts au Roi pour être employés à la construction de ses Vaisseaux. Le sieur Hocquart, Intendant à Brest, à qui le Prieur de cette Maison a remis l'offre par écrit, a mandé qu'on ne peut rien ajouter à l'empressement avec lequel ce Religieux a demandé de contribuer, par cette foible marque de son zèle, à l'augmentation de la Marine.

Sa Majesté a permis au sieur de Bourlamaque, Brigadier d'Infanterie, & Commandeur de l'Ordre de Saint Louis, de porter la Croix de Malte, qui lui a été donnée par le Grand-Maitre de la Religion.

Le tirage de la treizième Loterie de la Ville de Paris se fit le 19 du mois dernier dans l'Hôtel de Ville, avec les formalités ordinaires. Le premier lot qui étoit de cinquante mille livres, est échu au N°. 12790 ; celui de vingt mille au N°. 9418. Les deux lots de dix mille sont échus aux Numéros 9265. & 11714.

Le 18 du mois dernier, tous les Membres qui composent les Etats de la Province d'Artois, se sont assemblés extraordinairement à Arras, & ont résolu d'une voix unanime, pour témoigner leur zèle au Roi dans la conjoncture présente, de lui offrir une Frégate de 44 pièces de canon. L'E-

Evêque d'Arras, le Comte Delaizer de Siougeat, & le sieur Anfant, Premier Conseiller Pensionnaire de la Ville & Cité d'Arras, Députés desdits Etats à la Cour, ont avec le Duc de Chaulnes, Gouverneur Général de la Province, présenté au Duc de Choiseul l'offre de la Province, & lui ont remis une Lettre que les Etats ont pris la liberté d'écrire à Sa Majesté. Le Roi a eu la bonté de permettre que cette Frégate fut nommée l'*Artésienne*.

L'Intendant d'Auvergne ayant, à la sollicitation de différens Ordres & Etats de la Province, désigné une personne pour recevoir les hommages volontaires des citoyens qui désireroient de contribuer à l'augmentation de la Marine; le Présidial de Clermont s'est empressé de faire remettre une somme à la Caisse. Plusieurs Particuliers ont suivi cet exemple.

Le Corps des Notaires de Lyon a délibéré d'offrir aussi une somme pour le même objet.

Le Bureau des Finances de la Généralité de Bordeaux a également offert une somme de dix mille livres, pour être employée à la construction du Vaisseau que la Province s'est proposée de donner au Roi.

Le Roi vient d'accorder des Lettres de Noblesse au sieur le Cat, Docteur en Médecine, Chirurgien en Chef de l'Hôtel Dieu de Rouen, Lithotomiste, Pensionnaire de la même Ville, Démonstrateur Royal en Anatomie & Chirurgie, Membre de plusieurs Académies les plus célèbres de l'Europe, & Secrétaire perpétuel de celle de Rouen.

Le premier de ce mois, le sieur Fourneau, Recteur de l'Université, accompagné des Doyens des Facultés, & des Procureurs des Nations, se rendit à Versailles, & suivant l'ancien usage, il

256 MERCURE DE FRANCE.

eut l'honneur de présenter un Cierge au Roi , ainsi qu'à la Reine , à Monseigneur le Dauphin , à Madame la Dauphine , & à Monseigneur le Duc de Berry.

Le même jour , le Pere Aubert , Commandeur de l'Ordre de Notre-Dame de la Mercy , accompagné de trois Religieux de sa Maison , eut aussi l'honneur de présenter un Cierge à la Reine , pour satisfaire à une des conditions de leur établissement fait à Paris en 1615 , par Catherine de Médicis.

Le Prince Camille de Lorraine , étant resté le seul Prince de sa Maison dans la Branche de Marfan , vient , avec l'agrément du Roi , d'en prendre le nom , & il s'appellera désormais le Prince de Marfan.

La Ville de Strasbourg a délibéré d'offrir au Roi deux cens mille livres , pour contribuer à l'augmentation de la Marine.

Il a été unanimement résolu par les Doyen , Dignités & Chanoines de l'Eglise Métropolitaine de Bordeaux , d'offrir à Sa Majesté , pour le même objet , une somme de dix mille livres , qui doit être remise entre les mains du sieur Raymond Dubergier , Négociant chargé par la Chambre du Commerce de recevoir les sommes destinées à cet usage.

Les Officiers de la Chancellerie près la Cour des Monnoies de Lyon ont offert six mille livres.

Les Receveurs des Tailles de la Généralité de Poitiers ont fait leur soumission de fournir la même somme que les Receveurs Généraux de la Province donnent pour la construction d'un Vaisseau.

Ceux de la Généralité d'Alençon ont pris une semblable délibération.

M A R I A G E S.

Messire Louis-François Marquis d'Esparbés de Luffan, Fils de Messire Michel d'Esparbés, Comte de Luffan, & de Dame Marie-Anne de Blazy, fut marié, le 21 du mois de Janvier à Demoiselle Marie-Catherine-Julie, fille du sieur Claude-François Rougeot, Fermier Général, & de Dame Marie de Clorcy. La bénédiction nuptiale leur fut donnée dans la Chapelle du Château de Soisy sous Etioles par l'Abbé Hurault de Saint-Denis, Vicaire-Général de l'Evêché de Dijon.

Louis-Marie Comte de Mailly, Capitaine-Lieutenant des Gentarmes Ecois, & Gouverneur d'Abbeville, fut marié le 25 du même mois, à Marie-Jeanne, fille de Gabriel Marie de Talleyrand-Périgord, Comte de Périgord, Grand d'Espagne de la première Classe, Gouverneur-Général de la Province de Berry, Maréchal des Camps & Armées de Sa Majesté, Menin de Monseigneur le Dauphin, & de Marie-Françoise-Marguerite de Talleyrand-Périgord, Dame du Palais de la Reine. Le Comte de Mailly est fils de Joseph-Augustin, Comte de Mailly, Marquis d'Haucourt, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Inspecteur-Général de la Cavalerie, Lieutenant-Général & Commandant en Roussillon, & de Marie-Michelle d'Eclainvilliers.

Charles-François Juste, Marquis de Monteil, Maréchal des Camps & Armées du Roi, ci-devant son Ambassadeur auprès du Roi & de la République de Pologne, épousa, le 22 de ce mois, Charlotte-Philippe de Malon de Bercy, fille de Messire Nicolas-Charles de Malon de Bercy, Chevalier Seigneur de Bercy, les Carrieres, Charenton, la Grange aux Merciers, Conflans & autres lieux,

258 MERCURE DE FRANCE.

Maitre des Requêtes honoraire de l'Hôtel, ci-devant Rapporteur au Tribunal de Messieurs les Marchaux de France, & de Dame Marie-Françoise Tachereau de Baufray son épouse.

La Bénédiction nuptiale leur a été donnée par M. l'Evêque de Valence, dans la Chapelle du Château de Bercy.

Le rang des anciens Seigneurs du nom de Monteil, en Dauphiné, est suffisamment connu dans l'Histoire. Il suffit de dire que Rolland de Monteil de Serves en Dauphiné, possédant les mêmes Fiefs que Noble & Puissant Seigneur Hugues de Monteil de Serves en 1345. Reymond & Rolland de Monteil, Damoiseau de Serves, en 1312. Pons de Monteil qui tenoit la Châtellenie de Serves en 1287. Noble & Puissant Seigneur Amien de Monteil, qui reconnut la Suzeraineté du Dauphin en 1262, épousa en 1375 Marguerite Duport, veuve de Jean de Batarnay, héritière de la Maison Duport Saint-Vallier en Vivarais, Mandement d'Auzon, Diocèse de Vienne, dont il prit le nom.

La postérité directe & masculine dudit Rolland de Monteil & de Marguerite Duport, s'est perpétuée en Vivarais sous le nom & avec la possession du fief Duport jusques en 1596 que Amien de Monteil Duport, sixième Ayeul du Marquis de Monteil d'aujourd'hui, fit un échange avec Balthazard de Chalancon, Vicomte de Châteauclos, par lequel le fief Duport, les Ports & péages du Rhône, les fiefs du Dauphiné & les Seigneuries d'Auzon & d'Eclassan qui appartenoient audit Amien de Monteil, passerent dans la Maison de Polignac. Amien de Monteil avoit l'honneur d'appartenir aux Comtes de Dreux, issus de la Maison Royale, par Alix de Prunnelay sa mere, à la Maison de Savoye, par Béatrix de Miolans sa grande

Mere maternelle ; & à plusieurs grandes Maisons de l'Europe par Louise de Scey de la Maison de Scey Montbelliard sa Grand-mere paternelle.

Il faisoit sa résidence dans le Château de Boucieu en Vivarais , qui avoit été donné à sa Famille par Louis XI, en récompense de services rendus à la guerre. Il fut impliqué dans les troubles de son temps, & perdit la plus grande partie de ses biens par son attachement à la Cour (a).

Il avoit épousé en premiere nôce Sidoyne Baron, qui fut dotée par ses tantes Catherine & Françoisse de Martel, Chanoinesses de Remiremont : il n'en eut point d'enfans, & il épousa dans la suite Anne De la Font, fille de Balthasar De la Font, Lieutenant - Général du Bailliage de Valentinois dont il eut un fils nommé Jean de Monteil Duport qui fut Gouverneur de la Ville & Château de Saint-Agrève au pays de Velay pendant les troubles du règne d'Henri IV, & du commencement de celui de Louis XIII.

Celui-ci épousa Diane de Plainé, des Seigneurs de la Gouterie & de Maison-seule en Vivarais, dont il eut un fils nommé Balthasar de Monteil, qui servit avec la Noblesse du Vivarais à la bataille de *Leucate* sous le Maréchal de Schomberg, & qui eut de son mariage, avec Françoisse de Romanet, fille du Baron de Bodiner, sept enfans mâles, dont six ont été tués au service de Louis XIV. Le septième, nommé Jean de Monteil, fut d'abord Capitaine au Régiment de Jonzac, ensuite

(a) M. de Thou cite, en parlant de la guerre civile, & du Baron des Adrets, les Députés de la Noblesse Catholique de Dauphiné qui lui furent envoyés pour le détourner de la révolte ; & l'on voit parmi ces Députés un *D. sport*, qui n'étoit autre qu'*Amien de Monteil Duport*, dont il s'agit.

260 MERCURE DE FRANCE.

Colonel d'un Régiment d'Infanterie levé par la Province de Languedoc en 1585.

Il épousa Marie de Chambaud fille de Louis de Chambaud, tué Maréchal de Camp au siège de Montmedi sous le Maréchal de la Ferté-Senneterre, & de Martine de Ginestoux de la Tourette. il eut un fils nommé Pierre-Louis de Monteil Seigneur de S. Queintin qui fut fait Colonel d'Infanterie en 1709, & qui épousa Antoinette de Mathias Fille de Guillaume de Mathias & d'Aimare de Clarieres. Son fils Balthazard Aimar de Monteil, Seigneur de S. Vincent, S. Lierge, Pranelles, Bavas, S. Queintin & autres lieux en Vivarais, & par succession du côté de sa femme, François de la Farge, Baron de Ville Falte & du Lac, Seigneur de Montpezat, Mattes & Roquefort au Diocèse de Narbonne, mort en 1756; a laissé quatre enfans mâles, sçavoir, Charles-François Juste de Monteil, dit le Marquis de Monteil, Maréchal des Camps & Armées du Roi dont il s'agit; Anne-Antoine de Monteil, dit le Comte de Monteil, Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Narbonne; Pierre-Louis Aimard de Monteil, aujourd'hui Capitaine en second du Vaisseau du Roi le *Minotaure*; Balthazar Aimare de Monteil, Colonel de Dragons & Aide-Maréchal des Logis de la Cavalerie à l'Armée du Bas-Rhin; & une fille nommée Justine de Monteil Religieuse au Couvent de la Visitation de Tournon en Vivarais.

Les titres originaux qui prouvent les faits énoncés dans cette notice, tant ceux qui précèdent que ceux qui ont suivi la transmigration de la maison de Monteil de Dauphiné en Vivarais, sont actuellement déposés à la Chambre des Comptes du Dauphiné, qui après les avoir vus, confrontés & examinés, les a reçus en dépôt perpétuel par Arrêt du 7 Mai 1759.

M O R T S.

Le Pere Gilles-Anne de la Sante, Jésuite, mourut le 16 de Janvier, dans la soixante-dix-huitième année de son âge, au Collège de Louis-le-Grand, où il avoit professé la Rhétorique, avec distinction, pendant vingt-cinq ans.

Le Marquis de Bruslard, Maréchal des Camps & Armées du Roi, mourut à Montargis le 12 du même mois, âgé d'environ soixante-cinq ans.

Messire François Walter, Comte de Lutzelbourg, Lieutenant-Général des Armées du Roi, est mort le 17 à Fulde, où il commandoit.

Charles-Emmanuel de Crussol, Duc d'Uzès, premier Pair de France, Prince de Soyon en Vivarais, Brigadier d'Infanterie, ci-devant Gouverneur & Lieutenant-Général des Provinces de Saintonge & d'Angoumois, mourut en cette Ville le 3 de Février, dans la cinquante-sixième année de son âge.

Jean-Baptiste-François Desmaretz, Marquis de Maillebois, Grand d'Espagne, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur d'Alsace, & Lieutenant-Général pour Sa Majesté dans le haut Languedoc, mourut à Paris, le 7 du même mois, dans la quatre-vingtième année de son âge.

Le sieur Pierre-Alexandre l'Évesque de la Ravière, Pensionnaire de l'Académie Royale des Belles-Lettres, mourut en cette Ville le 4.

Le sieur Camille Falconnet, Pensionnaire de la même Académie, & Médecin-Consultant du Roi, est mort le 8.

*La suite des Nouvelles Politiques au Mercure
prochain.*



 A P P R O B A T I O N .

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le Mercure de Mars 1762, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 28 Février 1762. GUIROY.

T A B L E D E S A R T I C L E S .

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

LE PATRIOTISME, <i>Poëme.</i>	Page 5
A l'Impératrice Reine.	12
A Madame de***, en lui envoyant les Amours de <i>Daphnis & de Chloé &c.</i>	<i>ibid.</i>
A Madame la Comtesse de <i>Brionne.</i>	13
SUITE de l'Anneau de <i>Gygés, Conte Lydien,</i> Par M. de la <i>Dixmerie</i> , Auteur du Conte d' <i>Amalthée.</i>	14
L'AMOUR de la Patrie, à M. le Duc de <i>Filtz-James.</i>	31
A M. <i>Cromot</i> , premier Commis des Finances.	36
A MM. les Officiers du Régiment de la Couronne &c.	38
ÉPIQUE à M. le Comte de***.	<i>ibid.</i>
ESSAI sur les sentimens que nous devons à nos Amis après leur mort.	42
VERS de M. <i>Piron</i> , à M. de <i>Fénelon</i> , sur la Tragédie d' <i>Alexandre.</i>	61
ENIGMES.	62 & 63

M A R S. 1762.

LOGOGRAPHES.

CHANSON.

263
64 & 65
ibid.

ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

EXTRAIT d'une Lettre du Père *Barre*, sur
l'unité de la Monarchie Française. 66

PRINCIPES généraux & raisonnés de l'Orto-
graphe Française, par M. *Douchet*. 74

PIÈCES en Vers & en Prose. 84

PROSPECTUS de la seconde Partie de l'Atlas
Méthodique & Élémentaire de Géographie
& d'Histoire, par M. *Buy de Mornas*. 94

LE GENTILHOMME Cultivateur, ou Corps
complet d'Agriculture, traduit de l'An-
glois de M. *Hale*. 102

ANNONCES des Livres nouveaux. 106 & suiv.

LETTRE à M. *De la Place*. 114

ART. III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIES.

SÉANCE publique de la Société Royale des
Sciences & Belles-Lettres de Nancy. 116

EXTRAIT de l'Assemblée publique de la So-
ciété des Sciences, Lettres & Arts de
CLERMONT en Auvergne. 127

RÉPONSE de M. d'*Alembert* à une Lettre im-
primée de M. *Rameau*. 132

AVIS au Lecteur. 152

MÉMOIRE sur une Génisse monstrueuse,
élevée à Tilly-sur Seulle, en Basse-Nor-
mandie, chez M. de *Fontette*. 157

ART. IV. BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

GÉOGRAPHIE.

LES PROMENADES des environs de Paris,

264 MERCURE DE FRANCE.

par le sieur *Robert de Vaugondy.*

HORLOGERIE. 269
170

ARTS AGRÉABLES.

GRAVURE. 174

MUSIQUE. 175

MÉCANIQUE. 178

ART. V. SPECTACLES.

OPÉRA. 180

COMÉDIE Française. 187

COMÉDIE Italienne. 290

EXTRAIT d'*Annette & Lubin*, Comédie en
un Acte en Vers, mêlée d'Ariettes & de
Vaudevilles, par Madame Favart. 200

CONCERT Spirituel. 223

LETTRE d'un Académicien de Rouen à M.
Delagarde. *ibid.*

SUPPLÉMENT à l'Article des Théâtres. 227

VERS de M. l'Abbé DE NOÛ, adressés à M.
de Fénelon, sur sa Tragédie d'*Alexandre.* *ibid.*

SUITE des Nouvelles Politiques de Février. 228

MORTS. 234

ART. VI. Nouvelles Politiques. 244

MARIAGES. 260

MORTS. 264

De l'Imprimerie de SEBASTIEN JORRY,
rue & vis-à-vis la Comédie Française.



